STEVE LaGRECA

# ANALYSE FONCTIONNELLE DU RIRE EN SITUATION D'ENTREVUE SOCIOLINGUISTIQUE

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département de langues et linguistique
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL

AVRIL 1997

© Steve LaGreca, 1997

National Library of Canada
Bibliothèque nationale du Canada

Acquisitions and Bibliographic Services
Acquisitions et services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-25633-2

Canada

**Résumé**

La présente étude part de l'hypothèse que le rire est un élément fonctionnel dans la conversation. Sa fonction principale est de signaler la manière d'interpréter un discours et une situation de communication. Le rire est donc une réaction au discours et une manifestation de l'harmonisation des participants. Or, les études sur le rire ne sont généralement pas à la fois interactionnelles et discursives. Dans le présent mémoire, nous concilions ces deux angles d'observation en analysant à la fois les facteurs interactionnels et discursifs qui interviennent dans la production du rire. De surcroît, cette étude est quantitative. Nous avons extrait 1 366 "événements de rire" issus de 12 entrevues du corpus Montréal 1984 et nous avons conçu une grille d'analyse comprenant des paramètres formels d'ordre interactionnel et discursif. Nos résultats montrent que le rire est beaucoup moins associé au discours comique qu'on pourrait le croire. La majorité des rires surgissent dans des contextes discursifs banals où n'intervient aucun élément comique, ce qui confirme la fonction du rire comme signal d'écoute qui assure l'harmonisation entre les interactants. En deuxième lieu, le nombre important de rires dans des contextes évaluatifs confirme que le rire joue un rôle dans la sauvegarde de la face (l'image sociale de soi). Enfin, les résultats de l'analyse sociale tiennent compte de la dynamique complexe qui s'installe, au cour de chaque entrevue, entre l'intervieweure (toujours la même) et chacun des douze informateurs, qui sont d'âge et de sexe différents.

## Avant-propos

Le présent mémoire est le résultat de trois ans de recherches sur le rire dans le discours oral spontané. Bien avant le début de mes études en linguistique en 1993, j'avais développé un intérêt pour le rire et pour l'humour. J'ignorais comment explorer ces objets d'étude dans le cadre d'une autre passion, la langue. Or, Diane Vincent m'a persuadé que mes deux passions pourraient être fusionnées dans une seule recherche, et je lui en suis reconnaissant depuis ce moment. Que Diane reçoive également mes remerciements pour les conseils, les suggestions et le soutien qu'elle m'a fournis en tant que directrice de ce mémoire.

Ce travail n'aurait pas été réalisé sans l'aide des gens de mon entourage. J'aimerais remercier Marty Laforest pour ses conseils sur l'analyse du back-channel. Je suis aussi reconnaissant à Marty, ainsi qu'à Madeleine Allard, pour leur expertise touchant à l'écriture du mémoire. Je remercie Guylaine Martel pour ses suggestions précieuses portant sur l'analyse discursive. Merci aussi aux autres résidents - passé et présent - du local 2244: sans votre exemple, mon rêve de concrétiser ce projet ne serait probablement demeuré que rêve. Enfin, je suis reconnaissant à mes proches, amis et parents, pour leur soutien.

Steve LaGreca
Université Laval, avril 1997

**Table des matières**

Résumé i
Avant-propos ii
Table des matières iii
Liste des tableaux et des graphiques v

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1: ÉTAT DE LA QUESTION ET CADRE THÉORIQUE 5
1.1 État de la question 5
1.1.1 Le rire et l'interaction 6
1.1.2 Le rire et la psychologie 17
1.1.3 Le rire et le comique 18
1.1.4 Sommaire des travaux sur le rire 28
1.2 Problématique et cadre théorique 29

CHAPITRE 2: MÉTHODOLOGIE 33
2.1 Corpus de référence et sélection des entrevues 33
2.1.1 L'entrevue sociolinguistique comme source des données 33
2.1.2 Sélection des entrevues à partir du corpus de référence 34
2.2 Du corpus de référence au corpus d'analyse 37
2.2.1 Repérage du rire 37
2.2.2 Délimitation du rire 37
2.2.3 Corpus d'analyse définitif 44

CHAPITRE 3: ANALYSE 45
3.1 Facteurs non considérés 45
3.2 Analyse interactionnelle 47
3.3 Analyse discursive 49
3.3.1 Les catégories de contenu 50
3.3.1.1 Les discours comiques: le comique du langage, l'insolite et l'anticlimax 50
3.3.1.2 Les discours évaluatifs 54

3.3.1.3 Les discours métacommunicationnels: situation, discours et réparation 55
3.3.1.4 Les discours banals 57
3.3.1.5 Sommaire des catégories de contenu 59
3.3.2 Les catégories de forme 61
3.3.2 1 Le phonétisme expressif 61
3.3.2 2 Les figures 62
3.3.2 3 Les expressions figées 66
3.3.2 4 Sommaire des catégories de forme 68
3.4 Résumé 69

CHAPITRE 4: ANALYSE STATISTIQUE 70
4.1 Le rire et l'interaction 71
4.2 Le rire et le discours 75
4.3 Le rire et les caractéristiques sociales des informateurs 81
4.4 Résumé 85

CHAPITRE 5: CONCLUSION 87

BIBLIOGRAPHIE 91

## Liste des tableaux et des graphiques

Tableaux


Tableau 2.1: Caractéristiques sociales des informateurs 36
Tableau 3.1: Catégories de contenu: critères de classement 60
Tableau 3.2 Catégories de forme: critères de codification 68
Tableau 4.1: Distribution des événements de rire par informateur 71
Tableau 4.2: Événements simples et doubles 71
Tableau 4.3: Rires *auto* et *alter* selon les rôles des interlocuteurs 72
Tableau 4.4: Distribution des événements selon le contenu du constituant déclencheur 75
Tableau 4.5: Distribution des rires accompagnés et non accompagnés selon le contenu du constituant déclencheur 78
Tableau 4.6: Distribution des événements qui présentent des marques formelles 79
Tableau 4.7: Distribution des événements déclenchés par des figures selon l'émetteur du constituant déclencheur 79
Tableau 4.8: Contenu, figures et phonétisme expressif 80
Tableau 4.9: L'émetteur du constituant déclencheur selon le sexe de l'informateur (rires des informateurs seulement) 83
Tableau 4.10: L'émetteur du constituant déclencheur selon l'âge de l'informateur (rires des informateurs seulement) 83


Graphiques


Graphique 4.1: Nature du rire selon les rôles des interlocuteurs 73
Graphique 4.2: L'émetteur du constituant déclencheur selon la nature du rire 74
Graphique 4.3: Événements simples et doubles selon chaque contenu 76
Graphique 4.4: L'émetteur du constituant déclencheur selon chaque contenu 77
Graphique 4.5: Événements simples et doubles selon l'âge de l'informateur 82
Graphique 4.6: Contenu du constituant déclencheur selon le sexe de l'informateur 84
Graphique 4.7: Contenu du constituant déclencheur selon chaque groupe d'âge 85

# INTRODUCTION

> Certainement il n'y a rien qui donne plus de contentement [...] qu'un visage riant, où l'on voit le front tendu, poli, clair et serein: les yeux brillants, [...] de tous côtés, [...] la bouche aplatie, [l]es lèvres joliment retirées [...] tout ceci à la moindre risée, et au fou-rire favorisant une rencontre de bonne grâce, parmi les salutations [et] caresses.
>
> (Joubert [1579] 1973: Épitre)

Cette description, faite par Laurent Joubert dans sa lettre de dédicace à la reine de Navarre, nous rappelle comment il est agréable de rire et que cet acte rend l'être humain beau et sociable. Célèbre médecin de la Renaissance, Joubert s'intéresse au rire dans une perspective physiologique, mais ne néglige pas de traiter les faits, les paroles et les émotions qui font rire. Il se considère assez d'avant-garde pour oser approfondir le sujet, s'avouant "fort étonné que les anciens diligents scrutateurs des causes aient omis l'instigation de [l'origine du rire], [ayant] bien travaillé à trouver les raisons des choses qui nous [touchent] moins, et font beaucoup moindre estime" (Joubert [1579] 1973: 10).

Le rire demeure-t-il "inscrutable" quatre siècles après Joubert? Pouvons-nous, comme lui, déplorer que certains considèrent le rire comme un grand mystère? Joubert mentionne que certains "sont d'avis" que "le motif et cause faisant rire [...] ne [peuvent] être connu[s], étant trop [proches] de la forme, et (comme disent les Philosophes) provenant de [celle-ci] immédiatement" (Ibid.). De même, à l'heure actuelle, on pourrait toujours se contenter de dire que les stimulus du rire sont trop évidents pour mériter une étude - les gens rient quand c'est drôle, quand ils sont nerveux, etc. D'autant plus que dans le cadre de la présente recherche, le rire ne fait pas partie des entités traditionnelles de la linguistique (phonèmes, syntagmes, etc.). Alors, en quoi consiste notre objectif?

Ce mémoire est né d'un intérêt marqué pour le rire. Notre autre passion étant la linguistique, il a fallu explorer, de manière scientifique, les liens entre le rire et le langage. On peut rire seul lorsque des pensées ludiques nous habitent. On peut également rire devant un spectacle de

cirque. Notre intérêt porte sur le rire qui se manifeste dans le langage ordinaire spontané. Quels sont les "liens" entre le rire et le discours? Cette question nous rend perplexes à la lumière de l'exemple (1).

(1)

2. [C'est une injustice qu'un étudiant qui travaille l'été ait les mêmes avantages que les employés permanents]. C'est sûr que [l'employé permanent] a plus' d'avantages: congés de maladie, [...] pension accumulée, [...] Mais:
1. Comment tu organiserais ça pour que ça soit moins injuste? **(rire)**
2. **(rire)** Ah bien là l'étudiant devrait gagner moins cher.<Ah oui?> (121'84: 8)[1]

Les interlocuteurs rient dans cet exemple sans qu'il n'y ait des éléments que l'on qualifierait de typiquement drôles ou de comiques (blagues, jeux de mots). Expliquer la présence du rire dans de tels contextes constituera l'un des axes principaux de notre étude. Notre recherche s'insère dans une approche interactionnelle de la langue, c'est-à-dire une perspective qui tient pour acquis que les phénomènes linguistiques doivent être appréhendés ou étudiés dans un contexte assez large - la situation de communication, la structure de la conversation, etc. D'ailleurs, des auteurs tels que Poyatos (1993) classent le rire comme un phénomène paralinguistique : le rire se situe en dehors des unités linguistiques (ex. des lexèmes), mais partage avec elles une certaine forme phonétique et une fonction communicationnelle.

Au chapitre 1, nous exposons les trois approches du rire qui sont caractéristiques des recherches faites à ce jour à notre connaissance. L'approche interactionnelle vise à décrire le rire par rapport aux relations sociales et à la communication. Ainsi, le rire tient en échec la tension (Gutwirth 1993), permet la sauvegarde de la face (Kerbrat-Orecchioni 1992) et assure l'appartenance au groupe (Coser 1959). Par ailleurs, le rire back-channel (Laforest 1992) et le rire qui sert d'"instruction" quant à l'interprétation des énoncés (LaGreca *et al* 1996) ont des liens particuliers avec le discours duquel ils émergent. L'approche psychologique interprète le rire comme le résultat d'émotions telle que la gêne. Enfin, la troisième approche se consacre aux aspects mentaux, langagiers et situationnels de l'humour, tenant pour acquis que le rire et le comique sont inséparables.

Les auteurs que nous présentons au chapitre 1 fournissent un bilan incomplet du fonctionnement du rire dans la communication. Les approches psychologiques ne touchent

---

[1]Les exemples qui relèvent de nos données sont extraits du corpus Montréal 84 (voir Thibault et Vincent 1990), qui sera décrit au chapitre 2. Les conventions de transcription sont les suivantes: le chiffre 1 renvoie à l'intervieweure, le chiffre 2 à l'informateur; les deux points indiquent l'allongement (l'hésitation); la référence en fin d'exemple renvoie au numéro de l'informateur, à l'année de l'enregistrement et à la pagination. Les rires sont indiqués en caractères gras, les chevrons indiquent des signaux back-channel.

pas à l'interaction; les approches comiques ignorent la présence du rire dans des contextes comme celui de l'exemple 1. Quant aux études interactionnelles, une lacune majeure est le manque de liens systématiques entre le rire et le discours. Nous aimerions combler cette lacune en décrivant le discours dans lequel le rire s'insère. Si le discours est comique, il faudra déterminer quels critères permettent ce classement; s'il ne l'est pas, il faudra expliquer pourquoi les interlocuteurs rient. Enfin, nous démontrerons que le rire joue un rôle-clé dans l'échange en y apportant une dynamique d'harmonie ou ce qu'Auchlin (1991) appelle *le bonheur conversationnel.*

Explorer le rire dans l'interaction permettra d'approfondir les connaissances sur les relations humaines. Cet aspect a son importance puisqu'on demande de plus en plus aux chercheurs d'offrir des résultats de recherche à la communauté et d'intervenir auprès de divers milieux sociaux (ex. salles de classe, entreprises, groupes d'entraide). Mais pour que nos résultats soient valables, une démarche quantitative est nécessaire. Voilà pourquoi, après avoir présenté l'état de la question, nous proposons un cadre théorique, celui de la sociolinguistique variationniste, qui permet d'aborder le rire selon une approche quantitative.

Au chapitre 2, nous présentons le rire en tant qu'élément quantifiable suite au dépouillement d'un échantillon de conversations enregistrées. Nous partons du postulat que le rire est une réaction au discours. Ensuite, nous proposons qu'un seul acte du langage (unité empruntée à l'école genevoise) génère un événement de rire, indépendamment du nombre d'interlocuteurs qui rient. En fait, l'événement de rire n'est jamais conçu que par association à une unité discursive et n'est donc étudié qu'en fonction d'un contenu verbal présumé qui l'aurait provoqué. Notre analyse porte sur l'analyse de 1 366 événements de rire.

Nous présumons aussi que le rire est une entité bien délimitée et que chaque rire entretient un lien avec le discours qui l'entoure. Comme la communication comprend non seulement le discours, mais aussi l'interaction, le rire est mis en relation avec celle-ci. Ainsi, nous examinons l'agencement des rires selon la distribution des tours de parole.

Les paramètres discursifs, interactionnels et sociaux de notre grille d'analyse sont définis au chapitre 3. Ces paramètres sont opérationnels pour l'analyse de chaque occurrence ou événement (selon le paramètre en question). Ainsi, un événement peut être provoqué par un propos comique (facteur discursif); une occurrence peut être insérée au sein des paroles de la personne qui rit, ou bien produite seule (facteur interactionnelle); un événement peut être produit lors d'une entrevue auprès d'un homme ou d'une femme (facteur social). Pour classer

les occurrences et les événements, nous les codifions selon les paramètres de la grille. Une analyse statistique et ses résultats suivent au chapitre 4.

Nos résultats démontrent que le contexte discursif du rire n'est comique que dans une faible proportion de cas. Ce sont des discours banals et évaluatifs qui, plus nombreux, permettent de conclure que le rire a des fonctions interactionnelles précises.

Au terme de ce mémoire, nous aurons non seulement décrit les divers contextes discursifs du rire, mais aussi démontré que ces contextes sont intégrés à l'interaction et que des facteurs sociaux influencent l'émergence du rire. Comme il s'agit de la première recherche quantitative sur le rire qui met en relation ces trois facteurs, cette étude se veut une contribution originale à l'analyse sociolinguistique du discours.

# CHAPITRE 1

## ÉTAT DE LA QUESTION ET CADRE THÉORIQUE

### 1.1 État de la question

Les études sur le rire relèvent de domaines variés. C'est pourquoi il y a un manque d'unanimité sur le statut du rire par rapport au code linguistique, à la gestuelle et aux vocalisations en général. Foerster (1984: 35) considère le rire "en tant que paramètre non verbal [...] dans l'interaction". Pour Poyatos (1983: 335), le rire est un "paralinguistic-kinesic construct of great importance". Rittaud-Hutinet (1987: 270) classe le rire parmi les "signifiants vocaux de la communication", éléments qui, avec les signifiants verbaux (le code linguistique), constituent le répertoire de signes dont dispose une communauté de locuteurs pour "trouver entre eux des compatibilités aussi bien sur les centres d'intérêt que sur les modalités de leur expression" . Pour sa part, Kerbrat-Orecchioni (1990: 138) décrit le rire comme une unité qui, à l'instar des sanglots et des soupirs, relève à la fois de deux catégories interactionnelles : celle des signes voco-acoustiques et celle des signes corporo-visuels. La première catégorie comprend le matériel verbal (ex. phonologie, lexique) et paraverbal (ex. prosodie, intensité), tandis que la deuxième comprend le matériel non verbal (ex. maquillage, postures, gestes). Parce qu'il chevauche ces deux catégories, le rire illustre bien que "cette classification [en signes voco-acoustiques et signes corporo-visuels] pose de nombreux problèmes" (Kerbrat-Orecchioni 1990: 138).

En fait, la définition même du verbal, du non verbal et du paraverbal est confuse. Kerbrat-Orecchioni (1990: 139) souligne que "[...] pour certains auteurs (Sebeok, Thorpe, Abercrombie entre autres), le 'paralangage' inclut également les unités kinésiques, dites [... ] 'non verbales'". Qui plus est, les termes *verbal* et *paraverbal* trouvent leurs équivalents dans *linguistique* et *paralinguistique* chez Sapir, Birdwhistell, Labov et Fanshell, Scherer et Giles (Kerbrat-

Orecchioni 1990: 139). Pour notre part, nous nous inspirons de Poyatos (1983, 1993) en adoptant le terme *paralinguistique*[2] pour désigner le groupe de sons auquel appartient le rire. Par opposition, est non verbal tout geste communicationnel ne comportant aucune composante sonore, par exemple, la levée des sourcils.

L'identification des fonctions du rire est tout aussi problématique. Pour certains auteurs, le rire joue un rôle clé dans l'interaction; c'est à ceux-ci que nous consacrons la section 1.1.1 de ce chapitre. D'autres chercheurs, dont il sera question dans la section 1.1.2., ont une perspective psychologique qui met en relief le rôle du rire dans l'expression de l'émotion ou le soulagement de la tension. Enfin, plusieurs auteurs ne voient dans le rire qu'une manifestation du comique, ce qui fera l'objet de la section 1.1.3.

### 1.1.1 Le rire et l'interaction

Kerbrat-Orecchioni (1990: 150), à l'instar de tous les conversationalistes, considère que "la communication est multicanal : elle exploite un matériel comportemental fait de mots, mais aussi d'inflexions, de regards, de gestes, de mimiques...". Les éléments verbaux (ex. les mots), paraverbaux (ex. les soupirs) et non verbaux (ex. la levée des sourcils) permettent la construction du dialogue; ces éléments remplissent donc diverses fonctions telles que l'expression de l'émotion (fonction expressive) ou l'établissement et le maintien du contact avec l'interlocuteur (fonction phatique). Le rire compte parmi les éléments paraverbaux fonctionnels dans la communication. Selon Adelswärd, "speech and dialogue cannot be fully understood without analysing laughter as an integrated element. It occurs non-randomly [and] is socially constructed" (Adelswärd 1989: 129). Dans cette section, nous ferons état des recherches où le rire est décrit comme un élément qui contribue à la gestion de l'interaction.

Le rire dans la conversation quotidienne est abordé selon la perspective ethnométhodologique par Jefferson (1979, 1985), Jefferson *et al.* (1987) et Spielmann (1988). Le terme *ethnométhodologie* désigne l'approche sociologique développée par Harold Garfinkel (1967). Pour les ethnométhodologues, chaque acteur social utilise des "méthodes" lorsqu'il entame une action et une interaction avec autrui. Ainsi,

les faits sociaux [sont] des accomplissements pratiques; le fait social n'est pas un objet stable, il est le produit de l'activité continuelle des hommes, qui mettent en oeuvre des savoir-faire,

[2] Au chapitre 3, nous faisons un usage très précis de ce terme en analysant des émissions paralinguistiques autres que le rire mais dont les effets sont de déclencher celui-ci.

des procédures, des règles de conduite, bref une méthodologie profane, dont l'analyse constitue la véritable tâche du sociologue (Coulon 1987: 20).

La conversation constitue un objet d'analyse de prédilection pour les ethnométhodologues parce qu'elle peut être saisie, captée. Sacks précise:

> [...] I started to play around with tape recorded conversations, for the single virtue that I could replay them [...] It wasn't from any large interest in language, or from some theoretical formulation of what should be studied, but simply by virtue of that [...] I could study it again and again (Sacks [1970] 1992 Tome I: 622).

On peut croire qu'étant microscopique et qualitative, l'analyse conversationnelle risque d'être décontexualisée des "standard sociological concerns such as the nature of the setting or the social identities of the participants". Mais cette abstraction de la dimension sociale "should not be construed to imply that conversational interaction is a realm of activity empirically disconnected from societal and institutional formations, much less from other, more proximate contexts [...]" (Zimmerman et Boden 1991: 9). C'est pourquoi les auteurs du collectif de Zimmerman et Boden "variously [consider] how conversational mechanisms (including turn-taking) act to 'enable' the local achievement and reproduction of institutional and organizational patterns in society [...]" (Zimmerman et Boden 1991: 9). La structure de la conversation est donc liée aux structures sociales. En effet, selon Mey (1993), les ethnométhodologues ont découvert que les règles auxquelles obéit la conversation ressemblent davantage aux règles qui régissent d'autres activités sociales qu'elles ne ressemblent aux règles linguistiques. Ainsi, au lieu de s'intéresser à la grammaticalité des phrases, les ethnométhodologues étudient les contraintes d'enchaînement des tours de parole. C'est dans cette perspective que travaille Gail Jefferson.

Jefferson *et al.* (1987: 156) considèrent que le rire est une "relevant conversational activity, rather than [...] merely disruptive non-speech [sound]". En cela, "the transition from talk to laughter to talk is done in an orderly fashion", celui qui rit adaptant ses rires au tour de parole en cours (que ces paroles soit ou non produites par le rieur). Les auteurs démontrent cette adaptation à l'aide de nombreux exemples, dont le suivant:

(1)

**Ed:** profound things I guess er some thing.
**Nora:** hhhmhh hh hhhhhhhh hih heh ha, =
**Ed:** In any event
**Nora:** = ha ha ha =
**Ed:** = Now w't I'm saying is the t-
**Nora:** hhhh heh-hn

(Jefferson *et al.* 1987: 155)

Les auteurs avancent que, dans cet extrait, "a speaker and a laugher appear to be pursuing their own activities independently of, and perhaps competitively with, each other's", mais que chaque interactant "pursues his activity with an orientation to the other's" (Jefferson *et al.* 1987: 154).

Jefferson (1979, 1985) et Jefferson *et al.* (1987) étudient le rire en combinant une perspective interactionniste avec des méthodes de transcription qui permettent l'isolement et la segmentation du rire, de sorte que celui-ci peut être analysé à la fois à l'intérieur d'un seul tour de parole et en relation avec d'autres tours de parole de la même conversation. Cette pratique permet de dégager le rôle du rire dans la structuration du discours.

Jefferson (1985) souligne l'importance de la transcription onomatopéique des rires, transcription qu'elle juge supérieure à la simple mention d'un rire produit. Par exemple, en fournissant deux transcriptions d'une même conversation, elle montre que la transcription onomatopéique permet d'identifier le rire en tant que "méthode" qu'utilise le locuteur pour obscurcir intentionnellement une partie de son discours, donnant ainsi un certain "travail" de déduction à son allocutaire. Voici les deux versions d'un tour de parole transcrites par Jefferson:

(2a)

Louise: ((through bubbling laughter)) Playing with his organ yeah I thought the same thing!

(2b)

Louise: heh huh hh PLAYN(h)W(h)IZO(h)R'N ya:h I thought the same

(Jefferson 1985: 28-29)

Contrairement à la transcription (2a), la transcription (2b) permet de rendre compte de la façon par laquelle la locutrice "superpose" un rire à ses paroles, en l'occurrence celles qu'elle désire obscurcir. De plus, (2b) indique avec précision où le rire se termine (devant le syntagme "I

thought the same"). Jefferson soutient que le rire "warrants [...] more than a naming of its occurrence, but close attention to just *how* and *where*[3] it occurs" (Jefferson 1985: 34).

C'est une transcription minutieuse qui permet aussi à Jefferson de démontrer qu'un rire du locuteur peut servir d' "invitation" incitant le destinataire à rire, comme dans l'exemple (3) (tiré de Jefferson 1979: 80).

(3)

Joyce: Cuz she wz off in the bushes with somebuddy, tch! (0.7)
Joyce: ehh hhhhhhh
Sidney: Oh(hh)h hah huh!

Jefferson s'intéresse particulièrement aux chevauchements des rires de deux interlocuteurs différents. Ainsi, dans l'exemple (3), Sidney produit un rire à la suite du rire initiateur de Joyce. De la même façon, d'autres auteurs, dont Spielmann (1988: 211), observent qu'un rire peut remplir la fonction d'initier un rire mutuel chez les interactants. La notion d' "invitation" suggère, à notre avis, une image exagérément mécanique de la dynamique interactionnelle du rire. D'ailleurs, Adelswärd signale que la distinction, chez Jefferson (1979) et West (1984) entre le rire invité et le rire offert volontairement est difficile à soutenir (Adelswärd 1989: 113)[4]. Néanmoins, la notion jeffersonienne d'invitation aide à appuyer la thèse selon laquelle le rire est un dispositif interactionnel.

Soulignons que Jefferson (1979, 1985) et Jefferson *et al.* (1987) n'expliquent pas comment ils ont déterminé leur protocole de transcription. Toutefois, les exemples (1), (2) et (3) démontrent selon Mey (1993: 216) que pour mettre en évidence la structure de la conversation, les ethnométhodologues ont dû élaborer des conventions de transcription qui étaient, à maints égards, différentes de celles employées traditionnellement en linguistique. Puisque le rire n'est généralement pas considéré comme un phénomène linguistique (Mey 1993: 216), les ethnométhodologues, en voulant le transcrire, ont créé un nouveau domaine d'étude. D'ailleurs, leur transcription du rire ne correspond pas forcément à une représentation exacte de toute nuance phonétique, mais constitue plutôt "a technique that should be able to help us

---

[3]C'est nous qui soulignons.

[4]Toutefois, dans son analyse, Adelswärd distingue l'occurrence d'un rire chez seulement l'un de deux interactants (*unilateral laughter*) et l'occurrence d'un rire partagé (*mutual* ou *shared laughter*) (Adelswärd 1989: 113). Même si elle récuse la notion d'invitation, Adelswärd parle de l'initiateur du rire partagé. L'auteure démontre que l'initiateur du rire mutuel aurait pu être identifié soit comme l'interactant qui rit en premier (*temporal criteria*), soit comme le locuteur qui rit en ayant la parole ou dont le tour de parole vient de s'achever (*turn-structural criteria*), soit comme celui qui introduit le thème qui provoque le rire (*pragmatic criteria*) (Adelswärd 1989: 113-114). L'initiateur "pragmatique" d'Adelswärd correspond à ce que nous appelons le responsable du constituant déclencheur, critère qui sera présenté dans le chapitre 3.

identify the ways in which people establish the 'traffic rules' of talk, using linguistic (as well as other, e.g., gestural) means" (Mey 1993: 216).

Si les ethnométhodologues emploient des méthodes de transcription du rire qui contribuent à cerner la distribution de celui-ci dans le discours, leur approche comporte aussi une dimension fonctionnelle. Dans l'exemple (2), il s'agit d'une fonction d'obscurcissement du rire; dans l'exemple (3), il s'agit d'une fonction d'invitation. Mey mentionne certaines fonctions générales du rire que nous retrouvons sous une forme ou une autre dans d'autres études qui seront présentées. Le rire peut intervenir pour clore une séquence; par exemple, il pourrait être produit par le destinataire pour indiquer qu'il vient de saisir la signification d'une blague (Mey 1993: 216).

Le rôle du rire dans la clôture des séquences est aussi décrit par Spielmann (1988: 211) qui offre une analyse ethnométhodologique de la conversation algonquine. Le rire figure aussi parmi les "methods that people engaged in [...] conversation use to initiate, sustain and terminate a series of topically-related utterances in the context of humorous talk" (Spielmann 1988: 201). Dans l'exemple (4), les trois manifestations de rires mutuels correspondent à trois étapes (initiation, soutien et clôture) du développement d'un sujet par le locuteur **M** (qui s'adresse à plusieurs allocutaires).

(4)

**M1** Niminwendaan keniin e cockwaadaweyaan
aadidok sa keyaabadj ke odji kackitowaaban (1.0) (rire.5)
Noongom mayaa *nidaa kitci pagicin!*
Moi j'aime patiner, je ne sais pas si je pourrais
encore (1.0) (rire .5). Aujourd'hui *je tomberais c'est certain!*
(rires 2.0)

**M2** Nidaa kitci kijiiyaabonan noongom mayaa!
Je glisserais à une vitesse incroyable maintenant!
(rires 2.0)

**M3** Ihimaa nidaa kotaadabonaaban!
Je glisserais en perdant le contrôle!
(rires 7.0)
(Spielmann 1988: 203-204)[5]

Le "laughter timing" est à la fois un indice apporté par le locuteur pour souligner la progression thématique et un signal de coopération donné par l'allocutaire pour indiquer la qualité de la réception, donc de la transmission du message. Les prochains paragraphes sont

[5]C'est nous qui traduisons la glose d'anglais en français.

consacrés aux fonctions interactionnelles du rire soulignées par des chercheurs n'appartenant pas au groupe des ethnométhodologues.

La fonction du rire comme signal back-channel est attestée par plusieurs auteurs . LaGreca *et al.* (1996: 330) font remarquer aussi que, "laughter constitutes a back-channel signal which, like others, confirms the auditor's active role in the conversation", constat présenté également par André-Larouchebouvy (1984: 176) et par Laforest (1992). Selon Laforest (1992), le signal back-channel assure la structuration cohérente du dialogue et témoigne d'un consensus entre les interlocuteurs que cette cohérence existe, la fonction du signal étant "de renseigner le locuteur sur la réception de ses interventions et le bon fonctionnement de la communication" (Laforest 1992: 137). Alors, comme tout autre signal back-channel, le rire aide à maintenir non seulement une cohérence dans la structuration de la conversation même, mais aussi un accord entre les interlocuteurs sur le fait que la cohérence est manifeste. Le rire back-channel joue donc un rôle dans la construction coopérative de l'échange.

Dans son étude sur le back-channel en situation d'entrevue sociolinguistique, Laforest découvre que 6.8% des 2,377 occurrences du signal back-channel repérées dans son corpus[6] se manifestent sous la forme de rires (Laforest 1992: 112). Ces 162 rires back-channel se regroupent dans la catégorie fonctionnelle du *support par déclaration d'attitude* (Laforest 1992: 158). Il s'agit de l'expression, par l'allocutaire, d'émotions et d'attitudes souhaitées par le locuteur (Laforest 1992: 139). Le rire de l'intervieweur signale alors à l'informateur qu'il y a écoute et évaluation (réelles ou non).

À l'instar de Laforest (1992), LaGreca *et al.* (1996) ont aussi réalisé leur étude à partir d'entrevues sociolinguistiques, mais leur recherche a comme objet le rire lui-même. C'est dans la lignée de leur étude que le présent mémoire s'insère. LaGreca *et al.* démontrent que globalement[7], l'occurrence de rires confère une dimension harmonieuse et coopérative à l'échange, "both [speakers] agreeing on the emission and reception of the laugh signal" (LaGreca *et al.* 1996: 321). Sur le plan phonétique, cette fonction du rire est démontrée par la synchronisation, entre les participants, de la durée de leurs rires (LaGreca *et al.* 1996: 330). Le rire indique que l'échange répond aux normes de l'interaction ou que le *bonheur*

---

[6]Ce corpus est constitué de 11 des 12 entrevues sociolinguistiques du corpus Montréal 84 faisant l'objet de la présente étude (voir le chapitre 2).

[7]Nous distinguons le contexte global et le contexte local du rire. Le contexte global comprend la situation de communication même (l'entrevue) et est donc à la fois discursif et situationnel. En revanche, le contexte local est strictement discursif: il s'agit de l'énoncé qui déclenche le rire. Nous verrons au chapitre 3 que le contexte local du rire (le cotexte) correspond à peu près à un acte de langage.

*conversationnel* (Auchlin 1991) est manifeste. Le rire est ainsi un indicateur de la tonalité[8] légère de l'interaction.

LaGreca *et al.* (1996) observent que localement le rire peut servir d'instruction quant à l'interprétation des énoncés. Le rire peut signaler l'aspect comique d'un discours ou l'adéquation de traiter un sujet avec légèreté. Dans l'exemple suivant, qui porte sur l'expulsion de l'informatrice de l'école, le rire est un indicateur du ton léger, donc du caractère non dramatique de l'événement:

(5)

2. Puis là les deux on a été renvoyées. En plein mois de janvier.
' Fallait se trouver une école. **(rire)**
1. **ah oui? (rire)**
2. **Oui** J'en ris aujourd'hui ah je trouve ça drôle. Bien d'un autre côté:
1. Mais dans le temps ça devait être pas-mal plus tragique non? **(rire)**
2. Ah toutes lé: toutes mes amies au couvent se sont toutes
révoltées: [...] (4'84: 28)

Cependant, LaGreca *et al.* reconnaissent qu'une interaction harmonieuse exige l'adéquation entre le rire et le discours qui le déclenche. En fait,"laughter [...] may be proscribed in certain portions of conversation if the topic warrants this restriction. On the basis of various clues, the listener can determine if laughter is an appropriate or, instead, a proscribed cooperation signal" (LaGreca *et al.* 1996: 321-322).

D'autres auteurs soulignent aussi que le rire sert d'instruction pour l'interprétation donnée ou à donner au discours. Adelswärd (1989) a analysé les rires à partir d'un corpus constitué de quarante-cinq heures de conversations relevant de situations qui étaient "more or less institutional with fixed role-structures and goals" (Adelswärd 1989: 112)[9]. Une fonction du rire est de "[tell] one's conversational partner something meant to be interpreted as funny [...]" (Adelswärd 1989: 116). De même, pour Spielmann, le rire bref produit en (4) par **M** au milieu de sa première intervention signale aux allocutaires que "something funny is coming up in the current or next utterance" (Spielmann 1988: 206). Enfin, Schenkein (1972), qui a aussi analysé le rire dans la conversation entre plus que deux participants, écrit:

---

[8]Nous empruntons ce terme à Hymes (1972), pour qui le *KEY* de la conversation correspond à la position prise par rapport au discours en cours (plaisanterie, attitude grave, etc.).
[9]Il s'agit d'entrevues d'emploi, de conversations téléphoniques, d'entrevues auprès d'accusés après leurs procès et de négociations entre des étudiants du secondaire dans la planification de leurs programmes d'études.

> a *heheh* can be used to instruct the hearers of some utterance that it is intended as nonserious; to accomplish this task a *heheh* can be tagged on to the end of such an utterance as some kind of insurance that the utterance will not be taken seriously, literally, or in its more typical senses (Schenkein 1972: 366).

Rittaud-Hutinet (1987: 280) mentionne que le rire peut être employé pour "donner au message un sens pragmatique différent, voire inverse, du sens sémantique des mots". Au moyen de l'exemple suivant, tiré d'un corpus de conversation spontanée, Rittaud-Hutinet démontre que le rire peut modifier un message verbal :

(6)

je retourne la question **(rire)** (Rittaud-Hutinet 1987: 280)

L'auteure prétend que le locuteur rit en réaction à sa propre gêne[10], compte tenu que son énoncé s'écarte d'un inventaire d'énoncés qui seraient plus "normaux" dans le contexte dialogique en question (l'auteur prétend qu'on dirait plutôt "Et toi, qu'est-ce que tu en penses?") (Rittaud-Hutinet 1987: 280)[11]. Le rire fonctionne donc "comme complément d'information ayant pour but de contrebalancer l'incongruité du texte" (Rittaud-Hutinet 1987: 280). Cette perspective rejoint celle de Poyatos, qui avance que le rire peut qualifier le message verbal (Poyatos 1993: 260-261) et celle de Adelswärd, pour qui "unilateral laughter is often used to modify verbal expressions or attitudes" (Adelswärd 1989: 129).

Le back-channel, l'instruction et la qualification du message sont toutes des fonctions du rire qui assurent le bon déroulement de la communication. Si le bon déroulement équivaut plus généralement à un accord interactionnel, il n'est pas surprenant que certains chercheurs fassent appel à des notions d'harmonie et de cohésion pour expliquer la présence du rire. Gutwirth (1993) soutient que le rire réduit la tension inhérente à la vie en société Il résume cette fonction ainsi:

> Social existence [...] is a matter of fitting ourselves into a finite set of small groupings - be it the family, the workplace, the club, or the beach party. Laughter figures [...] in the constant adjustments required for the smooth functioning of these social organisms (Gutwirth 1993: 38)[12].

---

[10]L'invocation de la gêne comme facteur explicatif de l'émergence du rire relève d'une conception de l'état psychologique du sujet parlant. À notre avis, cette explication est inopérante parce que non manifeste. Notre traitement des facteurs psychologiques est abordé dans la section 1.1.2. du présent chapitre.

[11]Ainsi, il s'agit d'"une sorte de rire d'excuse, gauche, vaguement étouffé [qui diminue] le caractère insolite" de l'énoncé (Rittaud-Hutinet 1987: 280).

[12]Pour Gutwirth (1993) et bien d'autres auteurs, le rire est abordé principalement en tant que réaction à un stimulus comique. La dimension comique du rire est discuté à la section 1.1.3. du présent chapitre.

La fonction du rire en tant qu'excuse relève de la notion de face. Brown et Levinson (1987) reconnaissent, en s'inspirant de Goffman (1967), que toute interaction représente des menaces potentielles pour les faces des participants. Brown et Levinson (1987: 61) écrivent:

> [F]ace is something that is emotionally invested, and that can be lost, maintained, enhanced, and must be constantly attended to in interaction. In general, people cooperate (and assume each other's cooperation) in maintaining face in interaction, such cooperation being based on the mutual vulnerablity of face.

La face a deux aspects. La face positive d'un participant à l'interaction renvoie à son "positive consistent self-image or 'personality' (crucially including the desire that this self-image be appreciated and approved of)"; la face négative du participant renvoie à son "basic claim to territories" et implique "freedom of action and freedom from imposition" (Brown et Levinson 1987: 61). Brown et Levinson proposent le terme FTA (*face threatening act*) pour désigner des propos (ex. une menace) et des éléments non verbaux (ex. le fait de tomber ou de s'enfarger) qui "intrinsically threaten face" (Brown et Levinson 1987: 65)[13].

Dans la même lignée, Adelswärd (1989) démontre que le rire est déployé dans la gestion des faces (*face work*) de chaque participant à la conversation. Par exemple, dans les entrevues d'emploi, certains clients rient après s'être décrits d'une façon qui risque de paraître trop présomptueuse pour sauvegarder leur face positive (c'est-à-dire pour supprimer la possibilité qu'on les considère trop confiant ou narcissique) (Adelswärd 1989: 125). De la même façon, pour Kerbrat-Orecchioni (1990), le rire peut être un "procédé distanciateur [qui contribue] à la neutralisation des effets désastreux que produit inévitablement sur l'auditoire une transgression éhontée de la loi de modestie" (Kerbrat-Orecchioni 1992: 230). La "loi" en question est celle qui défend au locuteur de présenter, dans son propre discours, une image trop positive de lui.

La notion de modestie proposée par Brown et Levinson (1987), Adelswärd (1989) et Kerbrat-Orecchioni (1992) semble suggérer qu'il y a un code moral implicite dans une communauté donnée de locuteurs, un ensemble de règles voulant, entre autres, que la face positive ne prenne pas "trop" de place. D'autres implicites sociaux, à savoir ceux ayant trait à ce qui porte offense, sont insinués par Gutwirth, pour qui "laughter can be enlisted in a cause to the degree

---

[13]Ces auteurs précisent: "By 'act' we have in mind what is intended to be done by a verbal or non-verbal communication, just as one or more 'speech acts' can be assigned to an utterance" (Brown et Levinson 1987: 65). Ils empruntent leur définition du terme *acte* à Grice [1957] (1971), dont ils résument le principe ainsi: "a communicative act is a chunk of behaviour B which is produced by S with a specific intention, which S intends H to recognize, this recognition being the communicative point of S's doing B" (Brown et Levinson 1987: 286).

that it sanitizes [the] employment of the forbidden [...] It is in fact management of the offensive that is [laughter's] rhetorical function [...] (Gutwirth 1993: 31)"[14].

Le rire permet donc de régir les tensions et de tenir en échec les menaces à la face, réduisant ainsi la discordance sociale. Il n'est pas étonnant alors que pour plusieurs auteurs, le rire assure la cohésion du groupe. Foerster (1984) avance que le fait de "rire ensemble renforce les liens entre les membres d'un groupe", fait qu'observe Coser (1959) chez les patients en milieu hospitalier. Pour Adelswärd, aussi, "[m]utual laughter is a sign of rapport and consensus" (Adelswärd 1989: 129). André-Larochebouvy (1984) observe que le rire produit en réaction à la plaisanterie peut assurer la cohésion entre les interactants (André-Larochebouvy 1984: 175). Elle constate aussi que lorsqu'un rire est "adéquat" par rapport à la réplique qu'il commente, ce rire relève du jeu mimétique (André-Larochebouvy 1984: 175-176), dimension conversationnelle d'intégration et d'inclusion qui accorde aux interlocuteurs une appartenance au même groupe, de sorte que ceux-ci en sont satisfaits (André-Larochebouvy 1984: 163). Par contre, s'il n'y a pas d'adéquation entre le petit rire et la réplique qu'il commente, ce rire est un élément du jeu agonal, et marque "affrontement, compétition, rapports de force" (André-Larochebouvy 1984: 149).

Le rire intervient aussi dans la négociation des rapports sociaux. Cette fonction du rire ressort dans les quatre situations de communication analysées par Adelswärd (1989). Des rires de négociation sont observés par exemple dans les entrevues d'emploi, dont "[o]ne of the characteristic features [...] is that the participants have to manage a social relationship" (Adelswärd 1989: 124). Cette remarque est pertinente pour notre recherche puisque le rapport entre l'informateur et l'intervieweure est social plutôt que personnel.

Le rire est finalement un dispositif communicationnel selon Foerster (1984) et Vogel (1989). À partir d'un corpus de séances enregistrées sur vidéo, Foerster tente de découvrir les "stimuli qui provoquent le rire" et le "rôle [que] joue le rire" en situation pédagogique (Foerster 1984: 37)[15]. S'inspirant de Watzlawick *et al.* (1972), l'auteure établit que les stimulus du rire se classent dans deux catégories, soit celle du "contenu verbal spécifique à la situation d'apprentissage" (catégorie communicationnelle) et celle touchant "au fonctionnement du groupe, à la relation établie entre les interlocuteurs" (catégorie métacommunicationnelle) (Foerster 1984: 37). Parmi les stimulus communicationnels, Foerster classe les erreurs, les

[14]Gutwirth s'inspire dans ce propos de Cicéron qui, dans *De oratore*, décrit l'usage correct de plaisanteries dans la rhétorique juridique ou politique (Gutwirth 1993: 30).
[15]Notons ici le choix méthodologique de cette auteure de considérer le rire et le sourire comme une seule et même entité. Cette démarche diffère de la nôtre, comme nous le verrons dans le chapitre 2.

expressions à caractère redondant[16] et les contenus verbaux humoristiques (Foerster 1984: 38). Dans la catégorie des stimulus métacommunicationnels, Foerster classe les situations où un apprenant doit choisir un interlocuteur, les situations "de complicité entre les interlocuteurs engagés dans une tâche commune" et les situations de jeu à caractère comique. Elle note aussi que l'une des manifestations métacommunicationnelles du rire est d'exprimer l'approbation d'une activité proposée par l'enseignant.

Bien qu'elle n'explique pas sa définition d'un rire, Foerster indique que le plus grand nombre de rires dans ses données surgissent en réaction à des propos verbaux humoristiques, des erreurs, des situations comiques et des expressions redondantes. Elle conclut que le rire "joue un rôle de facilitateur et de régulateur de la communication" (Foerster 1984: 39). Le rire est un élément non verbal qui constitue une "partie intégrante d'un rituel spécifique et propre à la classe de langue" (Ibid.).

Vogel aborde la question du rire sous un angle particulier, celui de la sémiogenèse[17]. Sa description du développement phylogénétique et ontogénétique du rire met au jour l'importance du rire en tant que dispositif communicationnel. Vogel présume qu'il y a des liens entre, d'une part, la fonction communicationnelle du rire et, d'autre part, la genèse de cette capacité chez les êtres humains et son développement chez l'enfant. Nous nous arrêterons brièvement à ces liens.

Vogel remarque que "the phylogeny of the smile and the laugh is part of the larger question of how facial expressions came to acquire communicative function during the course of evolution" (Vogel 1989: 185). L'auteure prétend qu'au départ, des gestes comme le rire étaient ou bien non significatifs sur le plan fonctionnel, ou bien significatifs uniquement quant à l'adaptation à l'environnement. Ainsi, le rire n'aurait acquis que plus tard ses fonctions sémiologiques et sociales (Ibid.).

La phylogenèse du rire est expliquée de diverses façons par les éthologues. Par exemple, le rire est comparé à la manifestation "à bouche ouverte" typique dans les jeux qui simulent le combat et la poursuite chez les primates (Vogel 1989: 187). L'ontogenèse du rire devient intéressante par rapport à la dimension sociale de cet acte, particulièrement par comparaison à l'ontogenèse du sourire:

---

[16]Stimulus qui selon Foerster rappelle la théorie du "mécanique plaqué sur du vivant" de Bergson, que nous abordons dans la section 1.1.3 du présent chapitre.
[17]Pour une description de la sémiogenèse, voir Vogel 1989: 4-5.

> Unlike the smile, which in the case of early infancy appears to be a more personal reaction to the infant's interaction with and assimilation of environmental structure, laughter seems to require a social situation with two participants [...] whereas the smile begins as a response to a wide range of excitation sources, e.g., internal neurological activity [...], infant laughter [...] is a response to a situation which is almost exclusively social (Vogel 1989: 202-203).

Pour Vogel, le rire relève donc de l'interaction dès sa première manifestation chez l'individu.

Les études présentées dans cette section démontrent que le rire, élément fondamental de l'interaction, remplit diverses fonctions communicationnelles identifiées différemment selon les chercheurs et les perspectives d'analyse. Pour les ethnométhodologues, le rire peut servir à obscurcir un propos; le rire doit donc s'intégrer dans une structure conversationnelle cohérente. Les fonctions du rire en tant que signal back-channel (Laforest 1992) et en tant qu'instruction pour l'interprétation des énoncés (LaGreca *et al.* 1996) témoignent de la place importante qu'occupe le rire dans la construction coopérative de l'échange. Pour André-Larochebouvy (1984: 175-176), le rire aide à maintenir la cohésion ou le "jeu mimétique" en diminuant les tensions et les menaces aux faces. Enfin, le rire a un rôle dans la négociation des rapports de statut (Adelswärd 1989).

Les auteurs cités dans cette section ont tous démontré que le rire est un phénomène interactionnel. Le rire assure la cohésion du groupe, la protection des faces et la réduction des frictions. Il est donc peu étonnant que le rire émerge dans la conversation.

### 1.1.2 Le rire et la psychologie

Le rire est une manifestation des émotions et à ce titre, il a fait l'objet d'observations d'ordre psychologique. Poyatos, qui fait l'inventaire des phénomènes paralinguistiques, classe le rire parmi les *differentiators*, des sons qui "characterize and differentiate (hence the label chosen) physiological reactions [...] as well as psychological states and emotional reactions" (Poyatos 1993: 245)[18]. Dans la même veine, Rittaud-Hutinet (1987) et Mey (1993) écrivent que le rire peut signaler la gêne. De son côté, Adelswärd conclut que, "laughter tells us something about the subjectivity and ambiguity of everyday experience" (Adelswärd 1989: 129).

---

[18]Plus loin, cet auteur écrit qu'il serait préférable de considérer les *differentiators* comme des *alternants* là où les *differentiators* "do not occur simultaneously to verbal language" (Poyatos 1993: 383). Les *alternants* sont des "paralinguistic phenomena [...] which stand by themselves with as much lexical value as words within each linguistic and cultural community" (Poyatos 1993: 245).

Le *relief theory* est une autre approche psychologique du rire. Freud ([1905] 1992) perçoit le rire comme un exutoire à l'agressivité et à la tension. Jardon (1988: 19) décrit le rire comme "la résultante d'une épargne d'énergie psychique évacuée rapidement". De même, Gregory (1924: 197-198) soutient que:

> Release of repression [...] is [...] a particular instance of the method of laughter. Laughter [...] relaxes an unrequired effort [...]; when it breaks the pressure of inhibition it pleasantly interrupts the "effort" of repression. Laughter arises when gathered energies are suddenly called off [...].

Pour Foerster (1984: 38), le rire produit en réaction à certains stimulus métacommunicationnels et communicationnels témoigne de "satisfaction ou également de soulagement d'avoir accompli une tâche commune". Parce qu'elles font intervenir des notions telles que la satisfaction, le soulagement et la gêne, les explications psychologiques du rire sont peu utiles pour la présente étude, ce qui sera explicité plus loin dans ce chapitre.

### 1.1.3 Le rire et le comique

Escarpit constate qu'"[e]ntre le rire, phénomène physique [...] et l'humour, phénomène complexe, à la fois psychologique, esthétique et social, il n'y a pas de frontière très nette (Escarpit 1991: 85-86). Cependant, la relation entre l'émergence du rire et les situations et discours que l'on qualifie de comiques, drôles, parodiques, etc. est inévitable. C'est pourquoi nous y consacrons cette section. Dans un premier temps, nous explicitons le lien entre le rire et le comique. Ensuite, nous signalons que définir le comique et l'humour est une tâche complexe qui, au mieux, ne conduit les chercheurs qu'à faire des classements des théories du comique. En dernier lieu, nous analysons les travaux de plusieurs auteurs, dont Jardon (1988) et Bergson ([1901] (1977) dans Jardon 1988), afin de dégager des critères d'identification de discours et de situations comiques. La délimitation du comique dans le langage (comique du discours), ainsi que dans les faits racontés (comique de situation), est nécessaire dans la présente étude puisque notre analyse porte sur le rire produit en réaction au discours (voir le chapitre 3).

L'association étroite entre le rire et le comique ressort dans les titres de plusieurs ouvrages où le mot *rire* revêt un sens métonymique désignant le comique ou l'humour; par exemple *Laughing: A Psychology of Humor* (Holland 1982), *Le rire: essai sur la signification du comique* (Bergson 1901), *Some Social Functions of Laughter: A Study of Humor in a Hospital Setting* (Coser 1959). Quant à Jardon (1988: 9), elle reconnaît "qu'il existe des rires qui n'ont aucun rapport avec le comique: celui appartenant à certains rites d'échange [par exemple]".

Toutefois, Jardon souligne que le " 'comique' [est] considéré comme une expression générique recouvrant toutes les formes tant gestuelles que verbales qui nous font rire et même sourire" (Jardon 1988: 9). Par conséquent, le comique et le rire "sont [...] pratiquement indissociables" (Ibid.).

Si Jardon (1988) et Elgozy (1979) s'intéressent uniquement au comique dans le langage écrit, d'autres auteurs illustrent la fusion de deux points de vue, celui voulant que le rire constitue un paralangage ancré dans l'interaction et celui qui vise à traiter les aspects sociaux, culturels et cognitifs du comique. Ces ouvrages présentent la nature interactionnelle du rire en tenant pour acquis que celui-ci peut avoir des stimulus humoristiques. Vogel (1989) est représentative de cette tendance en incluant une analyse phylogénétique et ontogénétique du rire dans son ouvrage sur l'humour. Pour cette auteure, l'humour est un dispositif sémiologique (Vogel 1989: 6) qui surgit dans des contextes sociaux et le rire en est un signe: "[w]hen we laugh at something when someone else is around, we signal the occurrence of humor - and laughter, therefore, serves a specifically semiotic function" (Vogel 1989: 30).

Dans la même lignée, Spielmann (1988) reconnaît le lien entre rire et humour en démontrant que le rire partagé joue un rôle non seulement dans l'interaction conversationnelle, mais aussi dans la mise en valeur de thèmes culturellement humoristiques de la culture algonquine (Spielmann 1988: 202). Rappelons également que LaGreca *et al.* (1996) démontrent que le rire peut servir à signaler qu'un discours doit être traité avec légèreté.

Le lien entre le rire et le comique est incontestable. Mais si le rire est un élément sonore facile à repérer dans la parole[19], le comique est une notion abstraite qui fait appel à un ensemble de points de vue autant culturels que personnels, autant discursifs que mentaux. Comme l'a constaté Elgozy, "la confrontation des définitions concoctées par les plus notoires spécialistes [de l'humour et du comique] ne laisse dégager aucune conclusion." (Elgozy 1979: 11). Holland (1982) aussi prend conscience de la pléthore de théories sur l'humour et il tente d'en dégager une synthèse. Vogel (1989) mentionne une tendance parmi les chercheurs à vouloir classer les théories sur l'humour en catégories. Selon elle, les chercheurs seraient d'accord pour accepter une classification en trois groupes: les théories d'incongruité, les théories de supériorité, et les théories de soulagement (Vogel 1989: 7).

[19]C'est-à-dire que l'on peut identifier à l'écoute un rire dans le discours oral. Cette facilité de repérage s'est avérée importante dans notre démarche méthodologique (voir le chapitre 2).

Les théories du soulagement font appel aux conceptions psychologiques du rire telles qu'abordées dans la section 1.1.2 du présent chapitre. Elles sont donc moins pertinentes pour notre étude[20]. Les théories de supériorité, abordée notamment par Raskin (1985: 36-37) et par Vogel (1989: 5-19), englobent tout ce qui relève de la dérision, élément qui est présent dans les discours ironiques et satiriques, par exemple. Les théories d'incongruité, qui trouvent leurs origines chez Aristote, ont été développées aux 18e et 19e siècles par Kant et Schopenhauer (Morreal 1983: 16). Selon ces théories, "amusement is an intellectual reaction to something that is unexpected, illogical, or inappropriate in some other way" (Morreal 1983: 15)[21].

Les théories d'incongruité, dans la mesure où elles font appel à des procédés formels dans le langage, nous paraissent les plus opérationnelles pour circonscrire le discours comique[22]. Morreal (1983) identifie l'allitération excessive et le calembour comme des exemples d'incongruité linguistique (Morreal 1983: 70). Il fait aussi mention d'incongruité pragmatique, donnant comme exemple la manipulation de présuppositions (Morreal 1983: 77-78). Enfin, cet auteur soulève l'incongruité liée à la transgression des maximes de Grice. Un exemple serait le locuteur prolixe qui, en transgressant la deuxième règle de la maxime sur la quantité (*Que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis* (Grice [1975] 1979: 61) "is [...] a stock comic character" (Morreal 1983: 80).

Dans l'optique sémiologique de Milner (1972), l'humour résulte d'un "renversement" linguistique ou situationnel. Par exemple, un calembour "is a paradigmatic reversal of two items: instead of the anticipated [item], [le calembour] is a member of the same virtual series that is actually used and the other item is relegated to virtual status" (Milner 1972: 17).

En plus de traiter l'incongruité dans le discours, Morreal énumère différentes situations d'incongruité susceptibles d'avoir un effet comique: la "déficience", exemplifiée dans la difformité qui caractérise les costumes des clowns (Morreal 1983: 65), la ressemblance entre deux objets, par exemple, entre un serpent en caoutchouc et un serpent vivant (Morreal 1983:

---

[20]D'autant plus que dans notre discussion sur le rire, nous accordons une place minimale à la perspective psychologique de l'humour, par exemple l'optique de Freud ([1905] 1992: 411) voulant que l'humour et le comique constituent des moyens de revivre la légèreté de l'enfance.

[21] À juste titre, Gutwirth décrit les théories du comique portant sur l'incongruité comme "intellectualistes", ses deux autres regroupements étant les théories "fonctionnalistes" et les théories "psychologiques" (Gutwirth 1993: 2).

[22]D'ailleurs, les propos de Raskin (1985) dénotent que les théories d'incongruité sont les mieux adaptées à notre analyse. Cet auteur emploie le terme *humor act* pour désigner "an individual occurrence of a funny stimulus" (Raskin 1985: 3). Le *stimulus*, le *speaker* et le *hearer* sont trois facteurs qui définissent le *humor act* (Raskin 1985: 4). Selon Raskin, "[...] the **incongruity**-based theories make a statement about the **stimulus**; the **superiority** theories characterize the **relations** or **attitudes** between the **speaker** and **hearer**; and the **release/relief** theories comment on the feelings and psychology of the **hearer** only" (Raskin 1985: 40, caractères gras dans le texte).

67) et la juxtaposition de choses opposées, comme un chihuahua et un saint-bernard photographiés ensemble (Morreal 1983: 69). En fait, ces exemples illustrent, comme les six catégories de Bergson (1901), le comique de situation.

Schaeffer (1981) s'intéresse aussi au rôle de l'incongruité dans l'humour. Comme Milner (1972), Schaeffer (1981) traite l'humour selon entre autres, un point de vue cognitif: "[a]ll laughter is the result of the apprehension of an incongruity within a ludicrous context" (Schaeffer 1981: 38). Le contexte ludique est défini comme, "a place of mental pleasure without the mediation of reason, without the expenditure of work, and without the censorship of morality" (Schaeffer 1981: 24). Ainsi, l'humour ne se définit pas comme la simple présence d'incongruité; il s'agit plutôt d'une incongruité pertinemment contextualisée:

> [w]hile it is true that the mental process by which the mind solves incongruities is exactly the same whether the incongruities are ludicrous or serious, the [...] intention [...] is radically different. In serious examples, [...] [t]he significance that we discover and the pleasure that we feel engage us with reality . But the ludicrous context [...] suggests that we explore the trains of association not in search of truth, but pleasure (Schaeffer 1981: 21-22).

En raison de son contexte ludique, une incongruité humoristique recouvre un champ d'interprétation assez large: "[t]he ludicrous context informs you that within its purview is an incongruity with which you may do what you will so long as what you make of it gives you the pleasure of laughter" (Schaeffer 1981: 22).

Le mot d'esprit, auquel Schaeffer consacre un chapitre complet, tend particulièrement à recevoir des interprétations opposées (Schaeffer 1981: 42). La marge importante d'interprétation résulte du fait que le mot d'esprit fournit peu de détails (Schaeffer 1981: 56). Schaeffer donne l'exemple d'un mot d'esprit où une femme brune donne naissance à un bébé roux. Le médecin demande si le père est roux. Lorsque la femme répond qu'elle ignore ce détail, le père n'ayant "pas enlevé son chapeau" le lecteur se trouve devant plusieurs incongruités, entre autres

> the remarkably incongruous image of a naked (partly clothed? unzipped?) man busy in the act of love while wearing a hat (boater? porkpie? ten gallon? [...]). My point here [...] is that the joke situates within a ludicrous context relatively broadly defined incongruities so that different readers may contribute their own extremely personal significations for the sake of laughter (Schaeffer 1981: 56)

Les quatre types de discours comiques décrits par Jardon reflètent aussi l'idée d'incongruité. Pour cette auteure, le comique est une notion générique recouvrant à la fois des discours et des

situations (Jardon 1988). Elle énumère en premier lieu les caractéristiques générales du discours et de la situation comiques dans le texte littéraire. Dans la deuxième section de son livre, elle circonscrit ce qu'elle considère comme les quatre grands types de discours comique: l'ironie, l'humour, la parodie et la satire.

La première section du livre de Jardon est consacrée en grande partie à Bergson qui a "élaboré une théorie générale du comique qui [est] applicable à toutes les formes qu'il s'agisse du geste, du mouvement, du caractère, de l'action et de la parole" (Jardon 1988: 20-21). L'essentiel de sa théorie repose sur le postulat que "[l]e comique est provoqué par du mécanique plaqué sur du vivant" (Bergson 1901: 29 dans Jardon 1988: 21). Bergson définit le mécanique et le vivant ainsi:

> Ce que la vie et la société exigent de chacun de nous, c'est une attention constamment en éveil [...], c'est aussi une certaine élasticité du corps et de l'esprit [...]. *Tension* et *élasticité*, voilà deux forces complémentaires l'une de l'autre que la vie met en jeu (Bergson 1901: 14 dans Jardon 1988: 21).

Le comique naît d'une juxtaposition de ces deux éléments. Ainsi, lorsque des tartes à la crème et des coups de bâton ridiculisent un personnage dans le cinéma muet, "le raideur se situe dans tout ce qui empêche le naturel de se poursuivre" (Jardon 1988: 22). En outre, puisque les tartes et les coups de bâton sont des " 'gags' [...] qui [...], sans cause logique apparente, tombent de façon inopinée sur la tête du personnage", nous voyons comment "[l]e comique est [...] accidentel; il reste [...] à la surface de la personne" (Bergson 1901: 8 dans Jardon 1988: 21). Mais Bergson reconnaît aussi les éléments "intérieurs" du comique, ce que Jardon appelle "le comique de caractère" (Jardon 1988: 22). La distraction, l'esprit de chimère et "diverses déformations de la volonté et du caractère" (Bergson 1901: 13 dans Jardon 1988: 23) constituent pour Bergson des manifestations d'un manque d'adaptation à la société. La raideur de la personnalité comique s'exemplifie dans l'adhésion absolue à l'idée fixe (Jardon donne l'exemple du bourgeois dans *Le bourgeois gentilhomme* de Molière), ou bien par la distraction qui a amené un professeur à se rendre en voiture à Montréal accompagné de son épouse, puis à partir pour Québec en train, sans elle, le soir venu (Jardon 1988: 22-23).

Si, pour Bergson, le comique se caractérise par "tout arrangement d'actes et d'événements [donnant...] la sensation nette d'un agencement mécanique" (Bergson 1901: 53 dans Jardon 1988: 28), le comique de situation n'est qu'une manifestation du mécanique. Jardon énumère les six formes de comique de situation cernées par Bergson: (1) le diable à ressort, soit la confrontation de deux personnes obstinées qui persistent dans leur comportement jusqu'à ce que l'une des deux personnes cède, (2) la répétition de situations pareilles ou similaires, (3) le

pantin à ficelles, soit la présentation d'un personnage comme un simple jouet entre les mains d'un autre qui s'en amuse, (4) l'inversion des situations, par exemple le voleur volé, (5) la boule de neige, faite d'une situation initiale à laquelle se greffent en cascade d'autres situations qui, la plupart du temps, ramènent les personnages au point de départ et (6) l'interférence de séries, selon laquelle tout se passe sur deux niveaux de compréhension, c'est-à-dire que tout est double dans l'esprit du rieur, il y a conjonction de deux signifiés pour un signifiant ou de deux signifiants pour un signifié, ce qui génère le risible. Ce dernier type de comique de situation se manifeste principalement dans le quiproquo et l'ironie situationnelle (Jardon 1988: 28-30).

Si Bergson cerne le comique de situation, Sareil (1984) relève les caractéristiques générales du discours comique qui "doit nécessairement prendre la forme d'un divertissement" (Sareil 1984: 21). Un premier trait du discours comique d'après Sareil est la désacralisation: "[l]'écrivain va [...] rire [...] surtout de l'importance que l'homme attache à lui-même et à des événements qui ne méritent peut-être pas d'être pris au sérieux" (Sareil 1984: 22). Jardon (1988: 25-26) nous rappelle que le langage lui-même peut être désacralisé par le calembour, le double sens des mots et le jeu sur l'arbitraire du signe.

Sareil énumère en deuxième lieu le caractère négatif du comique: "[m]ême si [le comique] n'entend pas démolir, et que la plaisanterie soit sans méchanceté, [le comique] est forcément *contre* " (Sareil 1984: 31). L'auteur comique introduit les éléments de son histoire "jamais pour les défendre, mais pour les attaquer" (Sareil 1982: 32). Le langage comique se caractérise aussi par une dédramatisation dans le traitement du sujet:

> Le premier objectif d'un romancier sérieux ou d'un dramaturge est de créer une ambiance qui rende l'histoire acceptable et provoque chez le lecteur ou le spectateur un sentiment de curiosité, d'espoir ou d'inquiétude. L'auteur comique, lui, ne veut pas de cette atmosphère; il s'arrange donc pour qu'à chaque pas surgisse une incongruité qui vienne détruire la continuité harmonieuse du récit. A l'unité dramatique s'oppose la multiplicité comique (Sareil 1984: 45).

Sareil explore les traits du personnage comique, notant entre autres une "absence de caractérisation" chez les "protagonistes de romans comiques" (Sareil 1984: 67). La description de ces protagonistes "se limite à quelques traits, physiques ou moraux", et c'est pour compenser cette limite que l'auteur comique "fait appel à des leitmotive qui, en rappelant un trait, toujours le même, fixent le personnage dans l'esprit du lecteur et permettent de jolis effets de répétitions et de variations" (Ibid.). Quant au héros comique, il "se tient toujours, par ses discours ou ses actes, au-dessus ou au-dessous de ce qu'on pourrait attendre d'un individu

de son espèce. Le juste milieu et les régions moyennes ne lui conviennent pas plus qu'au héros tragique" (Sareil 1984: 89-90).

Jardon (1988) aborde chacune des variantes du comique du discours - l'ironie, l'humour, la parodie et la satire - "sans abandonner les côtés psychanalytique, philosophique et sociologique, mais en "utilis[ant] énormément l'approche linguistique" (Jardon 1988: 6). L'analyse linguistique de Jardon nous intéresse particulièrement; celle-ci nous fournira des repères formels pour l'identification des quatre types de discours comiques dans notre corpus (voir le chapitre 3).

Puisant dans Fontanier ([1821] 1977), Jardon (1988) définit l'ironie comme "une raillerie qui dit le contraire de ce que le locuteur pense ou veut faire penser, [et] qui se retrouve et dans les textes comiques, et dans les textes sérieux" (Jardon 1988: 73). Pour Kerbrat-Orecchioni aussi, la composante linguistique de l'ironie est l'antiphrase. L'ironie comporte de plus une composante illocutoire, puisqu'elle "attaque, agresse, dénonce, vise une 'cible' " (Kerbrat-Orecchioni 1978: 11). Cependant, pour Perrin, l'ironie, bien qu'elle "consiste [...] à communiquer un sens opposé à ce qu'on exprime [...], ne se réduit pas à une simple antiphrase", mais "joue sur le téléscopage de deux points de vue, de deux opinions opposées" (Perrin 1996: 8-9). Mais de manière générale, l'ironiste, en disant le contraire de ce qui est vrai, brise certaines maximes (ou règles) de Grice ([1975] 1979), en l'occurrence les maximes de *qualité* et de *modalité* (Jardon 1988: 81)[23]. Une fois ces règles enfreintes, l'ironiste doit fournir "un indice ou un signal" pour que ses propos soient décodés comme ironiques (Ibid.).

Autant que l'ironie, le langage humoristique est fondé sur une "rupture [...] voulue par le locuteur [...] entre signifiant et signifié" (Jardon 1988: 140). Mais "contrairement à l'ironie, où le locuteur fait une antiphrase [...], l'humour *dit ce qui est,* mais en camouflant ses dires, en piégeant le langage" (Ibid.). C'est ainsi que pour Noguez, l'humour s'apparente à "des "ruptures, progressives ou brutales, entre des signifiants et des signifiés" (Noguez 1969: 42). Le signifiant de l'humour est donc "inhabituel" et "détaché de son signifié naturel" - plaqué, pour reprendre le terme de Bergson, sur le signifié d'un autre signifiant.

---

[23]Grice décrit ces maximes ainsi: "À la maxime de QUALITÉ on peut rattacher la règle primordiale: "Que votre contribution soit véridique", et deux règles plus spécifiques: "N'affirmez pas ce que vous croyez être faux" [et] "N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves" [...;] à la maxime de MODALITÉ, [...] je rattache la règle essentielle: "Soyez clair" [et d'autres sous-maximes]: "Évitez de vous exprimer avec obscurité" [,] "Évitez d'être ambigu", "Soyez bref" [et] "Soyez méthodique" (Grice [1975] 1979: 61-62, les majuscules sont dans le texte).

Noguez (1969) fournit une typologie du langage humoristique en quatre catégories. Dans la première, "ce qui ne va pas de soi [est] présenté comme allant de soi" (Noguez 1969: 48). Il s'agit d' "un monde (faussement) naturel" où, par exemple, Dracula se brosse les dents avec Gibbs (une marque de pâte à dents). "C'est donc un monde fantastique - mais qui ne le dit pas" (Ibid.). C'est l'inverse qui caractérise le deuxième type de langage humoristique: ce qui va de soi est présenté comme n'allant pas de soi. Une "fausse naïveté" de la part du locuteur fait "réapparaître l'arbitraire des gestes, des formules" (Noguez 1969: 49). Cet effet jaillit d'un procédé formel:

> Si, la plupart du temps, l'humour est litotique et son signifiant [...] plus bref que les signifiants coutumiers du signifié visé [...], c'est l'inverse ici. Le langage de la fausse naïveté est embarrassé, balbutiant, circonspect [...et...] procède souvent par approximations successives, étonnements feints, perpétuelle épanorthose[24] (Noguez 1969: 50).

Ainsi, il y a un écart entre le contenu du discours et la forme; c'est cet écart qui génère l'effet comique.

La troisième forme de langage humoristique de Noguez (1969) est le fait de présenter une "chose triste [...] non tristement ou [une] chose gaie non gaiement" (Noguez 1969: 51). "[L]'émotion [...] est [...] contraire à ce qu'elle devrait censément (ou sensément) être"; par exemple, un "propos sinistre [est] dit avec flegme" (Ibid.). Cette catégorie englobe l'humour noir. La quatrième forme d'humour, qui s'apparente à l'ironie, consiste en la présentation de l'amabilité "comme une méchanceté; [de] la louange comme un reproche" (Noguez 1969: 51). "[L]'insensibilité, ailleurs feinte, tend ici à être réelle, et pour le pire". Il s'agit du *ait* humoristique. Cette sorte de *ait* se distingue du *ait* ironique (ou "*ait* à l'état pur") par "[l]a tendresse ou l'attendrissement, la pitié ou l'affection" qui "émoussent tous ses traits" (Noguez 1969: 51).

Sur le plan formel, l'humour et l'ironie "reposent [...] identiquement sur une non-coïncidence du langage et de la réalité" (Noguez 1969: 51), mais essentiellement, "[h]umour, c'est amour; ironie, c'est mépris" (Noguez 1969: 52). Ainsi pour Reboul (1991: 139)[25], "[l'humour] est le contraire de l'ironie". L'ironie "dénonce le faux sérieux au nom d'un sérieux supérieur - celui de la raison, du bon sens, de la morale", alors que "[d]ans l'humour, c'est le sujet lui-même qui abandonne son propre sérieux, qui dépose toute importance [...] Antidote à tous les fanatismes,

---

[24]"Figure consistant à corriger ce qu'on vient de dire" (Reboul 1991: 238).

[25]Cet auteur classe l'ironie, l'humour et l'esprit ("l'ironie qui tombe à propos, la répartie du tac au tac", Reboul 1991: 139) comme des figures de pensée. Voir la section 3.2.2 du chapitre 3 pour une discussion sur les figures de rhétorique.

l'humour tend à l'irrationnel et parfois au nihilisme". Ainsi, "si l'ironie est une arme, l'humour est désarmant" (Reboul 1991: 139). De même, pour Gregory (1924: 3), "[i]n humour sympathy blends with the sense of the ludicrous and laughter is transformed from the animosity of triumph or scorn into geniality and friendliness"[26].

La parodie et la satire sont les deux dernières formes du langage comique dont traite Jardon (1988). Disons que dans la parodie, il s'agit principalement des liens entre deux textes littéraires. Il est donc inutile d'aborder ce sujet en détail. Néanmoins, la transformation et l'imitation de textes qui constituent pour Genette (1982) des pratiques hypertextuelles, doivent être prises en compte, car l'imitation des paroles d'autrui est un phénomène observable à l'oral.

Dans son chapitre sur la parodie, Jardon décrit les six pratiques hypertextuelles identifiées par Genette (1982). Ce dernier classe les pratiques hypertextuelles selon deux critères. Le premier critère concerne la relation entre deux textes: transformation ou imitation. Par exemple, le travestissement est une pratique de transformation parce qu'il consiste en l'emprunt d'un sujet qui est alors présenté dans un style différent (Genette 1982: 35, 67)[27]. En revanche, le pastiche est une forme d'imitation, plus précisément l'imitation d'un style. "Le pasticheur se saisit d'un style [...], et ce style lui dicte son texte" (Genette 1982: 88-89). Le deuxième critère de classement de Genette est le régime, indicatif de la fonction de la pratique hypertextuelle: ludique, satirique ou sérieux (Genette 1982: 35-37). Jardon (1988) ne tient pas compte du régime sérieux de Genette (1982) dans sa discussion sur les discours comiques (Jardon 1988: 178, 182).

Jardon (1988) tente de définir la satire en se référant à des auteurs tels que Petro (1982). Ce dernier analyse quatre romans afin d'en dégager "the targets of satires and the views of human nature implicit in them [...], and [the] devices and narrative strategies [of satire]" (Petro 1982: 23). Petro vérifie dans quelle mesure les quatre oeuvres répondent à son modèle de la satire, modèle fondé sur l'intersection d'un axe critique (allant de la réalité à la fiction) et d'un axe humoristique (allant de la comédie à la tragédie) (Petro 1982: 28). Il conclut que la satire se caractérise par une critique profonde:

---

[26]Selon Gregory, la sympathie permet de distinguer l'humour du comique. Cet auteur note par exemple que la tradition anglaise distingue entre "comic laughter whose sympathies are neutral and humorous laughter that is genial and sympathetic" (Gregory 1924: 4). De même, Freud ([1905] 1992: 406), qui distingue entre le mot d'esprit, le comique et l'humour, écrit que le plaisir humoristique prend sa source dans la sympathie (pour quelqu'un) qui est subitement déplacé "vers un autre objet, qui souvent est accessoire".

[27]Ce que Genette (1982) nomme *parodie* est en effet une pratique de transformation au même titre que le travestissement. Voir Genette 1982: 33 pour l'usage précis de ce terme.

> Modern satire's diagnosis of the human situation points to a serious disease. There is no lack of dark colors in the depiction: the perversions of human nature, the stupidity, the new forms of slavery, the lack of love. But there is also a prescription: overcoming the disease through popular wisdom [...], love [etc.] (Petro 1982: 134).

Frye, un autre auteur que cite Jardon (1988), écrit que la satire "exige [...] un contenu que le lecteur doit trouver grotesque, et la reconnaissance, au moins implicite, d'une norme morale, [...] d'une attitude militante en face de l'expérience de la vie" (Frye [1957] 1969: 272). La satire "fait ressortir le ridicule", et sa raison d'être "se fonde sur des critères moraux" (Ibid.). Jardon (1988) souligne aussi la division tripartite que fait Angenot (1982) entre la polémique, le pamphlet et la satire. En comparant les discours polémiques et satiriques, Angenot (1982) fait ressortir le caractère grotesque de la satire. Si le polémiste doit pouvoir "s'identifier à la parole adverse, jouer avec ses postulats pour atteindre un effet de rétorsion", le satiriste, lui, s'empare d'une "distanciation et coupure radicale avec le monde antagoniste, conçu comme absurdité, chaos et malfaisance" (Angenot 1982: 36). Le polémiste prend en compte le point de vue de son adversaire, mais le satiriste rejette ce point de vue d'emblée.

Jardon (1988: 228) conclut que la satire est "difficilement canalisable" en raison des liens étroits qu'elle peut entretenir avec l'ironie et la parodie. Pourtant, les "fins propres" de la satire sont "de convaincre et ... de convertir l'interlocuteur" (Ibid.).

> "[d]ans la satire, l'ambiguïté du texte aidant, seuls les décodeurs 'avertis' et 'd'accord' avec le message rient de la satire elle-même. D'autres pourront ignorer la volonté persuasive de l'auteur et rire quand même du comique obligatoirement présent dans tout texte satirique" (Jardon 1988: 228-229).

L'ironie, l'humour, la parodie et la satire, tels que présentés par Jardon (1988), sont des discours fondés sur la juxtaposition d'éléments incongrus. L'incongruité de l'ironie se situe dans l'antiphrase; celle de l'humour se situe dans la nuance des sens "camouflés". Quant à la parodie, elle fonctionne grâce à la superposition, dans un discours, de la forme ou du contenu d'un autre discours. Enfin, la satire met en opposition deux points de vue incongrus en exagérant de façon grotesque celui à rejeter. En soulignant l'importance de l'incongruité dans le langage comique, Jardon rejoint d'autres auteurs, dont Morreal (1983) cités ci-dessus dans cette section .

Vogel (1989), qui s'intéresse à l'ontogenèse de la capacité de saisir et de produire l'humour, reconnaît aussi l'importance de l'incongruité. Elle soutient que la linguistique a tendance à expliquer l'humour comme le résultat d'ambiguïté dans le langage, alors que la psychologie

cognitive voit dans l'humour de l'incongruité cognitive. Par contre, selon Vogel (1987: 26), la sémiogenèse

> assumes that humor is not only composed of incongruous thought and ambiguous language [but...] that there are two other crucial components in between: the **social** transmission of incongruous **signs**, i.e., the creation and communication of humorous texts.

Pour Vogel, c'est par cette "communication de textes humoristiques" que le rire émerge dans l'interaction en tant que signe. Mais qu'un discours soit comique ou non, le rire en constitue souvent une réaction, comme l'on peut constater dans Foerster (1984), Adelswärd (1989) et LaGreca *et al.* (1996). Rendre compte de tous les discours que le rire "commente"[28] fait l'objet du chapitre 3.

### 1.1.4 Sommaire des travaux sur le rire

Dans cette section, nous avons fait état de diverses recherches sur le rire relevant de trois approches générales: l'interaction, la psychologie et la sémiologie du comique.

L'approche interactionnelle, sans doute la plus pertinente par rapport à notre problématique (voir l'introduction), est axée sur la communication en tant que système régi par les impératifs sociaux et la structuration de l'échange (l'interaction). Le rire est partie intégrante de ce système. Il réduit les tensions (Gutwirth 1993) et permet la sauvegarde des faces (Kerbrat-Orecchioni 1992) et la négociation des rapports de statut (Adelswärd 1989). Le rire assure aussi l'appartenance au groupe (la cohésion), comme le constate Coser (1959). Ces conditions témoignent d'une certaine harmonie ou coopération entre les interlocuteurs. L'émergence globale du rire comme marqueur discursif dénote que l'échange répond aux normes interactionnelles (LaGreca *et al.* 1996). Localement, le rire back-channel (Laforest 1992), le rire "d'instruction" (LaGreca *et al.* 1996) et le rire qui modifie le message verbal (Rittaud-Hutinet 1987) assurent le bon déroulement de la communication.

L'approche psychologique vise à cibler les fonctions expressives ou émotionnelles du rire. Ainsi, le rire peut être une manifestation de la gêne (Poyatos 1993) ou de la satisfaction (Foerster 1984), ou bien un relâchement des tensions (Gregory 1924). Certains auteurs, dont Milner (1972: 27), attribuent l'émergence du rire à des processus cognitifs.

---

[28]Pour emprunter un terme d'André-Larouchebouvy (1984).

La dernière approche exposée dans ce chapitre a pour objet la description ou la définition des stimulus comiques du rire. Cette approche est indispensable à notre analyse, comme nous le verrons au chapitre 3. Le terme *comique* recouvre à la fois des situations et des discours (Jardon 1988). Les théories d'incongruité, décrites par des auteurs tels que Morreal (1983) et Vogel (1989), précisent que "amusement is an intellectual reaction to something that is unexpected, illogical, or inappropriate in some other way" (Morreal 1983: 15). Ainsi, c'est la juxtaposition ou la superposition "of two normally quite distinct universes [...] that makes many forms of humour possible" (Milner 1972: 16). Les théories d'incongruité sont opérationnelles sur le plan linguistique, l'incongruité étant présente par exemple dans le calembour (Ibid.). Au surplus, l'incongruité s'observe dans les quatre grands types de discours comique définis par Jardon (1988), soit l'ironie, l'humour, la parodie et la satire. Enfin, la théorie de Bergson ([1901] (1977) dans Jardon 1988), fondée sur la notion du "mécanique plaqué sur du vivant", décrit le comique de situation.

### 1.2 Problématique et cadre théorique

Bon nombre de travaux sur le rire en situation spontanée sont de nature qualitative et les chercheurs négligent de relever systématiquement les liens entre le rire et le discours. Par exemple, chez les ethnométhodologues, les fonctions sont dégagées à partir de quelques exemples sans être attestées dans un vaste corpus de discours spontanés. Ainsi, les facteurs pouvant favoriser un type de rire ne sont pas systématiquement identifiés. On peut, par conséquent, se demander si le rire d'invitation est plus fréquent en contexte de discours comique ou en situation de malaise.

Une démarche quantitative permet de mieux expliquer les fonctions du rire. De fait, plusieurs des ouvrages suivants ont une méthodologie quantitative, soit Foerster (1984), Adelswärd (1989), Laforest (1992), LaGreca (1995), LaGreca *et al.* (1996) et West (1984). Qui plus est, Adelswärd (1989), Laforest (1992), LaGreca (1995) et West (1984) abordent le rire en fonction de facteurs sociaux. Adelswärd (1989: 122-123) démontre que le sexe des deux participants aux entrevues d'emploi a une incidence sur l'émergence du rire. Laforest (1992) analyse les signaux back-channel de son corpus, dont des rires, en relation avec des facteurs sociaux tels que l'âge. L'étude de West démontre l'incidence des rôles du médecin et du patient sur l'émergence du rire (West 1984: 125-127). Enfin, LaGreca (1995) découvre que l'âge est significatif par rapport à la fréquence d'émission du rire.

Bien qu'une démarche quantitative a déjà permis d'éclairer le fonctionnement du rire, la plupart des études dans cette veine présentent des limites. Foerster (1984), qui traite du rire en

situtation pédagogique, n'explique pas sa délimitation des occurrences. West (1984: 125-127) s'intéresse au partage du rire par rapport à l'assymétrie sociale, mais elle n'explicite pas la dimension linguistique du rire. Exception faite de l'étude de Laforest (1992) - qui porte uniquement sur les rires back-channel - et de celle de LaGreca (1995), l'incidence de facteurs sociaux sur l'émergence du rire est largement négligée. Certes, le sexe et le statut des interactants, par exemple, l'employeur et le candidat (Adelswärd 1989) sont relevés dans certains cas, mais des critères tels que l'âge et le statut socio-économique ne le sont généralement pas.

L'approche psychologique du rire néglige aussi les facteurs proprement linguistiques et discursifs liés au rire. En attribuant le rire à la gêne ou au soulagement des tensions, les auteurs s'intéressent uniquement aux états mentaux des individus qui rient en ignorant l'échange entre les individus. Et même lorsqu'on analyse le langage faisant rire, il s'agit dans la plupart des cas de l'interprétation de ce langage, c'est-à-dire du *processing* de l'incongruité chez l'allocutaire (Schaeffer 1981, Milner 1972)[29]. Par conséquent, les travaux psychologiques ne nous renseignent pas sur l'incongruité dans le langage.

Enfin, les recherches mettant au jour les stimulus comiques du rire ignorent tout autre contexte où le rire peut émerger. Or, nous avons déjà fait remarquer que le rire est présent dans des contextes non comiques (voir l'introduction du mémoire). Une approche axée sur le comique engendre donc un bilan incomplet du rire dans la communication.

Comment combler les lacunes décelées dans les trois approches relatives à l'étude du rire? Il faudrait d'abord relever tous les contextes discursifs du rire plutôt que de se limiter à celui du comique. D'emblée, cette tâche exige la prise en compte d'un grand échantillon de données. Ces données pourraient aussi être examinées selon des facteurs interactionnels, tel que la répartition des tours de parole, afin de déterminer comment l'interaction est liée à l'émergence du rire. Enfin, une analyse qui s'appuie sur un nombre suffisant d'informateurs permettrait de déterminer si des caractéristiques sociales, comme l'âge, ont une incidence sur les contextes discursifs dans lesquels le rire est produit. De tels liens ne saurait être démontrés que par des

---

[29]Bien que nous récusions en quelque sorte la dimension psychologique du rire, nous ne pouvons éviter de reconnaître l'importance de la gêne. Nous reconnaissons que l'entrevue, comme d'autres situations formelles, comporte un degré de malaise qui pourrait effectivement se manifester par le rire (voir Poyatos 1993: 276 pour une perspective du rire en tant qu'indice de la gêne en de telles situations). Ainsi, nous ne récusons pas la notion de la gêne comme stimulus du rire. Cependant, à l'instar de LaGreca *et al.* (1996), nous postulons que si la gêne était un facteur significatif dans l'émergence du rire en situation d'entrevue, une fréquence élevée de rires suggérerait que les entrevues sont insupportables. Il serait donc étonnant que les entrevues durent une heure ou plus comme c'est le cas. D'ailleurs, nous verrons au chapitre 2 que les stratégies d'enquête du corpus Montréal 84 ont été conçues pour minimiser la gêne chez les informateurs.

preuves statistiques. À cette fin, nous avons choisi le cadre théorique de la sociolinguistique variationniste.

La sociolinguistique variationniste, qui se veut une perspective d'analyse plutôt qu'une théorie linguistique, est fondée sur la mise au jour de la variation et du changement linguistique dans une communauté de locuteurs donnée. La sociolinguistique variationniste fait appel à une méthodologie précise. Il s'agit d'abord de l'examen empirique d'une variable, définie comme un ensemble de manifestations différentes (des variantes) d'un même phénomène. Ainsi, en phonologie, plusieurs allophones correspondent à un phonème, comme c'est illustré par la célèbre étude de Labov (1972: 1-42) sur l'anglais parlé à Martha's Vineyard. De son côté, Poplack (1990) examine un cas de la variation morphosyntaxique, soit l'alternance entre l'indicatif et le subjonctif dans les mêmes contextes syntaxiques. Relevons enfin les études réalisées par Diane Vincent et d'autres, qui sont des analyses sociolinguistiques d'unités proprement discursives. Ces études ont pour objet la variation qui va au-delà de la structure linguistique (phonologie, morphologie, syntaxe) et qui porte plutôt sur des éléments comme les particules et les structures discursives. L'étude de Laforest (1992), qui porte sur les diverses formes et fonctions du signal back-channel, est un exemple d'analyse sociolinguistique du discours. Notre analyse s'insère également dans ce courant de recherche, le rire étant pour nous un élément discursif plutôt que linguistique.

En sociolinguistique variationniste, les variantes d'une variable doivent être extraites d'un échantillon important de données. Ces données proviennent de plusieurs informateurs représentatifs d'une communauté linguistique et sont extraites de situations de communication comparables.

En plus d'être empirique et représentative, une analyse variationniste doit respecter le principe de la non-sélectivité: toutes les occurrences d'un échantillon sont traitées et elles sont analysées selon un système descriptif cohérent. Puisque tous les cas répondant à la définition de la variable sont pris en compte, il s'agit d'une approche inductive, ce qui diffère des approches déductives où seulement les cas appuyant une théorie précisée d'emblée sont sélectionnés.

À l'instar des études sur les éléments du discours, la présente étude se distingue d'autres recherches variationnistes par l'absence d'une variable. Nous adoptons toutefois les autres caractéristiques de l'approche variationniste: empirisme, représentativité et induction (non-sélectivité face aux données). Enfin, bien que notre analyse ne comprenne pas de variable au

sens strict du terme, la notion de variation linguistique sera invoquée: les contextes, les fonctions et les "usagers" du rire (c'est-à-dire les caractéristiques sociales des membres d'une communauté linguistique) sont présumés influencer la production de la variable. Ces facteurs seront donc systématiquement observés pour chaque occurrence de rire repérée.

# CHAPITRE 2

# MÉTHODOLOGIE

Au chapitre précédent, nous avons présenté différents travaux sur le rire et décrit le cadre théorique dans lequel la présente étude s'insère. Le présent chapitre offre une description du corpus et de la démarche adoptée pour délimiter les occurrences de rire. Cette délimitation du rire est déterminante pour l'analyse qui fera l'objet du chapitre suivant.

## 2.1 Corpus de référence et sélection des entrevues

### 2.1.1 L'entrevue sociolinguistique comme source des données

Les rires qui font l'objet de notre étude ont été extraits du corpus Montréal 84. Celui-ci consiste en 72 entrevues sociolinguistiques, dont 60 ont été réalisées auprès d'informateurs du corpus Sankoff-Cedergren de 1971 (Thibault et Vincent 1990: 2). Les informateurs des corpus de 1971 et de 1984 sont des francophones montréalais, dont l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et le statut socio-économique varient. Deux raisons ont motivé notre choix de retenir le corpus Montréal 84: 1) ce corpus offre un échantillon de discours produits par des informateurs ayant des caractéristiques sociales diverses, alors que la situation de communication est uniforme; 2) il offre du discours oral spontané.

Un corpus d'entrevues sociolinguistiques permet de comparer les discours de plusieurs locuteurs appartenant à la même communauté linguistique. Cette propriété devient intéressante lorsqu'on songe à dégager les tendances de l'utilisation de certains procédés discursifs, dont le rire, dans une communauté. De plus, chaque entrevue met en relief un informateur que l'on peut décrire selon diverses caractéristiques sociales (sexe, âge, scolarité). Étudier les entrevues d'un grand nombre de locuteurs permet de déceler d'éventuelles

tendances d'ordre linguistique et interactionnelle que l'on peut corréler avec des facteurs sociaux.

Une question se pose; est-ce qu'un corpus d'entrevues sociolinguistiques reflète réellement la conversation et l'interaction spontanée? Selon Schiffrin (1994), l'entrevue sociolinguistique est une situation de communication "mixte" qui alterne entre l'entrevue et la conversation. Lors d'une entrevue, l'échange "se démarque de diverses façons" de la conversation entre pairs (Thibault et Vincent 1990: 49). Par exemple, "il n'y a pas de lutte pour la parole" (Ibid.). Toutefois, Thibault et Vincent démontrent que la stratégie d'enquête adoptée par les intervieweurs de Montréal 84 favorise l'émergence de discours spontanés. Le mandat de l'intervieweur dépasse le simple acte de poser des questions; il doit susciter des "éléments supplémentaires de réponse à partir de ce que l'interviewé a déjà dit", ainsi que "contribuer à l'avancement du discours de l'informateur par des commentaires, des suggestions, des synthèses de ce qui a été dit précédemment ou simplement par des signaux back-channel" (Thibault et Vincent 1990: 62). Les interventions des informateurs sont de divers types. Elles incluent non seulement des "réponses simples" ou des "réponses directes à la question", mais aussi des "interventions complexes [...] (une narration par exemple)" et des "interventions monologales [...] généralement très longues" (Thibault et Vincent 1990: 63-65).

Les entrevues de Montréal 84 ont presque toutes été menées au domicile de l'informateur (Thibault et Vincent 1990: 45), facteur qui favorise un climat détendu. Les questions posées touchent aux expériences de vie des informateurs (déménagements, emplois, scolarité), ainsi qu'à divers sujets banals tels que leurs habitudes alimentaires et leurs loisirs. Nous croyons que la banalité de certains sujets abordés est un autre facteur qui assouplit la rigidité relative de l'entrevue semi-dirigée, tout comme "la banalisation du matériel d'enregistrement, l'attitude ouverte des intervieweurs et l'intérêt réel qu'ils portent à l'informateur y contribuent grandement" (Thibault et Vincent 1990: 48). Il en résulte aussi que la gêne comme stimulus du rire dans les entrevues est minimisée, ce qui est un facteur non négligeable dans le cadre de notre étude. Somme toute, la condition de la spontanéité discursive est satisfaite dans ces entrevues (Thibault et Vincent 1990: 14). Cette réussite est remarquable lorsqu'on considère "[l]a fixité des rôles et l'absence de familiarité entre les interlocuteurs" (Thibault et Vincent 1990: 49).

### 2.1.2 Sélection des entrevues à partir du corpus de référence

Les contraintes relatives à une recherche de maîtrise nous ont amené à extraire nos données de 12 des 72 entrevues du corpus Montréal 84. Toutefois, nous estimons que ce nombre

d'entrevues fournit un nombre suffisant de manifestations du rire, le rire étant très fréquent dans la conversation spontanée. De manière générale, le nombre d'entrevues jugé valable varie selon le phénomène étudié. Ainsi, le nombre d'entrevues retenues est moindre comparativement à Heisler (1996) qui a dépouillé 132 entrevues du corpus Sankoff-Cedergren de 1971 et du corpus Montréal 84, obtenant ainsi 512 occurrences de la particule discursive *OK*[30]. Le nombre de rires serait plutôt comparable à celui des signaux back-channel, dont l'étude par Laforest (1992) porte sur 2 377 occurrences extraites de 11 entrevues.

Les critères de sélection des entrevues retenues sont de trois ordres. Premièrement, nous voulions éviter que les entrevues soient menées par plusieurs intervieweurs différents et ce, dans le but de contrôler l'influence que l'intervieweur pourrait exercer sur la production des rires des informateurs. Deuxièmement, nous voulions maximiser la représentativité sociale des informateurs en ce qui a trait à l'âge, au sexe et à la scolarité. Troisièmement, nous désirions travailler sur le discours des informateurs "fétiches": il s'agit d'informateurs du corpus Montréal 84 qui sont fréquemment étudiés par notre équipe de recherche, du fait qu'ils produisent de longs discours narratifs comme ceux de l'informateur numéro 126 ou argumentatifs comme ceux de l'informateur numéro 2. Les entrevues de ces informateurs sont donc très riches en ce qui a trait au nombre de données exploitables[31]. De plus, étant donné que plusieurs chercheurs travaillent sur les mêmes entrevues, il serait éventuellement possible d'établir des relations entre plusieurs phénomènes discursifs analysés séparément.

L'étude de Laforest (1992) nous a permis de choisir les entrevues en respectant ces trois critères. Les 11 entrevues étudiées par Laforest répondent à notre premier critère, car son analyse des signaux back-channel porte sur des entrevues menées par une seule intervieweure. Ces entrevues offrent un bon éventail de facteurs sociaux, ce qui répond à notre deuxième critère. Enfin, il va sans dire qu'en reprenant les entrevues étudiées par Laforest (1992), nous poursuivons le travail sur les informateurs "fétiches". Les trois conditions étant satisfaites, nous avons rajouté à la liste des 11 informateurs un douzième, afin d'équilibrer le nombre

---

[30]Produites par les informateurs uniquement dans leurs échanges avec les intervieweurs.

[31]Notre préférence pour certains informateurs est due au fait qu'ils ont la plus haute cote, soit 4, selon une échelle de loquacité conçue par Thibault et Vincent (1990). Pour ces auteures, l'indicateur de productivité discursive (l'i.p.d.) est une mesure de la fréquence des réponses complexes produites par l'informateur, fondée sur le nombre de lignes de transcription d'une intervention (Thibault et Vincent 1990: 73). Est cotée 1 une entrevue où la majorité des interventions de l'informateur sont de moins de 3 lignes; en revanche, est cotée 4 une entrevue où il y a plus de dix interventions de plus de quinze lignes (Thibault et Vincent 1990: 74). Les cotes 2 et 3 se situent entre ces deux pôles.
Nous aurions aimé exploiter le phénomène de la loquacité dans notre analyse. Il aurait été intéressant, par exemple, de tenter de déterminer s'il existe un lien entre la loquacité et la fréquence du rire. Cependant, un tel croisement n'était pas opérationnel compte tenu que la plupart de nos informateurs ont un i.p.d. de 4.

d'hommes et de femmes. Les rires retenus proviennent donc de 12 entrevues menées par une seule intervieweure (M.D.). Le tableau 2.1 fournit une description des 12 informateurs[32].

Tableau 2.1
Caractéristiques sociales des informateurs

| Informateur | Sexe | Âge | Niveau de scolarité | Groupe socio-professionnel |
|---|---|---|---|---|
| 1 | f | 36 | 2 | 3 |
| 2 | h | 38 | 1 | 6 |
| 4 | f | 31 | 1 | 4 |
| 50 | f | 39 | 1 | 4 |
| 52 | h | 36 | 2 | 3 |
| 66 | f | 53 | 2 | 4 |
| 72 | f | 48 | 1 | 6 |
| 85 | f | 28 | 3 | 3 |
| 104 | h | 58 | 3 | 4 |
| 117 | h | 35 | 3 | 1 |
| 121 | h | 20 | 3 | 1 |
| 126 | h | 17 | en cours | 3 |

- L'informateur est identifié par le même numéro que dans le corpus Montréal 84.
- Le niveau de scolarité du locuteur est indiqué selon l'échelle suivante: 1 - scolarité faible, 2 - scolarité moyenne, 3 - scolarité élevée[33]
- Le groupe socioprofessionnel est divisé selon l'échelle suivante: 1 - professions libérales et patrons d'entreprise, 2 - diplômés universitaires employés, 3 - techniciens et contremaîtres, 4 - cols blancs, 5 - cols bleus, 6 - sans emploi stable.

[32]Données tirées de Thibault et Vincent 1990: 88-89.
[33]Le niveau de scolarité est une mesure relative conçue à la fois en fonction de la différence d'âge des informateurs et des changements survenus dans le système d'éducation au Québec à partir des années 50. Pour plus de précisions sur ce point, voir Thibault et Vincent 1990: 18-21.

## 2.2 Du corpus de référence au corpus d'analyse

### 2.2.1 Repérage du rire

Nous avons extrait tous les rires produits par l'intervieweure et par les informateurs au cours des 12 entrevues sélectionnées. Toutefois, nous n'avons pas retenu les rires produits ou suscités par les amis, les partenaires et les enfants de l'informateur qui étaient présents lors de l'entrevue. L'entrevue sociolinguistique entraîne une dynamique particulière d'interaction qui est, entre autres, dyadique. Nous n'avons pas retenu les interventions des tiers, qui sont sporadiques et extérieures à la dyade.

Les transcriptions des entrevues de Montréal 84 font mention des rires produits pendant le déroulement des entrevues. Cependant, afin de nous assurer que notre corpus soit exhaustif, nous avons fait une écoute attentive des 12 entrevues et modifié la transcription originelle en conséquence. À l'instar de LaGreca (1994), nous avons retenu comme rire "tout matériel phonique émis par un locuteur, là où ce locuteur est en train de rire comme l'on perçoit le rire intuitivement" (LaGreca 1994: 101). Ainsi, nous avons procédé comme l'a fait Adelswärd: "*all* instances where either or both of the participants could be heard to laugh or pronounce a phrase laughingly were marked by two coders and [...] no differentiation was made according to intensity of laughter" (Adelswärd 1989: 112). Des sourires repérables à l'écoute à partir d'indices prosodiques ont été rejetés, compte tenu que d'autres sourires, produits sans éléments sonores, n'étaient pas repérables[34].

L'écoute attentive des enregistrements a non seulement assuré l'inclusion du plus grand nombre possible de rires non transcrits à l'origine, mais a aussi amené à apporter des précisions sur l'enchâssement des rires dans le discours. Notre cadre théorique (l'analyse sociolinguistique du discours) nous porte à considérer que le rire est un élément discursif *quantifiable*, un phénomène dont les occurrences dans la conversation peuvent être délimitées à des fins d'analyse. Par contre, la délimitation d'une occurrence de rire, simple en apparence, est en réalité une tâche complexe.

### 2.2.2 Délimitation du rire

De prime abord, nous aurions pu compter le nombre d'occurrences de rire dans les 12 entrevues. Le premier réflexe aurait alors été de porter notre attention sur le rire comme

[34]Si l'inaccessibilité d'un sourire produit "sous silence" explique notre refus de considérer le sourire "sonore" comme un rire, il a fallu inversement qu'une bouffée d'air (telle que l'expiration de la fumée d'une cigarette) ne soit pas décodée abusivement comme un rire.

phénomène phonétique tel que défini plus haut. En suivant cette démarche, nous aurions compté deux occurrences de rire (produites par l'intervieweure) dans l'exemple suivant (rappelons que les rires de type back-channel sont transcrits entre chevrons dans les exemples utilisés dans le présent mémoire).

(1)

> 2. [...] on est allé voir le Salon de l'Agriculture là. On a bien hai ça une vache puis une autre puis une vache puis une autre <**(rire)**> une vache puis une autre.<**(rire)**> [...] (4'84: 73)

Et qu'en aurait-il été des cas plus complexes où le rire se superpose aux mots, comme dans l'exemple (2).

(2)

> [la danse aérobique] c'est une petite folie là mais ça se peut ' **j'essaie' ça. (rire)** (66'84: 60-61)

Notre tâche, qui dépasse la quantification aveugle, vise plutôt à dégager les liens entre le rire et le discours qui l'entoure. C'est pourquoi nous avons délimité le rire en considérant celui-ci comme une réaction au discours. L'ensemble des manifestations sonores identifiées comme des rires et produites par un même interactant en réaction à un énoncé a donc été compté comme un seul rire (LaGreca *et al.* 1996: 315). Dans l'exemple suivant, le rire de l'intervieweure constitue une réaction au discours de l'informatrice et est compté comme une occurrence.

(3)

> 2. Mon gars il l'écoute beaucoup. Cinquante fois les mêmes films ça le dérange pas. <**(rire)**> Fait que: ah il l'a jamais vu: il-y-a toujours un bout' qu'il a jamais vu tu-sais.<humhum> (4'84: 66)

Le postulat du rire comme réaction tient, peu importe que le rieur réagisse au discours de l'autre participant ou à ses propres propos[35], comme en (4).

(4)

> 2. Puis pour revenir à la Loi cent un là. [...] Je me suis dit: "Aye ça va être un kik." [...] Les Anglais vont te regarder puis ils vont te dire: "Parlez vous anglais?" **(rire)** Comme nous autres on faisait tout le temps avant. [...] (2'84: 67)

---

[35]L'auteur du discours qui déclenche le rire est un des critères d'analyse présentés au chapitre 3.

Le rire est donc une réaction au discours[36], mais où se situent les limites de ce discours? Le rire retenu est-il déclenché par une phrase, par un énoncé ou par un thème développé sur plusieurs phrases?

Nous postulons qu'un rire est généralement une réaction à un seul stimulus. Ainsi, si on rit à la suite d'un mot d'esprit de son interlocuteur, et qu'en même temps on voit un clown donner une performance au coin de la rue, le rire ne sera pas provoqué par les deux stimulus en même temps[37]. Dans la même veine, un seul rire devrait être provoqué par une seule unité discursive, unité qui reste à déterminer.

Le rire est rarement une réaction à un énoncé produit longtemps avant son émission. En fait, comme les exemples précédents le démontrent, c'est le contexte immédiat qui permet le mieux d'expliquer l'émergence du rire. C'est pourquoi nous considérons que le rire est une réaction à un discours adjacent. Pour circonscrire ce discours, nous avons adopté la notion d'acte de langage de Moeschler (1985). Moeschler définit l'acte de langage comme la "[p]lus petite unité monologique constituant l'intervention" (Moeschler 1985: 189). Sur le plan hiérarchique, un acte de langage est un constituant de l'intervention qui, elle, est un constituant de l'échange (Moeschler 1985: 81). L'acte de langage est "associable à un seul contenu propositionnel" (Ibid). Cela veut dire qu'en plus d'avoir une valeur illocutoire, c'est-à-dire de constituer une assertion, une question, un souhait, un acte de langage a une référence et une prédication. Nous définissons une occurrence de rire comme la somme des rires produits par un seul interactant qui sont déclenchés par un seul constituant discursif correspondant la plupart du temps à un acte de langage. Cependant, une occurrence de rire peut s'étendre sur les plus grandes unités, soit l'intervention et l'échange, comme nous le verrons plus loin.

Une occurrence de rire est une unité distincte peu importe sa dispersion dans la chaîne sonore. Dans l'exemple (2), l'énoncé sur lequel le rire est superposé est un acte de langage, car sa référence est le *je* qui renvoie à l'informatrice et sa prédication implique le fait de suivre des cours de danse aérobique. Présumons qu'un seul acte de langage ne peut déclencher qu'un seul rire. Il s'ensuit qu'il n'y a qu'un seul rire dans cet exemple, même si ce rire se superpose

---

[36]Nous reconnaissons que le rire peut aussi être une réaction à une pensée. Cependant, ce facteur serait difficile à étudier, exception faite des cas où la pensée en question est exprimée verbalement. Certes, rien n'empêche qu'une pensée ait déclenché un rire à l'étude, mais nous sommes plus intéressés par les contextes discursifs qui suscitent le rire.

[37]Si le seul rire produit se prolongeait, il est probable que la qualité sonore du rire changerait, constituant en fait deux rires. Il existe certes des cas susceptibles d'infirmer notre postulat de correspondance univoque entre un rire et un stimulus. Par exemple, si une personne rit en étant chatouillée par deux autres personnes simultanément, on pourrait dire que deux stimulus suscitent un seul rire. Toutefois, cet exemple s'appuie sur un stimulus entièrement non discursif, il importe donc peu dans la présente étude.

d'abord à l'énoncé *j'essaie ça*, puis se termine seul. De même, les "deux" rires de l'exemple (1) constituent une seule occurrence bien que l'acte de langage soit plus long et plus complexe à cause d'un procédé de répétition.

Dans l'exemple suivant, l'acte de langage qui déclenche le rire est plus difficile à préciser, compte tenu de son enchâssement à d'autres actes:

(5)

> [l'informateur raconte qu'il est allé porter des vivres à quelqu'un au nom d'un organisme de bienfaisance]
> 2. "Si tu en veux pas dis moi le je crisse mon camp." Moi **(rire)** *j'avais les larmes sur le bord des yeux puis j'aime pas ça jouer avec ça.* <humhum> Fait-que **(rire)** "Je suis pas venu ici' pour te faire brailler. Je suis venu ici' pour t'apporter ça". (2'84: 38)

L'exemple (5) contient une seule occurrence de rire parce que les deux manifestations phoniques du rire sont suscitées par le même déclencheur. Le constituant déclencheur (en italique) est un acte de langage accompli par l'informateur et qui prédit qu'il est mal à l'aise compte tenu de la nature de la situation. Cette délimitation du constituant déclencheur est pertinente seulement si l'on reconnaît la probabilité que la deuxième composante sonore du rire résulte du discours qui le précède immédiatement, et non de celui qui le suit. Nous reprendrons l'idée de probabilité plus loin.

Nous voyons dans l'exemple (5) que le rire peut se disperser avant ou après un acte. Un rire est *rétroactif* (Roulet *et al.* 1985: 222) s'il suit le discours qui déclenche le rire, comme dans l'exemple suivant:

(6)

> 1. Vous est-ce-que vous en suivez des cours:?
> 2. *Non. J'en donne.* **(rire)** <Vous en donnez?> (117'84: 31)

Un rire est *projectif* (Roulet *et al.* 1985: 222) s'il précède le discours qui déclenche le rire, comme dans l'exemple (7).

(7)

> 1.Tu penses tU qu'on se fait juger par notre façon de s'habiller?
> 2. Hum: **(rire)** *Tentant de dire oui.* (126'84: 85)[38]

[38]Pour faire suite à la note 36, la pensée comme stimulus du rire peut être invoquée dans le cas du rire projectif. Ainsi, dans l'exemple (7), nous reconnaissons la probabilité que l'informateur anticipait son propre discours *Tentant de dire oui*, ce qui l'a incité à rire. Le discours sur lequel l'informateur a anticipé (sa pensée) est censé

Théoriquement, le rire projectif ne peut être produit que par le locuteur[39].

Les rires dans les exemples (6) et (7) sont rétroactif et projectif par rapport aux constituants qui les déclenchent. L'exemple (8) est plus problématique:

(8)

2. Je-veux-dire il-y-a tU une limite là? [quant au nombre de questions posées]
1. **(rire)** *Quand tu vas être tanné* **(rire)**
2. J'ai pas le feu. (126'84: 52)

Si le premier rire est interprété comme une réaction rétroactive à l'acte de langage précédent, *il-y-a tU une limite là*, nous devrions compter deux occurrences de rire, la première déclenchée par la question de l'informateur et la deuxième, par la réponse de l'intervieweure. Or, nous postulons que les deux rires en (8) sont une réaction d'un même constituant déclencheur, *Quand tu vas être tanné* . Les "deux" rires constituent donc une seule et même occurrence.

Pour des raisons que nous qualifions de probabilistes, nous soutenons que les deux rires de l'exemple (8) délimitent l'acte de langage, *Quand tu vas être tanné.* Cet acte est une réplique bien envoyée en réponse à la question de l'informateur. L'esprit qui caractérise la réplique permet d'expliquer qu'un rire la suit; de même, le rire qui précède la réplique est probablement plus lié à celle-ci qu'à la question de l'informateur qui ne contient rien qui puisse justifier une réaction de rire. Donc dans l'exemple (8), le contenu humoristique de l'acte de langage permet d'y associer le rire. Puisqu'un constituant déclencheur ne peut donner lieu qu'à un seul rire, il s'ensuit qu'il n'y a qu'un seul rire dans l'exemple (8), même si ce rire consiste en deux composantes sonores (l'une projective, l'autre rétroactive).

Enfin, il y a des cas où le rire se situe à l'intérieur du constituant déclencheur, comme dans les exemples 9 et 10. Dans ces cas, le rire ne peut être ni projectif ni rétroactif.

(9)

2. Si elle [sa fille] a décidé quelque chose: puis qu'elle veut: que: **(rire)** qu'elle veut revenir sur ses pas: (117'84: 30)

---

correspondre au discours produit. Donc, affirmer que la pensée a déclenché le rire équivaut à dire que le discours l'a déclenché. Notre postulat que le rire est une réaction au discours demeure alors valable malgré le fait qu'il semble illogique de dire que le rire peut être une *réaction* à un discours qui le *suit*.

[39]Il est difficile d'imaginer un rire projectif qui anticipe le discours d'une autre personne. Aucun rire de ce type n'a été repéré dans nos données. Des rires projectifs produits en anticipation du discours d'un autre pourraient émerger lors de conversations entre pairs, la connivence permettant au rieur de "savoir" ce qui va être dit par son interlocuteur. Toutefois, ce phénomène serait difficilement observable par l'analyste.

Si un rire est superposé à des paroles, il est impossible de déterminer s'il précède ou suit ces paroles, la notion de linéarité n'ayant plus de sens. Tel est le cas dans l'exemple (10).

(10)

2. Tu sais tU c'est quoi les impôts?
1. Bien: j: j: *Moi je* ***trouve*** *que ça coûte cher là mais*:
2. Oui mais c'est quoi? (2'84: 68)

Les exemples précédents ont servi à démontrer que la correspondance entre le constituant déclencheur et l'occurrence de rire doit être établie indépendamment de la dispersion sonore du rire dans l'énoncé. De la même manière, la proximité des rires n'implique pas forcément que ces rires relèvent du même constituant déclencheur, des rires proches dans la chaîne sonore pouvant constituer des réactions à des constituants différents, comme dans l'exemple (11).

(11)

2. Comme dans les séries j'ai travaillé puis j'ai manqué une: Tu-sais tu sais qui a gagné ou tu sais qui a perdu. *Puis quand il a perdu tu le regardes même pas.* <**(rire)**> *Fuck-off, je le regarde même pas* <**(rire)**> (2'84: 111)

Dans cet exemple, nous avons compté deux occurrences de rire. L'informateur fait référence aux parties de baseball pour exemplifier le fait qu'il trouve pratique l'enregistrement d'émissions de télévision sur magnétoscope. Il ajoute qu'il ne regardera pas l'enregistrement s'il sait que son équipe favorite a perdu la partie. Il exprime ce fait en deux constituants déclencheurs, le premier qui se termine par les mots *tu le regardes même pas*, et le deuxième qui se termine par les mots *je le regarde même pas*. Nous jugeons qu'il s'agit de deux actes de langage distincts, car, bien que similaires, ceux-ci se démarquent l'un de l'autre en ce qui concerne la référence et l'effet stylistique produit par l'interjection *Fuck-off*, la répétition et le changement du pronom sujet.

Jusqu'à maintenant, nous avons présenté les occurrences de rire dont le rieur est un des deux participants à l'entrevue. Toutefois, comme démontre Jefferson (1979) et Adelswärd (1989), le rire est une activité interactionnelle qui peut être partagée, c'est-à-dire que deux interlocuteurs peuvent rire simultanément. Pour rendre compte du rire partagé, nous avons adopté la notion d'événement de rire. L'événement de rire se définit comme la somme d'occurrences de rires émises en réaction à un seul constituant déclencheur. Est désigné *événement simple* une seule occurrence de rire (c'est-à-dire celle où un interactant rit), alors qu'un *événement double* désigne la somme de deux occurrences (provenant de deux

interlocuteurs) produites en réaction à un même constituant déclencheur. Un événement double est présenté dans l'exemple (12).

(12)

1. Puis tu penses tU qu'on se fait juger aussi sur notre façon de s'habiller?
2. Pas-mal. <oui> Humhum.
1. *Ah c'est vrai tu m'as parlé de ça tantôt là.* **(rire)** **<(rire)>** C'est vrai je me souviens. (50'84: 72)

Dans le cas des événements doubles, les rires des deux interlocuteurs peuvent être simultanés ou en succession rapide. Or, comme il est impossible de déterminer l'ordre d'émission des rires, nous n'avons pas retenu ce facteur lors de notre analyse. Nous justifions cette décision plus longuement au chapitre suivant.

L'événement, qui est une catégorie d'analyse économique, permet de rendre compte, d'une part, du discours déclencheur et, d'autre part, du nombre de rieurs. C'est pourquoi l'événement constitue l'unité de base dans notre analyse, comme nous le verrons au chapitre 3.

À l'oral, la distribution et l'attribution des occurrences et des événements de rires peuvent être plus complexes que ce qui a été présenté jusqu'à maintenant. L'extrait (13) en est un exemple:

(13)

2. Tu vas magasiner avec eux-autres puis si tu es mal atriquée bien :
je suis sa mère il faut pour eux-autres c'est pas pour moi tu-sais, <humhum>
*mais on vit en société il faut:* **<(rire)>** **(rire)**
1. *' Faut tenir compte de ça.* **<(rire)>** **(rire)**
2. Eh oui. **(rire)** C'est ça qu'il-y-a (50'84: 58-59)

Tous les cas, par ailleurs rares, où plusieurs rires se chevauchent ont été analysés minutieusement. Par exemple, les rires dans l'extrait (13) ont été comptés comme un seul événement. L'intervention de l'intervieweure,*'Faut tenir compte de ça*, n'a pas été relevée comme constituant déclencheur distinct parce que cette intervention n'est qu'un complément à l'intervention précédente de l'informatrice[40]. De même, dans la dernière intervention de l'informatrice, il ne s'agit que de marques de confirmation et de clôture[41], donc d'énoncés qui sont peu porteurs d'information nouvelle. Il est difficile d'imaginer comment ces énoncés provoqueraient des rires distincts.

---

[40] Voir Laforest (1992: 82-86) pour une discussion sur la complétion dans de tels contextes.
[41] En fait, il est intéressant de signaler que pour cet exemple, Ouellet estime que "le rire confirme l'entente et donc l'accord entre les deux interlocuteurs [quant à la complétude de l'échange]" (Ouellet 1993: 100).

Dans cette section, nous avons démontré comment la notion de constituant déclencheur permet de délimiter les occurrences de rire. De plus, la notion d'événement de rire permet de considérer la somme des occurrences produites en réaction à un même constituant déclencheur. Puisque le rire est une réaction au discours, l'occurrence doit forcément être repérée sous forme d'un événement. Il ne suffit pas de délimiter le rire comme "un moment où un interactant rit", puisque ce n'est utile que pour un repérage purement sonore du rire. Nous avons également fait abstraction des diverses manifestations formelles du rire, par exemple, le fait qu'un locuteur peut rire en parlant, pour deux raisons: 1) le rire correspond à un seul acte de langage, indépendamment de sa dispersion dans la chaîne sonore; 2) la présente étude n'a pas pour objet une description physique ou phonétique du rire.

### 2.2.3 Corpus d'analyse définitif

Au total, nous avons extrait des 12 entrevues 1 834 occurrences de rire, qui se regroupent en 1 366 événements,. Nous avons analysé toutes les occurrences et les événements de rire observés afin de respecter le critère labovien de la non-sélectivité.

Au cours de notre dépouillement des événements de rire, nous avons observé que certains facteurs semblent susciter l'émergence du rire. En délimitant le rire en événements, il est possible de classer ce dernier selon des critères discursifs (nature du constituant déclencheur), interactionnels (nombre de rieurs en cause) et sociaux (âge des informateurs). Ces facteurs constituent les catégories d'analyse qui seront décrites au chapitre suivant.

# CHAPITRE 3

# ANALYSE

Au chapitre précédent, nous avons défini l'événement de rire comme unité d'analyse. Dans ce chapitre, nous élaborons une grille permettant de caractériser chaque événement selon des facteurs interactionnels et discursifs et ce, afin d'expliquer l'émergence du rire en situation d'entrevue. La première section de ce chapitre (**3.1**) porte sur les facteurs non considérés. Dans la section **3.2**, nous présentons les facteurs interactionnels et dans la section **3.3**, les facteurs discursifs.

## 3.1 Facteurs non considérés

Quatre groupes de facteurs souvent mentionnés dans les études sur le rire n'ont pas été retenus: les composantes phonétiques, la superposition, l'ordre d'émission des rires dans le cas d'un événement double et le caractère projectif ou rétroactif du rire.

Les composantes phonétiques n'ont pas été retenues puisque nous avons déjà fait une description des consonnes et des voyelles perçues, de même que des sons qui composent le rire (LaGreca *et al.* 1994, 1996)[42]. Nous favorisons maintenant un traitement des fonctions du rire dans l'interaction et dans le discours plutôt qu'un traitement des composantes physiques du rire. Bien que nous reconnaissions que la forme du rire peut avoir des incidences sur l'interprétation de sa fonction, nous faisons abstraction de cette forme en portant notre attention sur le constituant qui déclenche le rire. Qualifier les éléments phonétiques du rire représente une recherche en soi qui nous éloignerait de notre objectif.

[42]Voir Poyatos (1993) pour un autre traitement de ce sujet.

La superposition du rire sur des paroles n'a pas été retenue aux fins d'analyse. Nous avons plutôt traité les purs éclats de rire et les paroles dites en riant de la même façon. Pour justifier cette décision, considérons l'exemple suivant (2), d'abord transcrit fidèlement, puis avec les modifications fictives (2') et (2").

(2)

2. [...] *puis là elle dit "Dis moi pas 'je t'ai dit ça 'fallait tU que je sois' gnochonne".* **(rire)** **<(rire)>** Elle dit "Je savais pas comment ça se passait" (66'84: 36)

(2')

2. [...] *puis là elle dit "Dis moi pas 'je t'ai dit ça 'fallait tU que je sois' gnochonne".* **(rire)** **<(rire)>** Elle dit "Je savais pas comment ça se passait"

(2")

2. [...] *puis là elle dit "Dis moi pas 'je t'ai dit ça 'fallait tU que je sois' gnochonne".* **<(rire)>** Elle dit "Je savais pas comment ça se passait"

Dans ces trois exemples, il s'agit d'un événement double, c'est-à-dire que les deux interlocuteurs rient simultanément. Dans l'exemple (2), le rire émis par l'informatrice est d'abord un rire superposé à des paroles et qui se termine par un rire "pur". Ce rire représente ainsi un mélange des deux formes. En revanche, dans l'exemple (2'), le rire de l'informatrice est "pur" et dans l'exemple (2"), le rire de l'informatrice est superposé. Dans nos données, des "mélanges" comme celui de l'exemple (2) semblent tellement fréquents que très peu de rires auraient pu être classés comme étant uniquement purs ou uniquement superposés, ce qui rend ces distinctions inopérantes[43].

Pour les événements doubles, l'ordre d'émission des rires n'a pas été pris en compte. Nous avons vu que Jefferson (1979) interprète comme une "invitation" le fait de rire le premier. Adelswärd (1989) discute aussi de ce critère "temporel" permettant d'identifier "l'initiateur" d'un rire partagé (voir la note 4). Or, dans nos données, les rires provenant d'interlocuteurs différents étaient souvent séparés par une durée de temps tellement courte qu'il aurait été impossible de déterminer quel interlocuteur riait en premier[44]. Le manque de données visuelles rend aussi ce dépistage problématique. Comment savoir, par exemple, si l'interlocuteur que l'on croit être le "deuxième" à rire n'a pas en effet ri le premier en commençant par des gestes comme le rejet de la tête en arrière ou la bouche ouverte pour

[43]D'ailleurs, dans une version préliminaire de LaGreca *et al.* (1996), nous n'avons dégagé aucun lien significatif entre la superposition du rire et d'autres facteurs, par exemple, la nature comique du constituant déclencheur, ce qui suggère qu'une analyse de la superposition est peu rentable dans une étude discursive du rire.

[44]Certes, cette courte durée pourrait être mesurée acoustiquement, mais nous nous demandons si cette variable serait significative par rapport à d'autres facteurs comme le participant ayant produit le constituant déclencheur.

préparer l'explosion d'air? Quoiqu'il demeure vrai que de tels gestes ne sont pas à négliger dans la dynamique interactionnelle, ils ne répondent pas à nos critères définitionnels du rire qui sont phoniques, puisque nous n'avons pas accès aux éléments visuels de l'interaction.

Enfin, comme nous l'avons expliqué au chapitre 2, nous ne retenons pas la distinction projective/rétroactive comme critère d'analyse des événements de rire. Décrire les rires selon ce critère serait peu opérationnel en raison du grand nombre de cas que nous ne pouvons classer. En effet, un grand nombre de rires sont si bien imbriqués dans un énoncé qu'ils ne sont ni projectifs ni rétroactifs. Il faut aussi souligner que les rires strictement projectifs sont plutôt rares.

### 3.2 Analyse interactionnelle

L'analyse interactionnelle porte sur trois groupes de facteurs : le caractère simple ou double de l'événement, l'identification du responsable du discours qui déclenche le rire et la nature du rire.

Le partage du rire a beaucoup été étudié, entre autres par Jefferson (1979 et West (1984). Dans nos données, chaque événement est soit simple (un des deux participants rit), soit double (le rire est partagé). Ce facteur, somme toute assez simple à cerner, servira à nous faire comprendre l'effet d'entraînement qu'exerce le rire sur les interlocuteurs présents.

Pour chaque événement, nous avons aussi identifié le locuteur que nous désignons comme étant le "responsable du constituant déclencheur", c'est-à-dire celui qui a produit le contenu propositionnel du constituant qui a provoqué le rire. Ce facteur permettra de déterminer, lors de l'analyse statistique, si les rires ont émergé en réaction au discours de l'informateur ou en réaction au discours de l'intervieweure. Une cote a été attribuée au responsable du déclencheur pour chaque occurrence du rire et non pour l'événement. La cote *auto* renvoie à une occurrence où le rieur rit en réaction à ses propres paroles, alors que la cote *alter* renvoie à l'occurrence où le rieur rit en réaction aux paroles de l'autre participant.

L'événement simple de l'exemple (3) est de type *alter*, l'intervieweure riant en réaction au constituant déclencheur de l'informateur:

(3)

2. Pose moi une autre question là <**(rire)**> parce-que je viens de me réveiller là. (2'84: 19)

Dans un événement double, le rieur **A** rit en réaction à son propre discours, tandis que le rieur **B** rit en réaction au constituant déclencheur de **A**. Chaque événement double a alors été coté deux fois en fonction de chacun des interlocuteurs. L'un des deux rires était nécessairement une réaction d'un locuteur à son propre constituant déclencheur, donc un rire *auto*, alors que l'autre rire était nécessairement une réaction de l'allocutaire à ce même constituant déclencheur, donc un rire *alter*. Dans l'exemple (4), le rire de l'informateur est *auto* puisque l'informateur rit de son propre discours, alors que le rire de l'intervieweure est *alter*:

(4)

> 2. En tout cas de: un tas de choses là: *Moi je veux pas t'ennuyer avec ça là:* **(rire)** <**(rire)**> Je: Mais en tout cas: un tas d'affaires que: qui peuvent: Et ' faut aimer ça. (66'84: 35)

Un événement double peut être plus complexe que celui présenté dans l'exemple (4). Considérons, par exemple, le cas où l'allocutaire, en plus d'émettre un rire, produit des paroles minimales (*Ah oui* ) ou un commentaire. Aussi complexe qu'il paraisse, un événement ne peut contenir qu'un seul constituant déclencheur. Dans l'exemple suivant, le constituant déclencheur est produit par l'informateur; par conséquent, les *oui* énoncés par l'intervieweure ne peuvent pas être des constituants déclencheurs.

(5)

> 2. Ah ça serait drôle ça. <oui?> J'en ferais des films. <oui?> Oui. *Puis des bonnes affaires à part de t ça j'ai des bonnes idées.* **(rire)** <oui? **(rire)** C'est ça que tu ferais?> (121'84: 47)

Le rire de l'intervieweure est une réaction au discours de l'informateur. Ce rire est donc *alter*.

Par ailleurs, dans l'exemple (5), nous observons que le rire *alter* est accompagné du mot *oui* et d'un commentaire de relance (*C'est ça que tu ferais)*[45]. Cela nous amène au troisième critère pris en compte lors de l'analyse interactionnelle des événements, soit la nature du rire. Le rire n'est pas toujours accompagné d'une production verbale, comme dans l'exemple (6); il peut être accompagné de ou superposé à des paroles minimales, dont les signaux d'écoute et les reformulations, comme dans l'exemple (7).

(6)

> 2. ils le font [le jogging] le soir après la job là à onze heures là. Tu les vois courir là. <**(rire)**> C'est laborieux. (121'84: 40)

---

[45]Pour emprunter la terminologie de Laforest, le *oui* dans cet exemple constitue une métaquestion et le commentaire ressemble à la répétition-écho, sauf que ce ne sont pas les tout derniers mots du locuteur qui sont répétés (voir Laforest 1992: 67-69).

(7)

2. *Je suis sentimental.* <Ah oui? **(rire)**> Bien gros. <oui?> (2'84: 6)

La plupart des rires *alter* sont émis seuls ou accompagnés de paroles minimales. En revanche, la majorité des rires *auto* sont insérés dans un discours, comme celui de l'exemple (8).

(8)

2. Dans Côte-des-Neiges c'est anglais. <ah OK> *Ah dans Côte-des-Neiges ça c'est pas un cadeau, chère. Oh: oille oille oille oille.* **(rire)** Là là tu as toutes les nationalités qui cassent l'anglais: qui parlent pas français: (66'84: 41)

Dans la grande majorité des événements doubles, l'un des deux rires est produit seul ou il est accompagné d'une production minimale et l'autre rire est inséré dans un discours. Ainsi, dans l'exemple (9), le rire de l'informateur est accompagné de paroles, alors que celui de l'intervieweure est accompagné d'une production minimale:

(9)

2. Tu vois hein? *On choisit notre monde* **(rire)** <humhum **(rire)**> C'est: Je sais pas si ils vont trouver ça niaiseux (2'84: 90)

Le responsable du constituant déclencheur et la nature du rire sont des critères interactionnels parce qu'ils font appel aux rôles des deux participants. Si l'analyse statistique révèle que l'intervieweure rit surtout en réaction au discours de l'informateur, produisant des interventions minimales de type back-channel, et que l'informateur rit en réaction à son propre discours composé d'interventions complexes, nous aurons démontré que le rire est conditionné par les rôles - intervieweur et informateur - qui sont propres à la situation d'entrevue.

### 3.3 Analyse discursive

L'analyse discursive est sans doute la tâche la plus complexe de cette recherche puisqu'elle fait appel à une certaine subjectivité face aux données. Dans la présente section, nous présentons les critères permettant d'identifier le contenu et la forme des constituants déclencheurs du rire. La définition des catégories de contenu des constituants déclencheurs a été faite de façon empirique au moment de l'analyse des données. Cependant, cette définition se veut avant tout exploratoire et ne représente qu'un critère parmi d'autres permettant de rendre compte du rire dans l'interaction. Nous n'émettons donc aucune théorie du contenu discursif qui fait rire. Nous avons procédé à l'inverse, c'est-à-dire en tentant de caractériser les constituants déclencheurs ayant suscité les rires dans nos données. En revanche, nous n'avons signalé que

les traits formels saillants des constituants déclencheurs, par exemple le phonétisme expressif ou la métaphore.

### 3.3.1 Les catégories de contenu

Les quatre catégories de contenu sont 1) le comique, 2) l'évaluatif, 3) le métacommunicationnel et 4) le banal. Ci-dessous, nous décrivons ces catégories, ainsi que les sous-catégories s'y rattachant. Signalons que les sous-catégories ne sont pas retenues pour l'analyse statistique (voir le chapitre 4).

#### 3.3.1.1 Les discours comiques: le comique de langage, l'insolite et l'anticlimax

Le lien entre le rire et le comique est facilement attesté (voir le chapitre 1), d'où notre choix d'aborder le discours comique en premier. Le contenu du discours comique est caractérisé par l'incongruité, c'est-à-dire par une rupture par rapport à ce qui est attendu, à laquelle s'ajoute un sentiment d'amusement de la part d'au moins un des deux participants. Ceci est conforme à un constat de Morreal: "amusement is an intellectual reaction to something that is unexpected, illogical, or inappropriate in some other way" (Morreal 1983: 15). Cependant, le comique est un type d'amusement qui résulte d'une incongruité, alors que l'incongruité ne peut pas en elle-même constituer un critère définitionnel du comique; l'inattendu ne provoque pas toujours de l'amusement - par exemple, l'annonce de la mort d'un proche dans un accident n'est pas comique. Le discours comique se subdivise de la façon suivante: le comique de langage, l'insolite et l'anticlimax[46].

**Le comique de langage**

Jardon (1988), Sareil (1984), Noguez (1969) et d'autres ont déjà identifié les manifestations linguistiques du comique. Il s'agit de propos qui désacralisent ou dédramatisent (Sareil 1984) un sujet, ou bien de paroles antiphrastiques (ironie) ou "camouflées" (humour) selon Jardon (1988). Pour Sareil (1984), la désacralisation implique le fait de ne pas prendre une chose au sérieux, la désacralisation pouvant être vue comme une forme de jeu, ce qui est illustré dans l'exemple (10).

(10)

3. Tu veux tU un verre de limonade?
1. Ah bien si tu en as oui. J'aimerais ça.
2. *C'est un peu plus cher.* **<(rire)> (rire)** (2 '84: 59)

---

[46]Nous n'employons pas de caractères italiques chaque fois que nous écrivons le mot anglais *anticlimax* et ce, afin d'alléger le texte.

Le jeu tourne ici autour de la situation, une entrevue sociolinguistique, et du contexte, l'entrevue se déroule à la maison de l'informateur. Dans toute situation où il y a une rencontre entre un hôte et un invité, on ne s'attend pas à ce que l'hôte "vende" le produit qu'il offre. L'effet comique du propos découle de son incongruité par rapport au contexte; momentanément, la situation d'entrevue n'est pas prise au sérieux. Le même propos serait non marqué si l'entrevue se déroulait dans un restaurant, par exemple. Dans un tel cas, le discours, qui ne constituerait pas un jeu, ne serait pas comique.

On peut parfois inférer le comique d'un implicite social, c'est-à-dire de l'image qui est sous-jacente au message verbal et qui est partagée par les membres d'une communauté. Considérons l'exemple suivant.

(11)

2. Chez nous on mangeait du pain et du beurre. De la graisse. <**(rire)**>
De la sauce o: (2'84: 99)

Le choix d'une formule stéréotypée, *pain et beurre*, pour représenter la pauvreté constitue un jeu sur un implicite social. Le pain et le beurre symbolisent l'alimentation en général, mais prennent une autre connotation lorsqu'ils sont présentés comme les seuls aliments qu'une famille peut se procurer. L'exemple est cependant plus complexe, car l'informateur accentue l'effet comique en spécifiant que ce n'était pas du beurre que l'on mettait sur le pain, mais de la graisse. Le rajout *De la graisse* constitue une surenchère du jeu sur la pauvreté parce que dans la culture partagée par les deux participants, le mot *graisse* renvoie à divers produits lipidiques comme la margarine et le lard qui sont associées à une cuisine plutôt pauvre ou paysanne et à une substance qui n'a pas bon goût. Les constituants "même pas du beurre, mais de la graisse" constituent le *climax* de la représentation de la pauvreté faite par l'informateur.

Une tonalité plaisante qui se dégage de l'échange, globalement ou localement, est essentielle au comique de langage. Avant de produire le discours de l'exemple (11), l'informateur a déjà parlé à plusieurs reprises de ses origines pauvres, souvent sur un ton ironique. La tonalité plaisante du contexte de l'exemple (11) permet d'établir qu'il s'agit d'un jeu sur le sujet; l'informateur est en train d'ironiser sur la pauvreté qu'il a vécue. Il aurait pu parler, sur un ton sérieux, de l'aspect traumatisant des carences alimentaires. Dans un tel cas, l'intervieweure n'aurait pas décodé le jeu et il n'y aurait pas eu comique de langage.

Dans les exemples (10) et (11), c'est donc la convergence d'une contextualisation ludique et d'une tonalité plaisante qui crée du comique de langage. Il y a également une surenchère dans

l'exemple (11) entre un élément symbolique, le pain et le beurre, et un lexème connoté, *la graisse*. Ces éléments indiquent la drôlerie, mais ils ne constituent pas des critères définitionnels du comique.

**L'insolite**

Les constituants déclencheurs insolites sont aussi incongrus et amusants que le comique de langage, mais ils se déroulent sans jeu (désacralisation). L'incongruité du discours insolite relève de la relation entre des faits ou des situations qui semblent se démarquer de ce qu'on penserait être plus habituel. Des quantités inusités, des récits mettant en scène des prodiges, de la violence et des sinistres, sont caractérisés d'insolites. L'exemple (12) illustre un discours insolite.

(12)

> 2. Elle dit: elle m'a envoyé ça de même elle dit "tu me croirais pas où ce-que je reste". J'ai dit "Ah: Oui? Où?" *Elle dit "en Afrique-du-Sud". "Pardon?"* **(rire)** <**(rire)**> Elle dit "en Afrique-du-Sud" (126'84: 48).

Compte tenu de la distance entre le Canada et l'Afrique du Sud, ainsi que de la probabilité relativement faible qu'on fasse la connaissance d'un(e) Sud-Africain(e) sur une piste de ski au Nord du Québec, ce que raconte l'informateur, cet extrait est insolite.

Il n'y a pas de jeu dans le discours insolite, c'est-à-dire que la valeur de vérité de celui-ci n'est pas mise en question, contrairement au comique de langage qui véhicule un contenu dont la valeur de vérité est susceptible d'être mise en doute. Dans l'exemple (10), on comprend que la vente du verre de limonade n'est pas plausible; dans l'exemple (11), on décode que l'informateur n'a pas mangé que du pain et de la graisse. En revanche, dans l'exemple (12), rien ne permet de remettre en cause la vérité de l'événement relaté.

Le discours insolite englobe le comique de situation tel que défini par Bergson ([1901] 1977 dans Jardon 1988). Sont insolites des discours relatant des situations ou des événements caractérisés par du "mécanique plaqué sur du vivant", comme dans l'exemple (13).

(13)

> 2. Là mon mari a pris l'habitude là: avant que je me tanne du set de salon quand on était là-bas là, on l'a eu quatre ans le set. *Là il le changeait toujours de place tu-sais* <**(rire)**> *il faisait du ménage il changeait de place hein* <**(rire)**>*ça faisait jamais pareil.* **(rire)** <**(rire)**> (4'84: 82)

Plus tôt, l'informatrice a dit qu'elle se lasse vite des choses et qu'elle doit souvent changer sa garde-robe ou l'intérieur de sa maison. Pour lui plaire (et surtout pour ne pas devoir acheter un autre mobilier), son mari change fréquemment l'aménagement de la pièce, ce qui rappelle la répétition d'événements décrite par Bergson ([1901] 1977). Les gestes du mari rappellent également le pantin à ficelles, une autre catégorie définie par Bergson, où l'on imagine le mari en tant qu'un "jouet" qui agit à la guise de son épouse. Dans les deux cas, c'est l'agencement mécanique des gestes du mari qui crée le comique de situation.

**L'anticlimax**

L'anticlimax, tout comme le comique de langage et l'insolite, tourne autour de l'incongruité. Le mot anglais *anticlimax* exprime bien ce procédé, soit faire paraître un "changement subit de ce qui est digne ou important dans la pensée ou dans l'expression, pour arriver au commun ou au trivial" (*Websters New World Dictionary* 1988: 59)[47]. Employé "parfois à des fins humoristiques" (Ibid.), l'anticlimax peut aussi être "une chute, comme dans une série d'événements, qui est ridicule ou décevante par son contraste à un point culminant précédent" (Ibid.). Un exemple d'anticlimax se trouve dans l'exemple (14).

(14)

Je m'en-vas sur ma soeur l'autre fois, je lui apporte des fleurs.
*Elle m'a demandé si j'étais saoul.* <ah oui? **(rire)**> Oui (2'84: 46)

L'anticlimax se distingue du comique de langage et de l'insolite en étant obligatoirement un procédé qui conclut. Ainsi, dans l'exemple (14), la conclusion, "Elle m'a demandé si j'étais saoul" est surprenante sinon décevante, étant donné qu'elle met un terme à un discours où l'informateur dit fièrement qu'il passe outre aux conventions voulant qu'un geste comme donner des fleurs soit réservé à certaines occasions, dont un anniversaire. L'incongruité relève du contraste entre la réaction probable de la soeur, c'est-à-dire être heureuse de recevoir des fleurs, et la véritable réaction, c'est-à-dire la remarque sur l'ivresse.

Le comique de langage, l'insolite et l'anticlimax font appel à des mots, à des attitudes, à des situations et à des conclusions auxquels l'on ne s'attend pas. Tous incongrus, ces trois types de discours comiques engendrent un degré d'étonnement. Certes, ce qui étonne n'est pas toujours comique, par exemple une mauvaise note pour un examen mais, inversement, le comique semble étonner[48].

---

[47]C'est nous qui traduisons.

[48] Adelswärd (1989) écrit que le comique et l'ironie sont des phénomènes qui relèvent d'un décalage entre ce qui est dit et ce qui pourrait être interprété, et que le rire permet de résoudre cette bifurcation en restaurant une

### 3.3.1.2 Les discours évaluatifs

De nombreux rires sont suscités par des constituants déclencheurs caractérisés par des jugements ou des évaluations sur des situations ou des individus, comme dans l'exemple (15):

(15)

> 2. Puis c'est pas possible comment ça peut être beau. <humhum> C'est pas possible **(rire)** comment ça peut être beau. (2'84: 107)

Les deux énoncés de cet exemple sont clairement évaluatifs puisque le superlatif *c'est pas possible* est associé à l'adjectif *beau.* Qui plus est, l'énoncé est répété mot pour mot. L'évaluation peut être plus complexe, comme dans l'exemple (16).

(16)

> 2. Le bonhomme aye: Il s'est tU fait' **(rire)** embarquer! Mais ' faut: il faut ' tu leur fasses ça. Ca leur fait plaisir des bouts'. Puis là: "le bonhomme c'est un fou." (2'84: 108)

L'informateur estime que "le bonhomme" (le mari d'une amie) a tellement gâté ses enfants que l'hostilité règne dans le foyer familial. Malgré la générosité du père, les enfants sont méprisants envers celui-ci ("le bonhomme c'est un fou"). L'évaluation consiste en un jugement que fait l'informateur. Certains éléments linguistiques font ressortir l'évaluation, dont une intonation suggestive de sarcasme, la particule expressive *aye*, la forme verbale *se faire embarquer*, qui veut dire que "le bonhomme" s'est mis dans une situation où ses enfants profitent de lui et l'utilisation exclamative d'une syntaxe interrogative (*Il s'est tU*). Plus globalement, le constituant déclencheur s'insère dans un long monologue argumentatif sur le fait que "rêver trop grand ça te donne rien: tu t'accroches à ça tu es tout le temps déçu" (2'84: 105).

Un dernier exemple de discours évaluatif illustre une fonction particulière du rire, soit la sauvegarde de la face.

(17)

> 2. Je suis pas raciste pourtant j'aime les Noirs mais j'aime les Noirs avec les Noirs, les Blancs avec les Blancs, là je te dis ça se mélange pas. **(rire)** **<(rire)>** Je suis comme ça mais: j'ai (50'84: 60)

---

harmonie perturbée.

L'évaluation consiste en un jugement que porte l'informatrice sur la fréquentation de gens de différentes "races". Si on reconnaît qu'il y a des implicites sociaux à l'égard du racisme, on peut prétendre, à l'instar des auteurs ayant traité la fonction "d'excuse" du rire (voir la section 1.1.1), que l'informatrice a transgressé une norme en avouant être raciste. Elle "déploie" le rire pour s'excuser ou pour adoucir son jugement. Dans cette optique, le rire contribuerait à la sauvegarde de la face positive de l'informatrice.

Dans un grand nombre de discours évaluatifs, l'énoncé est autoévaluatif: l'informateur juge son propre comportement ou se moque de lui-même. Les rires qui suivent l'autoévaluation interviennent clairement dans le sauvegarde de la face: "Qui rit de soi d'abord échappe à la risée" (P. Syrus dans Soullié 1892: 213).

L'émergence du rire dans le contexte de l'autodérision n'est pas étonnante, et ce contexte est même mentionné dans la définition du *Petit Robert* (1993: 603) du mot *dérision*, "mépris qui incite à rire". Un exemple d'autodérision se trouve dans l'exemple (18).

(18)

2. j'avais même pas envie de faire une carrière, une vraie là tu-sais je-veux-dire monter là ça me tenterait pas. Trop d'ouvrage [...] *Maudite paresseuse* **(rire de 1 et 2)** (4'84: 31)

Les constituants déclencheurs contenant une autoévaluation ont été considérés comme une classe distincte des discours évaluatifs et leur cote a compté dans l'analyse statistique (voir le chapitre suivant).

#### 3.3.1.3 Les discours métacommunicationnels: situation, discours et réparation

La situation de communication, l'entrevue, peut faire l'objet de commentaires qui suscitent des rires, comme dans l'exemple (19).

(19)

1. Je sais pas combien [de questions] ça fait. **(rire)** (50'84: 62)

Le métasituationnel peut aussi renvoyer aux rôles des participants (intervieweure et informateur) ou au discours en cours. Ainsi dans l'exemple (20), l'intervieweure s'excuse d'avoir transgressé les limites de son rôle en demandant un renseignement potentiellement trop personnel. Dans l'exemple (21), l'intervieweure fait précéder sa question du commentaire métadiscursif *Je vas te poser la question à l'envers*.

(20)

1. Combien tu gagnes?
2. Six:
1. *C'est tU trop indiscret, excuse là je sais pas là* **(rire)**.(121'84: 7)

(21)

1. *Je vas te poser la question à l'envers. C'est quoi mal parler?* **(rire)** <**(rire)**> (4'84: 57)

Devant la difficulté que pose la question *C'est quoi bien parler*, l'intervieweure inverse le problème. C'est cette inversion, exprimée par un commentaire métadiscursif, qui déclenche les rires.

Un discours métacommunicationnel peut être reformulatif. Il s'agit d'un discours qui atténue (exemple 22) ou qui exprime autrement (exemple 23) un propos déjà énoncé .

(22)

2. Fait-que j'étais après mourir j'avais plUs de force pour accoucher
*Bien mourir non c'est pas vrai là* <**(rire)**> mais j'étais plUs capable de pousser.(85'84: 39)

(23)

2. j'avais beaucoup de: tu-sais de: considération pour cet endroit où c'était des frères enseignants tu-sais puis: <humhum> *Le restant des frères enseignants non défroqués* **(rire)**.
1. **(rire)** Il-y-en-a eu encore un bout (104'84: 8)

Dans l'exemple (22), le verbe *mourir* est atténué par la phrase *Bien mourir c'est pas vrai là*. Dans l'exemple (23), l'énoncé *Le restant des frères enseignants non défroqués* rend plus précis le syntagme *frères enseignants* qui le précède.

La dernière sous-catégorie du discours métacommunicationnel, soit la réparation, englobe les corrections (exemple 24), ainsi que les faux départs et leurs reprises (exemple 25).

(24)

2. Mais même avec du monde là tu-sais, elle serait avec nous trois là mettons bien, nous deux **(rire)** <**(rire)**> on: on serait trois (4'84: 53-54)

(25)

2. Parce-que: j'ai rasé de me battre avec des gens il-y-avait dé: **(rire)** c'était une: game Canadien Boston. Puis: une gang de sauvages là de là-bas là. (2'84: 95)

Signalons qu'un discours réparateur ne doit pas forcément être énoncé par la personne qui a produit le discours initial. Ainsi, dans l'exemple (26), l'informateur apporte une correction au propos de l'intervieweure:

(26)

[L'informateur a mentionné auparavant qu'il aimerait qu'un de ses fils soit joueur de hockey]
1. tu hairais pas ça qu'un de té: <ah non> un de tes gars soit: ou une de tes filles soit une joueuse de hockey.
2. *Ah une fille: Tu-sais: c'est plutôt ringuette ça.* <ouais **(rire)**> **(rire)**
1. Ici dans le coin (121'84: 28)

Signalons que les cas d'alter-réparation sont peu fréquents dans nos données.

#### 3.3.1.4 Les discours banals

Le traitement du discours banal en dernier lieu s'explique par le fait que pour être classé dans cette catégorie, un constituant déclencheur ne doit être ni comique, ni évaluatif, ni métacommunicationnel. Toutefois, il faut préciser qu'il ne s'agit pas d'une catégorie conçue uniquement par élimination. Le sens de "banal" constitue en soi un critère de classement au même titre que le comique, l'évaluatif et le métacommunicationnel.

Dans nos données, le discours banal correspond à ce que Sacks décrit comme les rapports "ordinaires" observables dans le discours oral spontané:

> A remarkable thing is how, in ordinary conversation, in reporting some event, people report what we might see to be not what happened, but the *ordinariness* of what happened [...] the reports do not so much give attributes of the scene, activity, particiants but announce the event's ordinariness, its usualness [...] (Sacks [1970] 1992 Tome II: 216).

Pour Sacks, la présentation de l'ordinaire demande un effort. Si l'observation détaillée de la nature ou des personnages fait partie du travail des poètes et des romanciers, être "ordinaire" est aussi un travail. Il s'agit d'un mandat "only to see and report the usual aspects of any possible usual scene" (Sacks [1970] 1992 Tome II: 218). Par exemple, en racontant une journée passée au bord d'une piscine,

> somebody doing 'being ordinary' [would not give] a report of what the wind did to the water in the pool, or some character observations other than "She was nice", "She was not so nice", "She's getting older," of the people with whom the afternoon was spent" (Sacks [1970] 1992 Tome II: 217-218)[49].

La perspective de Sacks sur l'ordinaire a une incidence sur l'étude de la conversation:

> we can [...] treat the overwhelming banality of the stories we encounter [...] as not so much something that, e.g. [...], makes them [...] uninteresting to study, but as a specific feature which turns on a kind of attitude; say, an attitude of working at being usual, which is perhaps central to the way our world is organized" (Sacks [1970] (1992) Tome II: 220-221).

L'étroite association entre le rire et le discours comique ou spectaculaire laisse croire que le rire n'émerge pas dans un contexte banal. Toutefois, nous constatons que le rire est omniprésent dans le discours ordinaire. Dans le même ordre d'idées, Vincent *et al.* (1995: 126-127) traitent de la banalité du discours suscitant l'étonnement. Ces auteures démontrent que "[l]es faits exceptionnels ne donn[e]nt lieu qu'à une infime partie des occurrences d'étonnement". Donc, l'étonnement et "d'autres réactions expressives (le rire, par exemple [...]) [sont] avant tout [des] stratégie[s] interactive[s]", car "la fréquence d'occurrence de ces manifestations dans la conversation donne à penser qu'en fait, elles peuvent être vides [...] de la charge émotive qu'on leur prête" (Vincent *et al.* 1995: 130).

Le banal et le quotidien sont invoqués également dans une étude de Vincent (1996) sur la racontabilité des narrations. Les narrations portant sur des expériences banales ("aucun trait distinctif ne leur permet d'être assimilées au rang des récits plus mémorables") sont les plus nombreuses dans ses données (Vincent 1996: 43). Ces résultats indiquent qu'à l'oral, "la narration prend des dimensions nettement plus ordinaires" que certaines conceptions donnent à penser (Vincent 1996: 44).

Nous distinguons deux sous-catégories de constituants déclencheurs banals: le stéréotype socioculturel et le non-marqué.

Nous considérons banal le discours à contenu stéréotypé parce que les stéréotypes, qui relèvent eux-mêmes de l'ordinaire, constituent un univers du quotidien et de lieux communs. Lorsque

---

[49]En avançant qu'être ordinaire demande un effort, Sacks va à l'encontre d'une conception de l'ordinaire qui correspondrait à l'absence de gestes extraordinaires. Il écrit: "all sorts of nominalized things - personal characteristics and the like - are jobs which are done, which took some kind of effort, training, etc." (Sacks [1970] (1992) Tome II: 216). Il s'ensuit que la personne "ordinaire" n'est pas "this or that person, or as some average, i.e., a non-exceptional person on some statistical basis, but [...] the way somebody constitutes themselves, and, in effect, a job that they do on themselves" (Ibid.).

l'on fait allusion à une pratique ou à une situation qui est typique de la société ou de la culture à laquelle on s'identifie, on marque discursivement notre appartenance au groupe. Le discours stéréotypé présente des éléments hautement prévisibles et attendus dans une culture. Dans cette optique, les stéréotypes représentent peut-être l'inverse du comique et de l'insolite. Prenons comme exemple le stéréotype suivant:

(27)

2. *Ah plus petit ah: je voulais faire pompier.*<ah oué **(rire)**> **(rire)** (121'84: 20)

Dans notre société, tous les petits garçons rêvent d'être pompier. Le locuteur n'a pas échappé à cette règle; le rire vient sanctionner la reconnaissance du stéréotype et, par ricochet, l'appartenance du locuteur au groupe.

La seconde sous-catégorie de discours banal est non marquée; il s'agit d'un discours qui n'est ni comique, ni évaluatif, ni métacommunicationnel et qui ne contient pas d'indices de stéréotypes socioculturels. Ainsi, le constituant déclencheur dans l'exemple (28), qui est une simple présentation d'un événement ordinaire, est non marqué:

(28)

2. [...] j'avais pas de laveuse sécheuse j'en avais une elle était très vieille fait-que là on l'a changée fait-que: tu-sais-je-veux-dire: on s'est renouvelé pas-mal: à chaque fois qu'on déménage.**(rire)** <**ah oui? (rire)**> (4'84: 81)

### 3.3.1.5 Sommaire des catégories de contenu

Le tableau 3.1 résume les critères définitionnels des catégories de contenu et de leurs sous-catégories respectives.

Tableau 3.1

Catégories de contenu: critères de classement

| CATÉGORIES | SOUS-CATÉGORIES |
|---|---|
| **Comique:** constituant déclencheur dont le contenu présente une incongruité (rupture avec l'attendu) provoquant de l'amusement chez au moins un des deux interlocuteurs. | **Comique de langage:** constituant déclencheur dont le contenu, exprimé dans une tonalité plaisante, souligne le jeu (désacralisation).<br><br>**Insolite:** constituant déclencheur dont le contenu est en divergence avec le "normal", mais qui n'est pas exprimé sous forme de jeu. L'insolite se démarque du comique de langage par le fait que son incongruité est indépendante d'une valeur de vérité.<br><br>**Anticlimax:** constituant déclencheur qui contient une conclusion contraire à celle qui est attendue tout en produisant un effet comique. |
| **Évaluatif:** constituant déclencheur dont le contenu exprime un jugement ou une opinion et qui peut menacer la face du locuteur. | **Évaluatif:** constituant déclencheur dont le contenu porte sur le monde extérieur.<br><br>**Autoévaluatif:** constituant déclencheur par lequel le responsable se moque de lui-même, se juge ou se met en scène dans des expériences vécues. |
| **Métacommunicationnel:** constituant déclencheur dont le contenu renvoie à la communication en cours. | **Métasituationnel:** constituant déclencheur dont le contenu renvoie à la situation de communication ou aux rôles des participants.<br><br>**Métadiscursif:** constituant déclencheur dont le contenu porte sur le langage en cours (atténuation, reformulation, commentaire).<br><br>**Réparateur:** constituant déclencheur produit pour corriger un faux départ ou une erreur de performance ou d'interprétation. |
| **Banal:** constituant déclencheur dont le contenu correspond à "doing 'being ordinary'" de Sacks [1970] (1992). | **Stéréotype socioculturel:** constituant déclencheur exprimant une représentation partagée par les membres d'une communauté.<br><br>**Discours non marqué:** tout constituant déclencheur banal sans marque spécifique. |

Au début de la présente section, nous avons mentionné que les catégories de contenu ont été conçues empiriquement et qu'elles étaient exclusives (une cote par constituant déclencheur). Or, un problème se pose. En principe, un constituant déclencheur peut contenir des indices relevant de plus d'une catégorie. Ainsi, le comique est presque toujours évaluatif et le métacommunicationnel est très souvent banal. Il fallait donc concevoir une méthode de

codification où une seule cote serait attribuée à chaque événement de rire. À cette fin, chaque événement de rire a été codifié au regard du contenu, du plus marqué au moins marqué, soit comique, évaluatif, métacommunicationnel et banal. Dans l'exemple (29), l'aspect comique du constituant déclencheur a été relevé mais non sa dimension évaluative:

(29)

2. on est allé voir le Salon de l'Agriculture là. On a bien hai ça une vache puis un autre puis une vache puis un autre <**(rire)**> une vache puis un autre.<**(rire)**> On y **est jamais** retourné.<**(rire)**> (4'84: 73).

### 3.3.2 Les catégories de forme

En plus d'être coté systématiquement en fonction du contenu du constituant déclencheur, chaque événement de rire a été coté en fonction de sa forme, c'est-à-dire selon la présence de traits formels saillants, soit le phonétisme expressif, la figure et l'expression figée.

#### 3.3.2.1 Le phonétisme expressif

Il est généralement reconnu que l'on peut dire une chose de plusieurs façons. Le ton, le volume et la place de l'accent apportent une certaine expressivité à un énoncé. Ainsi, dans l'exemple (30), l'accentuation du mot *choque* contenu dans le constituant déclencheur renforce la désapprobation de l'informatrice:

(30)

[L'informatrice cite son mari dont l'usage de l'expression *être en balloune* la met en colère]
2. Ah ça me *choque*. <**(rire)**> "Elle est en balloune" (1'84: 55)

Certains éléments paralinguistiques ont aussi été relevés comme des occurrences de phonétisme expressif. Dans l'exemple (31), le constituant déclencheur se termine par un bruit de désapprobation, exprimé par le graphème *Pt*:

(31)

2. *Pas le jogging des affaires de même non.* <non?> *Pas d'affaires à la mode là.* *Pt*: (brève pause) **(rire)** <**(rire)**> [...] Ca me dit rien (121'84: 40)

Dans la présente étude, nous avons seulement relevé les éléments paralinguistiques véhiculant un sens ou ayant une fonction pragmatique qui semblait liée au rire. Ainsi, une toux qui s'explique par des raisons purement biologiques n'aurait pas été relevée en tant qu'élément paralinguistique. En revanche, la toux stéréotypée qui est produite délibérément pour avertir

quelqu'un qu'il ne devrait pas faire telle ou telle chose ou pour attirer de l'attention, renferme un message.

L'imitation verbale a aussi été classée sous la rubrique du phonétisme expressif. Les cas d'imitation constituent plus que de simples usages du discours rapporté. Afin d'être classé imitation, un discours rapporté devait avoir un style visant l'exagération ou la caricature[50] Ainsi, dans l'exemple (32), l'informateur caricature un ministre des Finances:

(32)

> 1. Tu es bien assis là. [style cérémonial] "Mesdames: comme mesure fiscale cette année, <**(rire)**> on a décidé d'enlever la taxe sur les serviettes sanitaires." <humhum> (2'84: 69)

Enfin, les vocalisations onomatopéiques[51] constituent le troisième type de phonétisme expressif relevé. Dans l'exemple suivant, l'imitation de la commande d'un jeu vidéo permet d'identifier l'objet dont l'informatrice ignore le nom.

(33)

> [L'intervieweure demande à l'informatrice ce qu'elle acheterait si elle en avait les moyens] 2. Ah j'aimerais bien mieux l'affaire pour le: Tsktsktsktsk <oui?> [les jeux vidéos] Oui. Oui. <**(rire)**> Beaucoup oui. Ca c'est un affaire que des fois ils l'annoncent là. (72'84: 41)

### 3.3.2.2 Les figures[52]

Les figures sont des formes saillantes du langage associées à la tradition rhétorique ou poétique. Pour identifier les figures dans nos données, nous nous sommes référés aux définitions et aux exemples de figures fournis par Fontanier ([1821] 1977), Reboul (1991) et Perelman et Olbrechts-Tyteca ([1958] 1988). Nous avons adopté la définition la plus simple de la figure, proposée par Perelman et Olbrechts-Tyteca: "une structure discernable, indépendante du contenu [...] (qu'elle soit [...] syntaxique, sémantique ou pragmatique) et un emploi qui s'éloigne de la façon normale de s'exprimer et, par là, attire l'attention" (Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958] 1988: 227).

---

[50]Ainsi, nous pourrions postuler un lien entre l'imitation, procédé formel, et la satire, procédé de contenu.

[51]Pour Fontanier, l'onomatopée est une figure du discours qui se classe comme une instance d'harmonisme (Fontanier 1977: 392) et l'une des deux "figures de style par imitation" (Fontanier 1977: 390). Toutefois, nous estimons qu'il est plus cohérent de classer l'onomatopée dans la catégorie du phonétisme expressif plutôt que parmi les figures. Nous justifions cette décision par la similitude entre l'onomatopée et les deux autres formes de phonétisme expressif, soit l'imitation verbale et le paralinguistique. De plus, ce regroupement élimine les cas-limites problématiques entre le paralinguistique et l'onomatopée, par exemple, l'imitation d'un bâillement.

[52]Reboul (1991) fait la distinction entre les "figures rhétoriques" et les autres figures. Il écrit: "La figure n'est rhétorique que lorsqu'elle joue un rôle persuasif" (1991: 121). Cette distinction n'importe pas dans notre étude. Toutefois, le rire dans le discours argumentatif est traité dans le chapitre 4.

Compte tenu des limites d'une recherche de maîtrise, nous n'illustrerons que quelques-unes des figures repérées parmi nos données. Nous énumérerons ensuite les autres figures repérées sans les illustrer.

L'antithèse, figure fondée sur "soit une opposition philosophique de thèses, soit une opposition rhétorique (Reboul 1991: 134), présente généralement une répétition de "mots identiques" (Ibid.), ou de "l'équilibre rythmique" (Ibid.). Selon Fontanier, l'antithèse peut aussi opposer "un objet à lui-même, en le considérant sous deux rapports contraires (Fontanier 1977: 379)". Tel est le cas dans l'exemple (34).

(34)

2. puis là je me suis dit, "je vas apprendre l'anglais, je vas le savoir". J'ai pas eu une meilleure job pour **ça. (rire)** <**(rire)**> Je me suis t en allée dans d'autres choses (50'84: 13)

L'objet opposé à lui-même est le fait d'apprendre l'anglais. Les deux rapports contraires de cet objet sont le fait de trouver un emploi et de ne pas trouver l'emploi.

La métaphore et la métonymie sont classées par Fontanier [1821] (1977) comme des tropes[53] par ressemblance et par Reboul (1991) comme figures de sens. La métaphore consiste à "présenter une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue, qui, d'ailleurs, ne tient pas à la première par aucun autre lien que celui d'une certaine conformité ou analogie" (Fontanier 1977: 99). Nous avons relevé une métaphore dans l'exemple (35), l'informateur faisant référence à sa copine par les signes *fleur* et *rose*.

(35)

2. On fait le ménage du printemps, il-y-a une fleur qui rentre. La rose. <**(rire)** Tu veux pas la perdre> (2'84: 105)

Si dans la métaphore, il y a "un rapport de ressemblance" (Reboul 1991: 129) entre le signifé et l'objet auquel le nom est emprunté, dans la métonymie, le signifé "est habituellement associé" à l'objet auquel le nom est emprunté (Reboul 1991: 128). De plus, la métonymie

[53]La plus grande distinction que fait Fontanier ([1821] 1977: 39) en classant les figures est celle qui distingue les tropes des non-tropes. Les tropes "sont certains sens plus ou moins différents du sens primitif, qu'offrent, dans l'expression de la pensée, les mots appliqués à de nouvelles idées". Est non-trope tout ce qui est plus lié à la forme qu'au contenu du discours. Il s'agit donc de procédés tels que l'allitération et la répétition. Les tropes de Fontanier correspondent grossièrement aux figures de sens et aux figures de pensée de Reboul (1991: 122). Les non-tropes de Fontanier sont associés aux figures de mots et aux figures de construction de Reboul.

fonctionne par dénomination, alors que dans le cas de la métaphore, il ne s'agit que d'une description. Ainsi, dans l'exemple (36), l'informatrice est associée à la rapidité et dénommée en conséquence:

(36)

2. Bien il-y-avait un monsieur il m'appelait "le petit cent milles à l'heure" parce-que <**(rire)**> je patinais tellement vite. Mais j'aimais tellement ça. Puis je (1'84: 70)

La tautologie n'est pas une figure, mais un procédé quasi-argumentatif "consistant à présenter, comme ayant un sens différent, une proposition dont le prédicat ne dit rien de plus que le sujet" (*Le Petit Robert*: 1993: 2216). La tautologie est donc un instrument de persuasion qui ignore les faits et se base plutôt sur la définition des termes qui la composent, c'est-à-dire sur l'arbitraire linguistique. La redondance entre le sujet et le prédicat affaiblit le poids argumentatif de la tautologie, d'où la nature "quasi-argumentative" du procédé. Lorsqu'une tautologie semble "évidente et voulue" (Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958] (1988): 292) par la répétition formelle du sujet dans le prédicat, il s'agit d'une figure, la tautologie apparente, comme dans l'exemple suivant:

(37)

1.Où tu étais allé la voir? [Ginette-Reno]
2. Place-des-Arts.<OK> *J'ai trouvé que: c'était Ginette-Reno.* <**(rire)**>
<3. Ouan mais: > (2'84: 96)

La proposition *Ginette Reno est Ginette Reno* est tellement redondante qu'elle fait ressortir une nuance de sens entre les deux utilisations de *Ginette Reno* comme sujet et comme prédicat. Comme sujet, le nom de la chanteuse revêt son sens propre, comme prédicat, il renferme le sens "tout ce qui est typique de Ginette Reno". La tautologie est alors apparente, car il y a différenciation sémantique entre le sujet et le prédicat.

"Figure exagérant pour mieux exprimer" (Reboul 1991: 239), l'hyperbole est pour Fontanier une trope "par réflexion" ([1821] 1977: 123), l'une de ces tropes fondées sur "le rapport des idées énoncées avec celles qui ne le sont pas, et sur lesquelles les premières vont en quelque sorte *se réfléchir*". On en trouve un exemple dans l'exemple (38).

(38)

2. Mon gars il l'écoute beaucoup. *Cinquante fois les mêmes films ça le dérange pas.* <**(rire)**> Fait-que: (4'84: 66)

Pour Fontanier, la "subjectification" est une "figure d'expression par fiction" (Fontanier [1821] 1977: 111) où un sujet "agit ou s'annonce" par un objet physique ou abstrait, tout en ayant un lien quelconque avec cet objet (Fontanier [1821] 1977: 118). Ainsi, dans l'exemple (39), l'informatrice "s'annonce" par l'Ile-du-Prince-Edward; l'Ile est subjectifiée:

(39)

2. L'Ile-du-Prince-Edward me reverra jamais. **(rire)** <**(rire)**>
1. Mais tu avais tU vu la mer? (4'84: 32)

La dernière figure que nous illustrerons est l'ellipse, un retranchement "des mots nécessaires à la construction, mais non au sens" (Reboul 1991: 132). L'ellipse est fondée sur l'implicite; elle est classée par Fontanier parmi les figures de construction par sous-entendu (Fontanier [1821] 1977: 305).

La notion d'ellipse présuppose une version prescrite de la langue, où il existe certains "mots nécessaires à la construction" (Reboul 1991: 132). L'ellipse est une figure très bien adaptée à l'oral, les cas de suppressions et d'implicites étant abondants dans la conversation. Nous avons relevé comme ellipse les suppressions qui sont des "structure[s] discernable[s]" (Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958] 1977: 227) pertinentes pour expliquer l'émergence du rire, dont l'exemple (40).

(40)

Puis [Sylvain] c'est le seul qui a poigné [rencontré quelqu'un] ce soir là [...] Il nous a faussé compagnie là vers deux heures du matin puis il est allé se trouver dans sa chambre. Bon hum: <**(rire)**> (126'84: 19)

Les autres figures relevées dans nos données sont: le similé (Reboul 1991: 129), l'énumération (Fontanier [1821] 1977: 363), la répétition (Fontanier [1821] 1977: 329), la gradation (Fontanier [1821] 1977: 333), la litote (Fontanier [1821] 1977: 133), la personnification (Fontanier [1821] 1977: 111), l'explétion (Fontanier [1821] 1977: 303), l'antanaclase et la paronomase (Fontanier [1821] 1977: 347), la polyptote (Fontanier [1821] 1977: 352), la dérivation (Reboul 1991: 125), la synecdoque (Reboul 1991: 128), l'oxymore (Reboul 1991: 130, 240), l'asyndète (Reboul 1991: 133) et la dérivation (Reboul 1991: 125).

Certaines figures repérées dans nos données sont des constructions figées. Ainsi, lorsqu'une informatrice utilise l'expression *ça me fend* (4'84: 67) pour exprimer le fait qu'elle n'aime pas une émission à la télévision, il s'agit d'une figure selon la définition de Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958] (1988). Premièrement, la structure *ça me fend* est "discernable" et "s'éloigne de

la façon normale de s'exprimer" (Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958] 1988: 227) si l'on estime qu'il aurait été plus "normal" de dire *ça me dérange* par exemple. De plus, c'est par sa force expressive que la forme *ça me fend* "attire l'attention" (Perelman [1958] 1988: 227), faisant ressortir une opinion négative à l'égard de l'émission en question.

### 3.3.2.3 Les expressions figées

Nous avons relevé trois types d'expressions figées parmi les constituants déclencheurs: l'expression exclamative, la tournure proverbiale et le cliché.

L'expression exclamative est une tournure comme *voyons*, *merde*, *attention*, *Saint-Chrême* et *mon-doux*. Ainsi, ont été relevées des interjections comme celle de l'exemple (41).

(41)

> 2. [en parlant d'elle-même] *J'ai dit "Tabarouette, une vraie niaiseuse."* **<(rire)>** J'ai dit "Mais ça se peut pas". Il-y-a une madame qui me disait, elle dit "Vous en-allez vous faire opérer" (1'84: 28)

La seconde classe d'expressions figées, celle de la tournure proverbiale, a été plus difficile à délimiter compte tenu de la complexité du phénomène. Les tournures proverbiales comprennent à la fois des proverbes figés et des tournures originales s'apparentant au proverbe[54]. Dans l'exemple (42), nous observons un dicton connu, *À Rome fais comme les Romains*:

(42)

> 2. j'ai toujours pris pour acquis que: tu-sais "À Rome fais comme les Romains mais: au Québec fais comme les Français." **(rire) <OK>** Ou comme les Québécois (4'84: 50)

Nous nous sommes inspirés de Ouellet (1995), de Greimas (1970) et de Grésillon et Maingueneau (1984) pour identifier les tournures originales de forme proverbiale dans nos données[55]. Constatant que la plupart des travaux consacrés au proverbe porte sur le langage écrit, Ouellet émet l'hypothèse que "les locuteurs utilisent, à l'oral, des formes proverbiales plus inventives" (Ouellet 1995: 93). Ainsi, Ouellet identifie des "énoncés ne possédant pas toutes les caractéristiques des proverbes mais qui en détiennent toutefois un certain nombre

---

[54]Le classement d'une tournure originale comme "expression figée", en apparence paradoxal, se justifie dans la mesure où la tournure présente certains traits du proverbe, qui, lui, est une entité figée.

[55]Nous sommes reconnaissants à Ouellet (1995) de nous avoir fait part des travaux de Greimas (1970) et de Grésillon et Maingueneau (1984).

leur permettant d'y être assimilés" (Ouellet 1995: 98). À partir de cette prémisse, nous avons relevé des tournures proverbiales comme la suivante.

(43)

[en parlant d'une période de températures fraîches en fin d'été]
2. [J'ai dit à ma collègue] "Sortez pas autant" *Si tu as pas attrapé la grippe tu es bonne pour l'hiver.* **(rire)**
1. Il-y-a toujours moyen de s'organiser. (66'84: 1)

Dans cet exemple, l'informatrice postule que la résistance à la grippe lorsque la température est fraîche en été est un indice de la résistance qui suivra une fois l'hiver arrivé. Le *tu* généralisant confère un ton proverbial à l'énoncé. De plus, par son contenu, l'énoncé fait appel à une certaine "sagesse" populaire.

Les clichés constituent le troisième type d'expressions figées. Il s'agit de formules stéréotypées comme dans l'exemple suivant.

(44)

2. je me suis mariée pour me faire un chez-nous tu-sais: <humhum> je me suis pas mariée: *le grand amour là.* **(rire)** <humhum>Je pensais pas que c'était comme ça tu-sais. <hum> (50'84: 5)

L'identification des marques formelles des constituants déclencheurs s'est démarquée de l'identification du contenu en ce qui concerne l'exclusivité. Rappelons que pour les cas où il y avait une cooccurrence de contenus (évaluatif et comique), il fallait choisir le contenu le plus marqué. En revanche, tout constituant déclencheur ayant des marques appartenant à plus d'une catégorie formelle a été coté selon chaque catégorie parce que les éléments formels peuvent être cumulés - en se superposant ou en se succédant - sur la chaîne verbale. Ainsi, le constituant déclencheur dans l'exemple (45) contient à la fois du phonétisme expressif (l'inspiration) et une figure (la litote *pas mentionable* ).

(45)

[l'informateur parle d'un de ses amis]
2. Elle parle en anglais seulement. <OK> *Son français est:* (inspiration) *pas mentionable.* **(rire)** <**(rire)** humhum> Fait-que bon. (126'84: 7)

La codification formelle des constituants déclencheurs visait à identifier uniquement la présence de marques formelles, et non le nombre de marques par constituant. Donc, si plusieurs occurrences d'une même marque, par exemple deux figures, étaient présentes dans un même constituant déclencheur, l'événement recevait néanmoins une seule cote relative à la

forme. Ainsi, l'exemple suivant contient deux figures, la gradation et l'asyndète, mais il n'a reçu qu'une cote pour cette catégorie.

(46)

> [L'intervieweure demande à l'informateur ce qu'il aimerait s'acheter s'il en avait les moyens]
> 2. j'irais avec l'ordinateur. <1. OK> Tu-sais: Puis ça: je pourrais passer: des jours, des soirées, des nuits' <**(rire)**> (126'84: 81)

L'attribution d'une seule cote à un constituant où plusieurs marques formelles d'une même catégorie sont observées a suffi pour comparer l'influence relative des trois catégories de marques. Dans certains cas, cette démarche nous a permis de contourner des distinctions problématiques entre les manifestations possibles d'une même catégorie. Par exemple, déterminer si une imitation de ronflement est paralinguistique ou onomatopéique est inutile puisque dans les deux cas, il s'agit de phonétisme expressif.

Enfin, tout comme les catégories de contenu, les catégories de forme sont exploratoires et elles visent davantage à qualifier les discours provoquant le rire qu'à définir finement les marques formelles.

#### 3.3.2.4 Sommaire des catégories de forme

Le tableau suivant résume les critères de codification pour les catégories de forme.

Tableau 3.2

Catégories de forme: critères de codification

| | |
|---|---|
| **Phonétisme expressif** | Le constituant déclencheur est saillant sur le plan prosodique ou contient des éléments paralinguistiques (un soupir) ou onomatopéiques (l'imitation d'une voiture). Il peut également s'agir d'imitation verbale (discours rapporté avec exagération ou caricature). |
| **Figure** | Le constituant déclencheur contient au moins une "structure discernable, indépendante du contenu [...] (qu'elle soit [...] syntaxique, sémantique ou pragmatique) [dont l'emploi] s'éloigne de la façon normale de s'exprimer et, par là, attire l'attention." (Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958] 1988: 227). |
| **Expression figée** | Le constituant déclencheur contient une interjection, un proverbe, un cliché ou une tournure originale proverbiale. |

### 3.4 Résumé

Notre grille d'analyse du rire en situation d'entrevue sociolinguistique a été faite en prévision d'une codification de chaque occurrence ou événement de rire selon des facteurs interactionnels et discursifs. Nous visions à déterminer si ces facteurs avaient une incidence sur l'émergence du rire, tout en postulant que celui-ci dépendait plus généralement d'une tonalité légère. L'influence des facteurs interactionnels et discursifs, ainsi que l'influence des caractéristiques sociales des participants à l'entrevue, seront évaluées par l'analyse statistique présentée au chapitre suivant.

# CHAPITRE 4

## ANALYSE STATISTIQUE

Au chapitre précédent, nous avons défini des catégories permettant de caractériser les événements de rire en fonction de l'interaction et du discours. La codification de chaque événement selon les paramètres retenus a fourni une base de données à partir de laquelle sera effectuée l'analyse quantitative. Nous déterminerons ainsi l'influence que chaque paramètre peut avoir sur l'émergence du rire, en traitant en premier lieu, les facteurs interactionnels et en second lieu, les facteurs discursifs. L'influence du sexe et de l'âge, les seuls facteurs sociaux retenus, sera présentée à la fin du chapitre.

Le tableau 4.1 donne un aperçu de la distribution générale des rires dans l'ensemble du corpus. Le nombre total d'événements (1 366) donne une moyenne de 114 événements par entrevue et de 85 rires par 1000 lignes de transcription. Quatre entrevues sont nettement au-dessous de la moyenne (114 événements) puisqu'elles ne suscitent qu'entre 27 et 41 événements; 4 entrevues sont autour de la moyenne, suscitant entre 106 et 131 événements; enfin, 4 entrevues se situent nettement au-dessus de la moyenne, suscitant entre 144 et 287 événements. Comme la longueur des entrevues varie, ces résultats ne sont pas fiables en soi; seul le calcul de la fréquence permet de relativiser le nombre d'événements par entrevue. À cet égard, les entrevues où la fréquence des événements dépasse la moyenne comptent entre 100 et 200 événements, exception faite de deux entrevues : l'entrevue 104, dont la fréquence élevée est

associée à un petit nombre d'événements et l'entrevue 126, dont la fréquence élevée est associé à plus de 200 événements.

Tableau 4.1

Distribution des événements de rire par informateur

| Informateur | Sexe | Age | Nombre d'événements | Classement (1-12) selon nombre d'événements | Fréquence d'événements /1 000 lignes[56] | Classement (1-12) selon fréquence d'événements |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | f | 36 | 106 (8%) | 5 | 55 | 3 |
| 2 | h | 38 | 161 (12%) | 10 | 61 | 5 |
| 4 | f | 31 | 176 (13%) | 11 | 105 | 9 |
| 50 | f | 39 | 144 (10%) | 9 | 86 | 6 |
| 52 | h | 36 | 30 (2%) | 2 | 55 | 4 |
| 66 | f | 53 | 131 (9%) | 8 | 95 | 8 |
| 72 | f | 48 | 27 (2%) | 1 | 28 | 1 |
| 85 | f | 28 | 106 (8%) | 6 | 107 | 10 |
| 104 | h | 58 | 37 (3%) | 3 | 89 | 7 |
| 117 | h | 35 | 41 (3%) | 4 | 36 | 2 |
| 121 | h | 20 | 120 (9%) | 7 | 171 | 12 |
| 126 | h | 17 | 287 (21%) | 12 | 130 | 11 |
| Total | - | - | 1 366 (100%) | - | - | - |
| Moyenne | - | - | 114 | - | 85 | - |

## 4.1 Le rire et l'interaction

L'analyse interactionnelle porte sur trois critères : le partage du rire, l'émetteur du discours qui déclenche le rire et la nature du rire (seul ou accompagné de paroles). Examinons d'abord les résultats relatifs au partage du rire.

Tableau 4.2

Événements simples et doubles

| Événement | Nombre | Pourcentage |
|---|---|---|
| Événement simple | 898 | 66% |
| Événement double | 468 | 34% |
| Total | 1 366 | 100% |

[56]Calculée selon le nombre de lignes de transcription pour chacune des entrevues menée en 1984 (Thibault et Vincent 1990: 88-89).

On observe au tableau 4.2 que les événements simples sont majoritaires. Nous verrons plus loin que ce résultat dépend du rôle des deux participants à l'entrevue.

Les deux autres critères interactionnels, soit l'émetteur du discours qui déclenche le rire et la nature du rire, ne peuvent pas être analysés en fonction des événements de rire. Contrairement aux autres critères d'analyse, l'émetteur du discours et la nature du rire doivent être considérés par rapport à chaque occurrence du rire telle que définie précédemment, soit la réaction d'une personne par rapport à un constituant déclencheur.

Les 1 366 événements de rire représentent 1 834 occurrences, chiffre obtenu en calculant la somme des 898 événements simples (en soi des occurrences) et de deux fois les 468 événements doubles (comprenant chacun deux occurrences). Des 1 834 occurrences, 934 (51%) sont de type *auto* (le locuteur rit de ses propres propos), et 900 (49%) sont de type *alter* (l'allocutaire rit des propos du locuteur). Cet équilibre entre les deux types témoigne de la nature réciproque de l'interaction; on rit tantôt de ses propres propos, tantôt de ceux de son interlocuteur. Cependant, ce constat doit être nuancé en raison de la situation de communication, où les rôles d'intervieweure et d'informateur influencent la production des constituants déclencheurs.

Dans le tableau 4.3, on observe que la majorité des rires de l'intervieweure (82%) sont déclenchés par le discours de l'informateur. En revanche, seulement 6% des rires de l'informateur sont des réactions au discours de l'intervieweure[57].

Tableau 4.3

Rires *auto* et *alter* selon les rôles des interlocuteurs

| Rôle du participant | Rires *alter* | Rires *auto* | Total |
|---|---|---|---|
| Intervieweure | 851 (82%) | 187 (18%) | 1 038 |
| Informateur | 49 (6%) | 747 (94%) | 796 |

*p = .0001*

[57]Nous avons aussi observé cette tendance par rapport aux événements. La plupart des événements simples de l'intervieweure (74%) sont produits en réaction aux propos de l'informateur, tandis que seulement 3% des événements simples des informateurs sont des réactions aux paroles de l'intervieweure. C'est également l'informateur qui produit le constituant déclencheur dans 92% des événements doubles.

L'intervieweure a comme mandat d'être à l'écoute de l'informateur et de l'inciter à parler. À cet effet, elle émet un grand nombre de signaux d'écoute et d'autres formes vocales minimales (voir la discussion sur les paroles minimales au chapitre précédent) et par conséquent, elle produit peu de paroles susceptibles de déclencher des rires. C'est ce qui explique que les rires de type *auto* représentent un faible taux d'occurrence chez l'intervieweure et les rires de type *alter*, un faible taux d'occurrence chez l'informateur. Quant à l'informateur, il a pour tâche de parler spontanément, produisant nécessairement un plus grand nombre de constituants déclencheurs. C'est ce qui explique que le taux des rires *alter* domine chez l'intervieweure et celui des rires *auto* domine chez l'informateur.

Le graphique 4.1 montre que les rires accompagnés de paroles sont les plus nombreux suivis des rires produits seuls, alors que les rires accompagnés de paroles minimales ont un faible taux d'occurrence. Par ailleurs, la nature du rire est liée aux rôles des participants: la plupart des rires de l'informateur sont accompagnés de paroles (95%), ce qui n'est pas le cas pour les rires de l'intervieweure (22%). Ces résultats s'expliquent encore une fois par le fait que c'est l'informateur, et non l'intervieweure, qui parle davantage en situation d'entrevue. Seulement 3% des rires de l'informateur sont accompagnés de paroles minimales et 2% sont émis seuls.

**Graphique 4.1: Nature du rire selon les rôles des interlocuteurs**

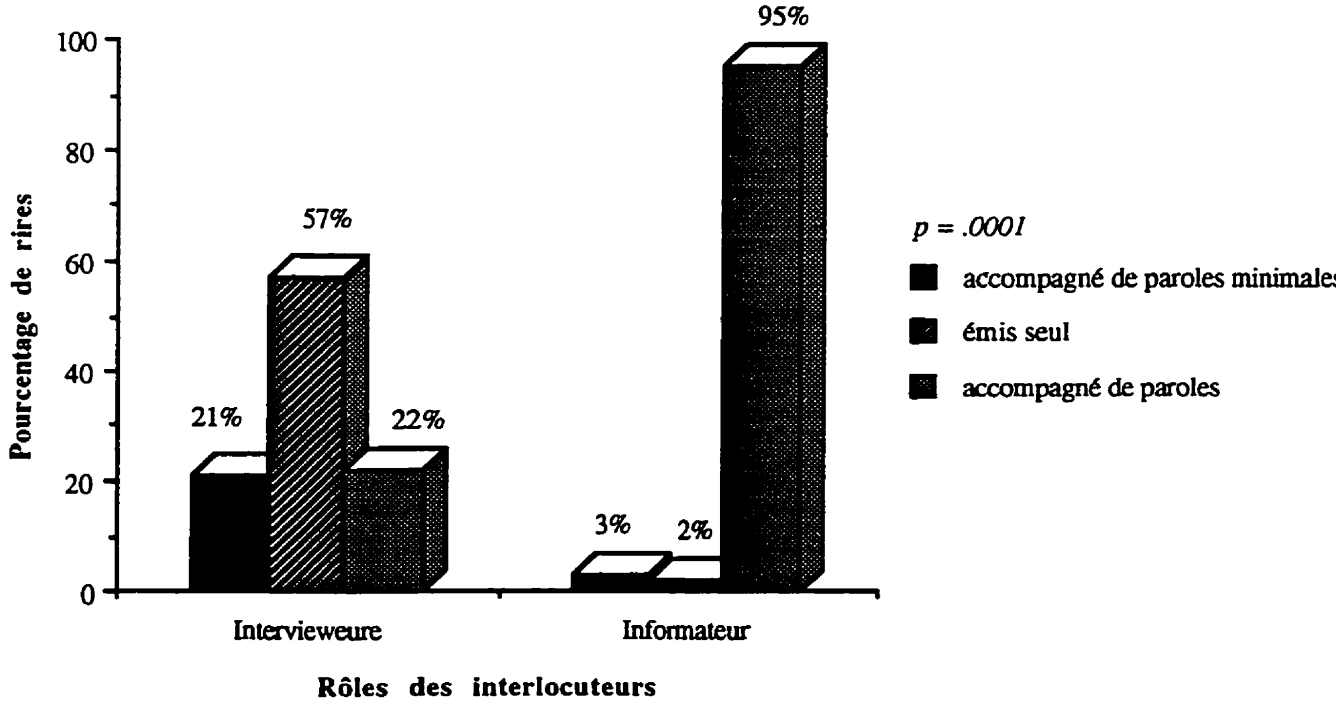

L'évaluation de la nature du rire en fonction du facteur *auto/alter* est présentée dans le graphique 4.2. La plupart des rires "accompagnés de paroles" sont de type *auto* et ils s'insèrent dans le discours du rieur. En revanche, la majorité des rires non accompagnés ou accompagnés de paroles minimales sont de type *alter*, ce qui confirme l'utilisation du rire comme marqueur d'écoute.

**Graphique 4.2: L'émetteur du constituant déclencheur selon la nature du rire**

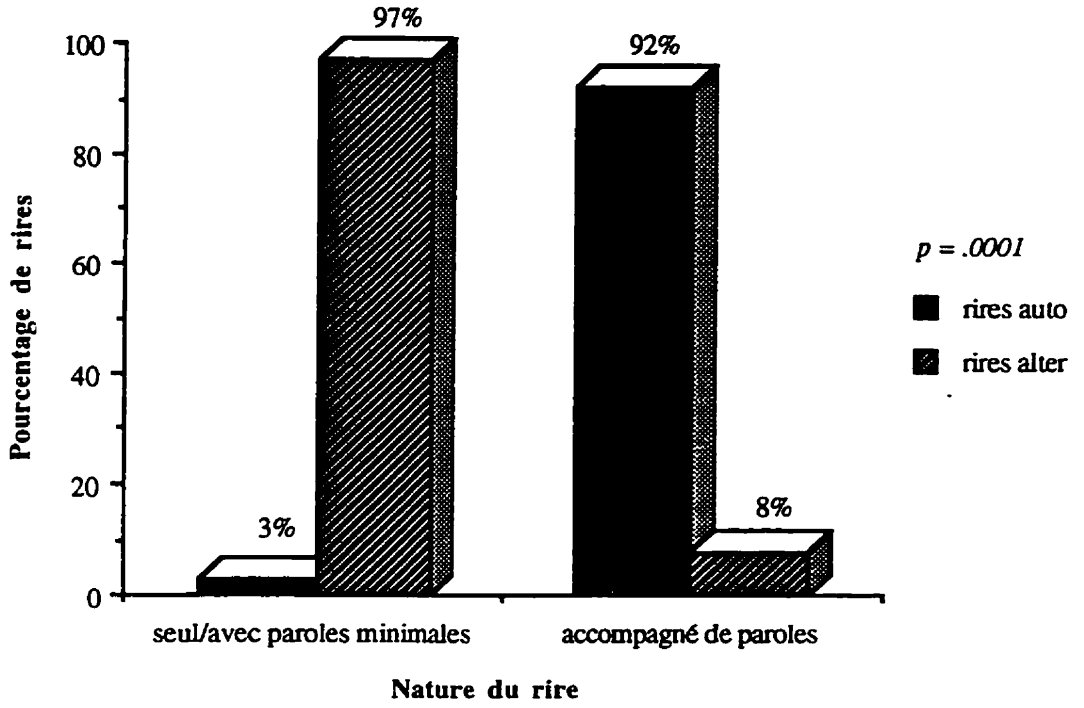


De manière générale, l'intervieweure rit un peu plus que l'informateur. L'intervieweure a produit 1 038 (57%) des rires du corpus, alors que l'informateur en a produit 796 (43%). Ces chiffres, ainsi que les autres résultats présentés dans cette section, montrent que le rire est lié aux rôles des participants. Ainsi, l'informateur est censé parler, l'intervieweure écouter. Cette dernière produit donc des rires qui ont aussi la fonction de signal d'écoute. Il n'est donc pas étonnant que l'intervieweure produise plus de rires en général et plus de rires *alter* en particulier. De plus, les événements simples sont produits majoritairement (63%) par l'intervieweure[58] (le tableau 4.2 révèle que les événements simples représentent 66% des événements du corpus). Enfin, la nature du rire est conforme à la répartition des tours de parole selon les rôles. L'informateur, qui produit la plus grande partie des discours, superpose

[58]La prépondérance des événements simples produits par l'intervieweure s'exprime d'une autre façon: 55% des rires produits par l'intervieweure constituent des événements simples, pourcentage qui tombe à 41% dans le cas de l'informateur.

les rires à ses interventions, tandis que l'intervieweure émet des rires seuls ou accompagnés de paroles minimales.

### 4.2 Le rire et le discours

L'analyse discursive des événements de rire porte sur la forme et le contenu du constituant déclencheur. Le tableau 4.4 indique la contribution de chaque type de contenu au déclenchement du rire.

Tableau 4.4
Distribution des événements selon le contenu
du constituant déclencheur

| Contenu | Nombre événements (%) |
|---|---|
| Banal | 519 (38%) |
| Évaluatif | 355 (26%) |
| Comique | 242 (18%) |
| Autoévaluatif | 126 (9%) |
| Métacommunicationnel | 124 (9%) |
| Total | 1 366 (100%) |

Malgré la tendance à associer le rire au comique, seulement 18% des constituants déclencheurs ont un contenu comique. Le banal constitue le plus grand déclencheur du rire avec 519 événements (38%), suivi de près par les constituants évaluatifs (26%). Lorsqu'on regroupe les constituants déclencheurs autoévaluatifs et évaluatifs, on obtient 481 événements de rire, soit 35% du total. La prépondérance des discours banal et évaluatif comme déclencheurs du rire nous amène à deux conclusions. Tout d'abord, l'importance du rire en contexte banal est un indicateur de la tonalité légère de l'entrevue. Ensuite, le grand nombre d'événements dans un contexte évaluatif met en évidence l'utilisation du rire dans sa fonction de sauvegarde de la face.

Pour ce qui est de la relation entre le contenu et l'événement, simple ou double, analysons d'abord les résultats touchant au partage du rire. On observe dans le graphique 4.3 que les événements déclenchés par un discours banal sont simples dans une majorité des cas (71%)[59]. Le contenu comique est celui qui suscite un nombre à peu près égal d'événements simples et

[59]Un lien entre la brévité du rire et le discours banal est démontré par LaGreca *et al.* (1996), qui définissent la longueur d'une occurrence de rire par le nombre d'éclats qui la composent. La longueur d'un très grand nombre d'occurrences banales (90%) s'est révélée inférieure à huit éclats (voir LaGreca *et al.*: 326-327).

doubles. Donc, comparé aux autres procédés discursifs, le comique sanctionne davantage le rire partagé.

**Graphique 4.3: Événements simples et doubles selon chaque contenu**

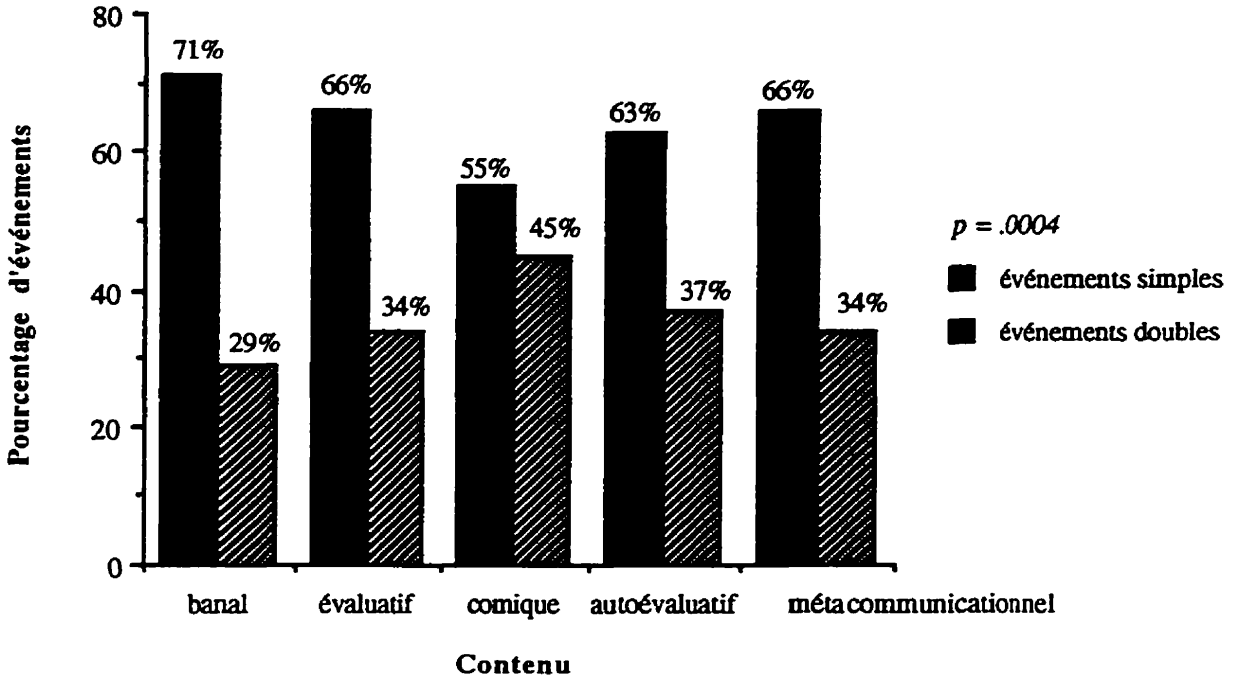


Le contenu du constituant déclencheur joue également un rôle significatif par rapport au facteur *auto/alter*, comme on l'observe dans le graphique 4.4.

**Graphique 4.4: L'émetteur du constituant déclencheur selon chaque contenu**

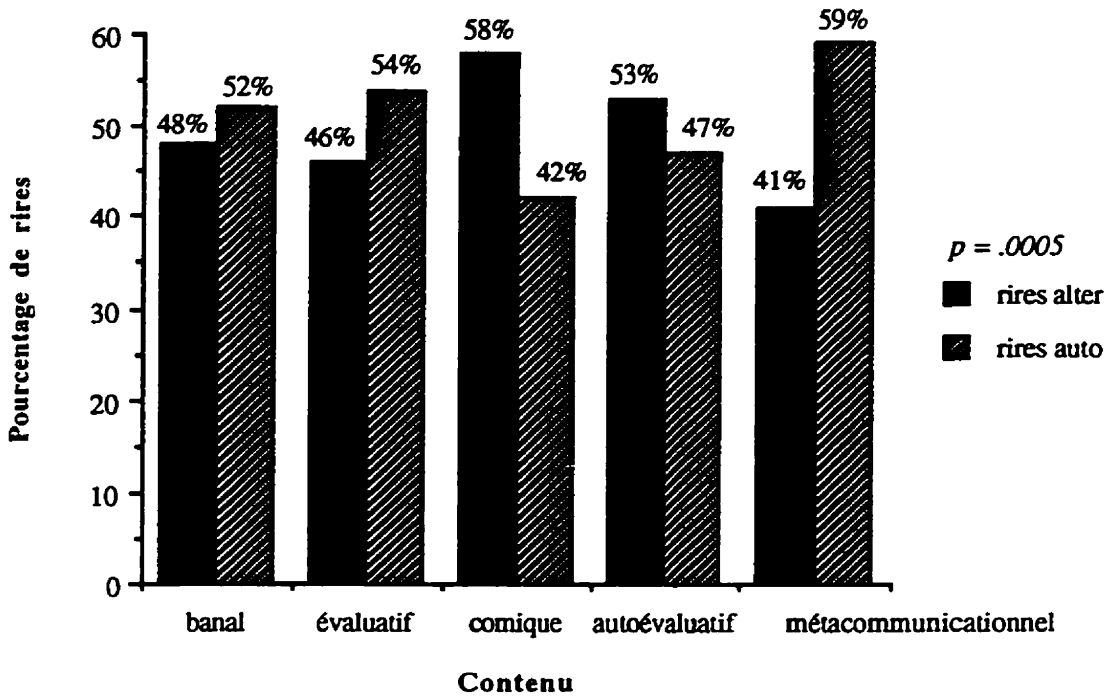


Le contenu métacommunicationnel compte la plus grande proportion de rires *auto* (59%), suivi du contenu évaluatif (54%). Il est probable qu'un constituant déclencheur métacommunicationnel ou évaluatif menace la face du locuteur. Considérons par exemple que 34 des constituants déclencheurs métacommunicationnels (27%) sont des cas de réparation.

Le pourcentage le plus élevé de rires *alter* est lié au discours comique (58%). Il est possible que le rire de l'allocutaire joue un rôle important dans la construction (ou la "réussite") du discours comique.

Le lien entre le contenu du constituant déclencheur et la nature du rire est également significatif, comme on l'observe dans le tableau 4.5.

Tableau 4.5

Distribution des rires accompagnés et non accompagnés selon le contenu du constituant déclencheur

| Contenu | Rire émis seul ou avec paroles minimales (%) | Rire accompagné de paroles (%) | Total |
|---|---|---|---|
| Banal | 290 (43%) | 379 (57%) | 669 |
| Évaluatif | 208 (44%) | 266 (56%) | 474 |
| Comique | 198 (56%) | 154 (44%) | 352 |
| Autoévaluatif | 85 (49%) | 88 (51%) | 173 |
| Métacommunicationnel | 62 (37%) | 104 (63%) | 166 |

*p = .0001*

Exception faite du contenu comique, les rires sont majoritairement accompagnés de paroles. Le lien entre le contenu métacommunicationnel et le rire accompagné de paroles concorde avec le fait que ce type de contenu compte le plus grand nombre de rires *auto*. La très grande majorité des rires *auto* (92%) sont accompagnés de paroles (voir le graphique 4.2), donc d'un matériel discursif que l'on peut commenter (méta). De la même manière, le fait que le rire en contexte comique soit majoritairement seul ou accompagné de paroles minimales va de pair avec le fait que ce rire soit le plus souvent de type *alter*. Peut-être que le rire sans paroles est la réaction la plus "appropriée" au discours comique, puisque ce dernier a quelque chose de spectaculaire. L'allocutaire, censé en être saisi, se doit de déployer plusieurs stratégies décisives, dont un rire "nature" qui véhicule que le punch a été bien reçu.

La distribution des événements de rire qui contiennent une marque formelle est montrée au tableau 4.6.

Tableau 4.6

Distribution des événements qui présentent des marques formelles

| Marque formelle | Présence de marques formelles | |
|---|---|---|
| Figure | 174 (13%) | (47%) |
| Aphorisme/Exclamation/Cliché | 109 (8%) | (29%) |
| Phonétisme expressif | 90 (7%) | (24%) |
| Total | 373 (28%) | (100%) |

Le rôle des marques formelles dans le déclenchement du rire n'est pas à négliger puisqu'on observe que ces marques sont présentes dans 28% des constituants déclencheurs. Cependant, la majorité des constituants déclencheurs (72%) n'a pas de marques formelles.

La figure est la marque la plus utilisée (47%). Sur le plan interactionnel, les figures sont davantage responsables du déclenchement d'événements doubles (18%) que d'événements simples (10%). Si le partage du rire est un indice d'harmonie interactionnelle, il n'est pas surprenant que les figures y soient associées, car les figures peuvent être "propices à l'émergence d'images cocasses, de pensées amusantes dans l'esprit des interactants, [et] [c]et effet n'est pas sans favoriser l'harmonie entre les interlocuteurs [...]" (Martel 1996: 209).

En ce qui concerne le facteur *auto/alter*, on observe au tableau 4.7 qu'une majorité des figures (56%) sont associées aux rires de type *alter*. Ce résultat est d'autant plus significatif que le rire *alter* ne représente qu'une minorité (49%) des rires du corpus, comme nous l'avons vu plus haut. Toutefois, il serait intéressant de vérifier cette distribution des figures en la comparant à un plus grand échantillon. Il est possible que celui qui utilise une figure ait tendance à moins rire.

Tableau 4.7

Distribution des événements déclenchés par des figures selon l'émetteur du constituant déclencheur

| Type de rire | Occurrences avec figures |
|---|---|
| Rire *auto* | 112 (44%) |
| Rire *alter* | 144 (56%) |
| Total | 256 (100%) |

Les figures et le phonétisme expressif entretiennent un rapport statistiquement significatif avec le contenu du constituant déclencheur. Le tableau 4.8 illustre que la majorité des figures et des occurrences de phonétisme expressif relèvent des constituants évaluatifs ou autoévaluatifs.

Tableau 4.8
Contenu, figures et phonétisme expressif

| Contenu | Présence de figures | Présence de phonétisme expressif |
|---|---|---|
| Autoévaluatif/Évaluatif | 90 (52%) | 35 (39%) |
| Banal | 48 (27%) | 26 (29%) |
| Comique | 33 (19%) | 26 (29%) |
| Métacommunicationnel | 3 (2%) | 3 (3%) |
| Total | 174 (100%) | 90 (100%) |

Les figures (52%) et le phonétisme expressif (39%) sont principalement associés au contenu évaluatif. Il semblerait donc que l'informateur déploie plus de stratégies de mise en évidence lorsqu'il cherche à protéger son image ou l'image de ceux dont il parle.

Dans cette section, nous avons examiné le rire en fonction du contexte immédiat, soit la forme et le contenu du constituant déclencheur. Comme notre principal objectif est de mettre au jour les liens entre le rire et le discours, il importe de résumer les résultats présentés plus haut.

Le discours qui fait rire est surtout banal. Il s'agit d'un discours "ordinaire" comme le décrit Sacks ([1970] 1992). Compte tenu du rôle du rire dans la sauvegarde de la face, beaucoup de rires émergent de contextes évaluatifs. Quant au discours comique, il est moins présent comme stimulus du rire que l'association traditionnelle entre le rire et le comique le suggérerait. Dans le discours oral spontané, le comique et le rire sont peu liés.

Le discours qui incite à rire a des formes rhétoriques (figures) et paralinguistiques (phonétisme expressif), mais seulement dans une minorité des cas. De plus, ces marques formelles qui font rire sont surtout associées au discours évaluatif.

La prépondérance de rires déclenchés par un discours banal et ayant une forme non marquée met en évidence la fonction interactionnelle du rire. Par ailleurs, la qualité de l'interaction favorise l'expression de procédés rhétoriques. Le rire serait une réaction à des figures qui,

elles, contribuent à l'harmonie entre les interlocuteurs (Martel 1996: 209). Ces résultats indiquent que le rire est aussi un indice du "bonheur conversationnel" (Auchlin 1991).

### 4.3 Le rire et les caractéristiques sociales des informateurs

Des liens significatifs ont été relevés entre la production de rires et deux facteurs sociaux, soit le sexe et l'âge des informateurs. Ces résultats ne signifient pas nécessairement que les facteurs sociaux influencent directement l'émergence du rire. En effet, il faut plutôt saisir la dynamique interactionnelle qui s'installe entre les participants. Tous les informateurs interagissent avec la même intervieweure, une femme au début de la vingtaine. La partie se joue à deux et varie selon le rapport de proximité ou de distance entre les interlocuteurs. Les résultats obtenus peuvent donc difficilement n'être attribués qu'aux informateurs. De plus, les résultats touchant aux facteurs sociaux doivent être interprétés avec prudence, le corpus étant constitué d'interventions d'une intervieweure, de six informatrices et de six informateurs.

Pour ce qui est des liens entre les facteurs sociaux et la fréquence du rire, rappelons que les fréquences les plus élevées de rires ont été observées dans les entrevues faites auprès des deux plus jeunes informateurs, 121 et 126 (voir le tableau 4.1). Par conséquent, la fréquence des rires augmente lorsque l'intervieweure et l'informateur sont à peu près du même âge. Le sexe de l'informateur influence aussi la fréquence du rire. La fréquence moyenne d'événements par 1000 lignes de transcription est de 90 pour l'ensemble des entrevues homme-femme mais de 79 pour l'ensemble des entrevues femme-femme. Ce résultat, loin de nous amener à la conclusion que les hommes rient plus que les femmes, nous incite plutôt à considérer l'influence réciproque du sexe de chaque interlocuteur.

Aucune relation significative n'a été relevée entre le sexe de l'informateur et la proportion d'événements doubles et simples. Le partage du rire est cependant influencé par l'âge.

**Graphique 4.5: Événements simples et doubles selon l'âge de l'informateur**

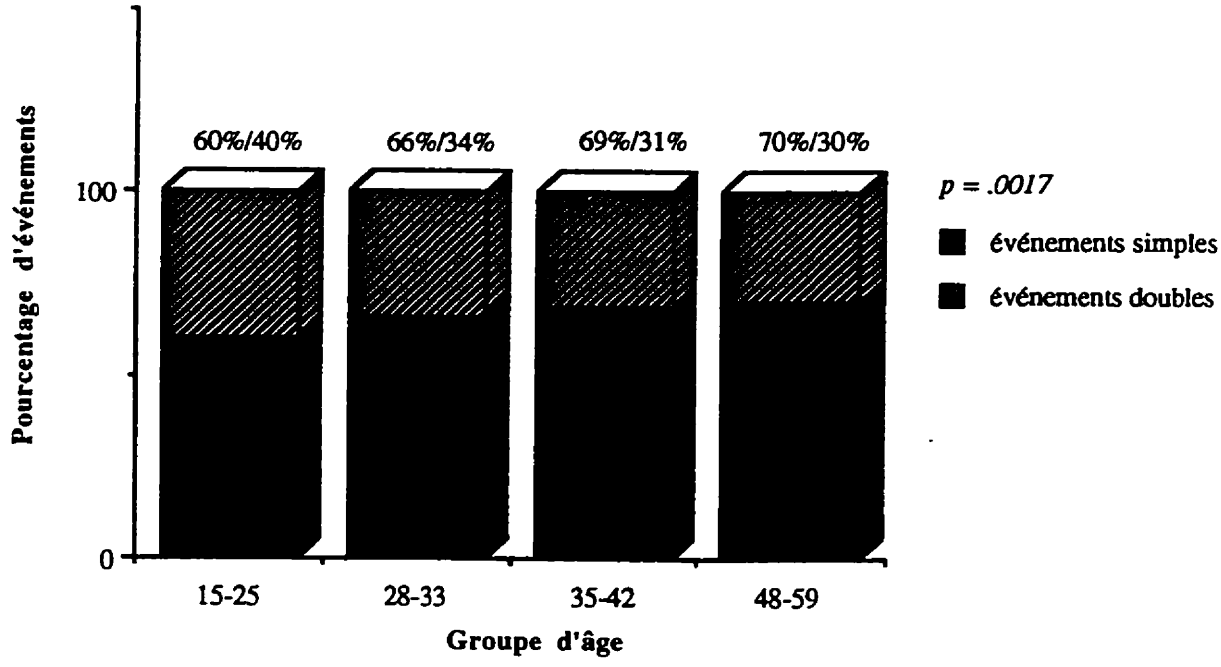


Rappelons que pour l'ensemble des données, la proportion des événements simples et des événements doubles est de 66% / 34% (voir le tableau 4.2). À partir du graphique 4.5, on observe que la proportion d'événements doubles diminue avec l'âge. Cela signifie que le rire est davantage partagé lorsque l'âge de l'intervieweure (début de la vingtaine) se rapproche de celui de l'informateur. Il est possible que le rire partagé représente un signal de solidarité ou de reconnaissance d'appartenance au même groupe.

Des liens significatifs ont aussi été relevés entre l'émetteur du constituant déclencheur et le sexe (tableau 4.9) et l'âge (tableau 4.10) de l'informateur. Pour ces croisements, nous avons éliminé les rires de l'intervieweure afin d'établir une relation plus juste entre le facteur *auto/alter* et les caractéristiques sociales des informateurs.

Tableau 4.9

L'émetteur du constituant déclencheur selon le sexe de l'informateur

(rires des informateurs seulement)

| Sexe | Rire *alter* | Rire *auto* |
|---|---|---|
| Femme | 1 (.05%) | 198 (99.5%) |
| Homme | 10 (8%) | 119 (92%) |
| Total | 11 | 317 |

*p = .0004*

La tableau 4.9 montre que les informateurs masculins produisent plus de rires *alter* que les femmes. Ce résultat laisse croire que lorsque l'intervieweure interroge un homme, elle produit des discours qui suscitent des rires chez celui-ci, ce qui n'est pas le cas lorsque les deux participantes à l'interaction sont des femmes.

Le tableau 4.10 montre une diminution de la proportion des rires *alter* selon l'âge de l'informateur. Ainsi, plus l'informateur est jeune, plus l'intervieweure suscite ses rires. Les résultats obtenus aux tableaux 4.9 et 4.10 doivent être interprétés avec prudence. Il est probable que ce soit la conjonction du sexe masculin et du jeune âge de l'informateur qui ait amené l'intervieweure a avoir une attitude plus décontractée et à être plus loquace.

Tableau 4.10

L'émetteur du constituant déclencheur selon l'âge de l'informateur

(rires des informateurs seulement)

| Âge | No rires *auto* | No rires *alter* | Total |
|---|---|---|---|
| 15-25 ans | 55 (89%) | 7 (11%) | 62 |
| 28-33 ans | 45 (98%) | 1 (2%) | 46 |
| 35-42 ans | 134 (98%) | 3 (2%) | 137 |
| 48-59 ans | 83 (100%) | 0 | 83 |

*p = .0034*

Le graphique 4.6 illustre les liens entre les facteurs discursifs et sociaux. La proportion d'événements déclenchés par un discours évaluatif (incluant le discours autoévaluatif) est beaucoup plus grande pour les entrevues menées auprès des femmes, tandis que la plus grande proportion d'événements comiques se produit lors des entrevues menées auprès des hommes.

**Graphique 4.6: Contenu du constituant déclencheur selon le sexe de l'informateur**

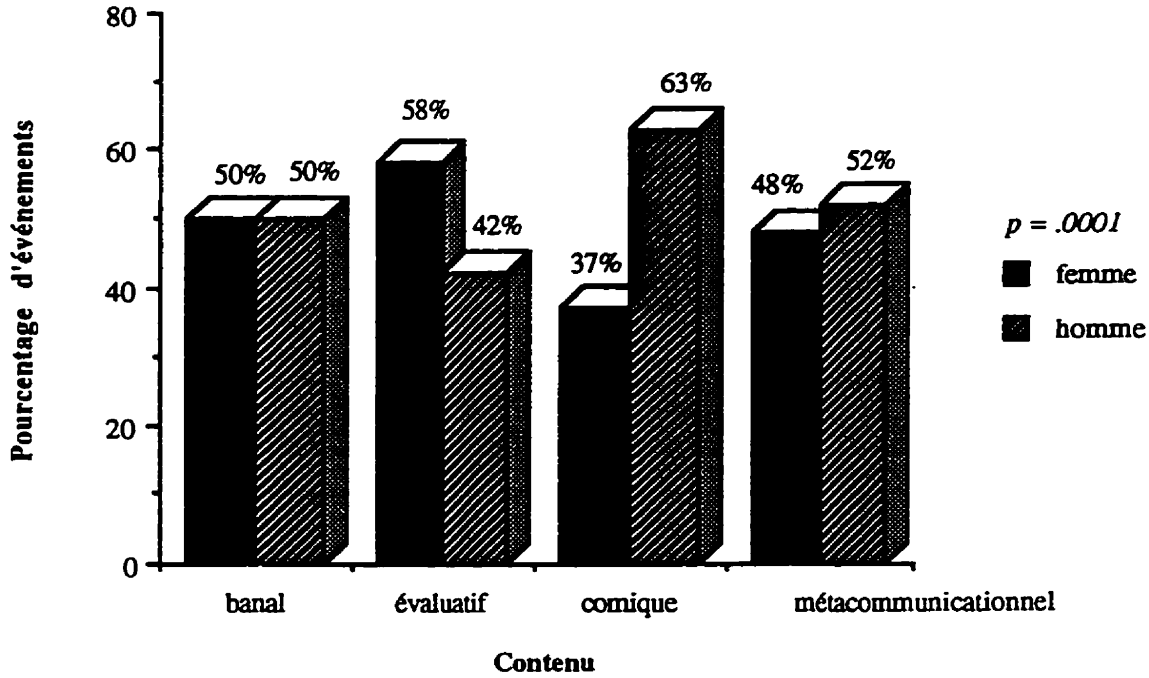


Ces résultats confirment que les femmes sont plus sensibles à l'usage du rire pour sauvegarder la face. Quant aux hommes, ils semblent favoriser le rire en contexte comique - du moins lors d'une interaction avec une femme (l'intervieweure).

L'émission du rire est aussi dépendant du croisement entre l'âge de l'informateur et le contenu discursif du constituant déclencheur. Dans le graphique 4.7, on observe que la proportion la plus élevée d'événements comiques (26%) est attribuée au groupe (15-25 ans), puis elle décroît proportionnellement avec l'âge. Il est possible que les informateurs les plus jeunes produisent plus de discours comiques, ou que ceci soit dû à la présence de l'intervieweure qui est également jeune[60]. Cette distinction rappelle le problème général, posé au début de cette section, de déterminer s'il s'agit de l'influence directe des facteurs sociaux ou de la dynamique spécifique à l'interaction dyadique. Nous reviendrons de nouveau sur ce problème.

[60]Il est possible aussi que la loquacité favorise la production de discours comiques. Nous avons calculé que 90% des événements à déclencheur comique étaient produits lors des entrevues ayant la plus haute cote (4) de complexité discursive (voir la note 31). Cependant, il peut s'agir d'une distorsion due au fait que les deux tiers des entrevues, qui contiennent 79% des événements, avait cette cote de 4.

**Graphique 4.7: Contenu du constituant déclencheur selon chaque groupe d'âge**

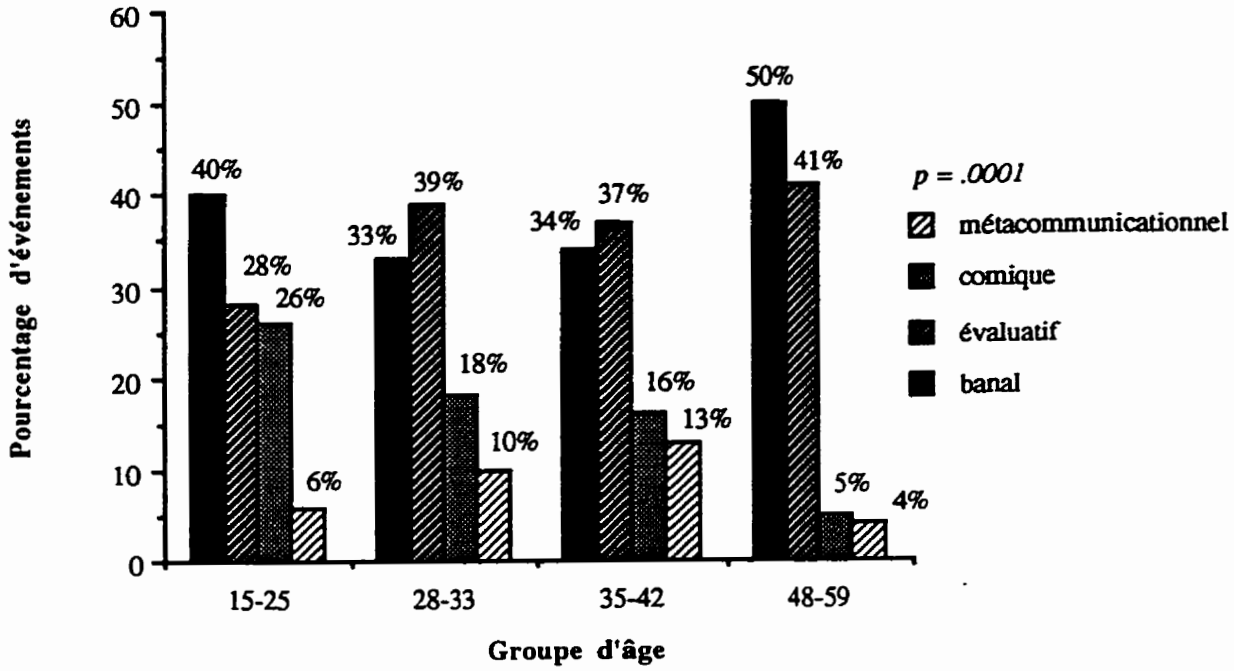


Le graphique 4.7 démontre également que la plus grande proportion des constituants déclencheurs banals (50%) relève des entrevues auprès des sujets les plus âgés. Les entrevues auprès des plus jeunes informateurs suivent avec 40%. Les sujets les plus jeunes et les plus âgés préfèrent donc le banal, tandis que les informateurs appartenant aux deux groupes d'âge moyens privilégient l'évaluatif. Le contenu comique est privilégié dans les entrevues auprès des informateurs les plus jeunes (15-25 ans)

En ce qui concerne les facteurs sociaux et les marques formelles, mentionnons qu'un seul informateur a produit, à lui seul, 45 (50%) des occurrences de phonétisme expressif.

## 4.4 Résumé

Notre grille réunissant trois types de critères, interactionnels, discursifs et sociaux, a permis l'analyse de 1 366 événements de rire (1 834 occurrences). Notre hypothèse était que le rire qui est produit lors d'une conversation est un phénomène quantifiable. Les résultats confirment, de différentes manières, que la production de rires s'accorde avec la structure de l'échange.

En entrevue, le rire est produit selon le rôle des participants. Le rire est un signal d'écoute chez l'intervieweure, donc de type *alter* et le rire est non accompagné de paroles ou

accompagné de paroles minimales. Inversement, les informateurs, qui ont pratiquement toujours le droit de parole, rient de leur discours (rires *auto*) et ils intègrent leurs rires à leur discours L'asymétrie des rôles influence aussi le partage du rire: les événements simples dominent en raison de l'importance de l'émission de signaux d'écoute et ces événements sont produits majoritairement par l'intervieweure. En revanche, lorsqu'il s'agit d'événements doubles, c'est l'informateur qui en est responsable dans 92% des cas.

Pour ce qui est des variables discursives, le répartition des événements selon la forme et le contenu du constituant déclencheur est significative. D'abord, le rire est largement dissocié du comique puisqu'il émerge surtout de contextes banals. Ces derniers comptent d'ailleurs une proportion élevée d'événements simples, ce qui met en évidence encore l'usage du rire comme signal d'écoute "passe-partout". Quant au rire qui est produit dans un contexte évaluatif, il permet de sauvegarder la face. Sur le plan formel, le discours qui incite le rire est plus souvent non marqué (73%). Enfin, la prépondérance des figures et du phonétisme expressif dans les contextes évaluatifs suggère que le rire s'inscrit dans la dynamique discours-interaction.

L'analyse de deux facteurs sociaux, soit le sexe et l'âge, offre les résultats suivants: 1) les informateurs âgés participent moins aux événements doubles; 2) l'intervieweure suscite des rires (*alter*) de la part des informateurs mâles les plus jeunes; 3) les entrevues auprès des hommes contiennent plus de discours comiques, alors que celles auprès des femmes contiennent plus de discours évaluatifs; 4) dans les entrevues réalisées auprès des sujets les plus âgés et les plus jeunes, le contexte banal suscite la majorité des rires (pour les groupes intermédiaires, le contexte évaluatif est plus significatif); 5) le taux de rires émis dans des contextes comiques diminue avec l'âge de l'informateur. Ces résultats sont intéressants en soi, mais ils amènent à poser une question majeure, à savoir si ce sont les caractéristiques sociales qui expliquent l'émergence du rire ou s'il s'agit plutôt d'un effet de l'influence réciproque de l'intervieweure et de l'informateur? Compte tenu la nature interactionnelle du rire, nous penchons plus facilement pour la seconde explication. Seule une étude comportant un grand nombre de variables, dont une situation de communication réunissant des pairs, permettrait de répondre à cette question.

Somme toute, la corrélation entre divers types de facteurs démontre que le fonctionnement du rire est complexe. Mais le fait à retenir est que l'émergence du rire en situation d'entrevue dépasse largement les explications les plus répandues sur le rire, dont une réaction au comique ou un signe de gêne.

# CHAPITRE 5

## CONCLUSION

Au départ, notre objectif était de démontrer que le rire est fonctionnel dans la communication. À partir d'un corpus d'entrevues enregistrées, nous avons observé comment et quand les interlocuteurs rient. Plus spécifiquement, nous voulions connaître l'agencement du rire à des paramètres interactionnels et discursifs. En adoptant ces angles de recherche, nous récusions nécessairement le statut du rire comme geste physiologique involontaire produit de manière inopinée dans le langage. Le rire devait donc être lié aux contextes discursifs et situationnels de manière systématique. Nous avons déterminé la nature du discours suscitant le rire et expliqué en particulier la présence du rire dans des discours sans marques comiques.

Le rôle du rire dans la communication a été traité dans de nombreuses études (Jefferson 1985), mais souvent sans preuves quantitatives. Certains auteurs (Freud [1905] 1992) ont attribué au rire une interprétation psychologique, voire psychanalytique, mais les explications, bien que sensées, sont inopérantes dans une perspective discursive. Enfin, un très grand nombre d'études sur le rire et le comique ont été faites. Règle générale, dans ces études, le mot *rire* est plus ou moins une métonymie du mot *comique*. De telles études, bien que pertinentes, ne suffisent pas pour expliquer la présence du rire dans des contextes qui ne sont pas comiques.

Les travaux sur le rire souffrent donc de deux lacunes. Sur le plan interactionnel, il y a peu de données quantitatives confirmant certaines fonctions du rire comme la sauvegarde de la face et l'harmonisation des interlocuteurs. Sur le plan discursif, tout contexte autre que comique est peu ou pas étudié. Voulant combler ces lacunes, nous avons choisi le cadre méthodologique d'analyse quantitative propre à la sociolinguistique variationniste. Du coup, nous disposions

des moyens pour explorer une troisième dimension du rire peu explorée jusqu'à présent, soit les caractéristiques sociales des interlocuteurs.

Notre méthodologie nous a contraint à définir en premier lieu ce qu'était une occurrence de rire pour que le rire soit quantifiable. Il a fallu respecter les normes d'empirisme, de représentativité et de non-sélectivité des données. En dépouillant le corpus Montréal 84, nous avons conçu un système de codification qui a permis de lier chaque occurrence à son contexte discursif et à d'autres facteurs comme l'enchaînement des tours de parole et les caractéristiques sociales des "rieurs". Nos données ont été extraites de plusieurs heures d'enregistrement représentatives d'une grande diversité discursive, en plus d'être le produit d'informateurs issus de plusieurs catégories sociales.

La délimitation du rire en occurrence a été problématique pour deux raisons: 1) le rire n'était pas toujours émis en unité discrète et 2) la relation entre le rire et le discours environnant n'était pas toujours claire. Nous avons donc formulé le postulat qu'un rire devait avoir un seul stimulus. Cette étude étant avant tout d'ordre linguistique s'est donc limitée aux stimulus discursifs, d'autant plus que notre corpus n'offrait pas d'autres phénomènes comme les gestes, les grimaces et les émotions susceptibles de provoquer le rire. Le stimulus discursif correspond dans la plupart des cas à l'acte de langage tel que défini par l'école genevoise (Moeschler 1985). Par conséquent, notre analyse s'appuie sur un discours, le constituant déclencheur, qui suscite une réaction, le rire.

Un constituant déclencheur peut faire rire un seul interactant ou les deux simultanément. Cette réalité nous a obligé à classer les occurrences de rire en événements, un événement étant défini comme la somme de rires produits en réaction à un même constituant déclencheur. Un événement simple implique un rieur seulement, alors qu'un événement double implique deux rieurs. Nous avons repéré 1 366 événements de rire dans le corpus.

L'agencement des occurrences par rapport au type d'événement constitue un facteur que nous qualifions d'interactionnel. Cet agencement témoigne du partage ou non du rire pour chaque stimulus discursif. Le partage du rire a déjà été traité comme une activité interactionnelle, entre autres, par Adelswärd (1989). La plupart des rires ne sont pas partagés. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que l'intervieweure produit beaucoup de rires back-channel.

Nous avions posé l'hypothèse que les rôles d'intervieweure et d'informateur influenceraient la distribution interactionnelle du rire, ce qui s'est avéré. L'intervieweure, dont le mandat est

d'être à l'écoute de l'informateur, produit moins de discours suscitant le rire et rit plus souvent sans parler en même temps. Inversement, l'informateur, qui est censé "fournir" la matière verbale, produit les constituants déclencheurs et rit davantage tout en parlant.

Pour l'analyse discursive, les événements de rire ont été regroupés selon la forme et le contenu du constituant déclencheur, classement qui permettait un calcul de la variation selon le contexte immédiat du rire. Un pourcentage élevé de contenus banals d'une part et de formes non marquées d'autre part confirme que le rire est à la fois un signal d'appartenance au groupe, en particulier dans les contextes stéréotypés, et un marqueur interactionnel sanctionnant une certaine interprétation des énoncés. Le grand nombre de constituants évaluatifs témoigne de l'usage du rire pour sauvegarder la face. Les discours évaluatifs sont complexes puisqu'ils comportent des formes rhétoriques (figures) et emphatiques (phonétisme). Quant aux constituants déclencheurs comiques, ils témoignent d'une créativité de la part du sujet parlant, puisqu'on y trouve les trois variétés définies traditionnellement (le comique de langage, l'insolite et l'anticlimax).

Les caractéristiques sociales des informateurs ont été mises en relation avec les variables interactionnelles et discursives du rire. Les entrevues faites auprès des deux plus jeunes informateurs contiennent la proportion la plus importante d'événements doubles et de discours comiques alors que les contextes banals déclenchent la plus grande proportion de rires chez les informateurs les plus âgés. Les rires *alter* sont produits majoritairement par les informateurs mâles les plus jeunes, ce qui indique que c'est chez ces derniers que l'intervieweure suscite le plus grand nombre de rires. Il existe enfin un lien entre le sexe de l'informateur et le contenu discursif qui incite à rire. Le comique est favorisé dans les entrevues auprès des hommes, tandis que les entrevues menées auprès des femmes contiennent nettement plus de discours évaluatifs.

Cependant, tous ces résultats doivent être interprétés prudemment, d'une part, parce que l'échantillon ne compte que 13 personnes, et, d'autre part, parce que la dynamique entre les informateurs et l'intervieweure exclut la possibilité d'attribuer le rire à une influence directe des caractéristiques sociales des informateurs.

Au terme de cette recherche, il nous faut conclure que le rire produit dans la conversation est complexe et ne saurait s'expliquer uniquement par des facteurs comme le comique et les émotions. Nous avons démontré que les interlocuteurs rient en fonction de rituels d'interaction et en réaction à des stimulus discursifs variés. Notre recherche était limitée, compte tenu des

exigences du programme de maîtrise, mais les assises mises au jour pourraient servir de point de départ pour des recherches ultérieures où d'autres facteurs et situations seraient invoqués pour expliquer le rôle que joue le rire dans l'interaction.

**BIBLIOGRAPHIE**


ADELSWÄRD, V., 1989, «Laughter and Dialogue: The Social Significance of Laughter in Institutional Discourse», *Nordic Journal of Linguistics*, 12, 107-136.

ANDRÉ-LAROUCHEBOUVY, D., 1984, *Introduction à l'analyse semiolinguistique de la conversation*, Paris, Crédif, coll. *Essais*.

ANGENOT, M., 1982, *La parole pamphlétaire: contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot.

AUCHLIN, A., 1991, «Le bonheur conversationnel: fondements, enjeux et domaine», *Cahiers de linguistique française* 12, 103-126.

BERGSON, H., [1901] 1977, *Le rire: essai sur la signification du comique*, Paris, PUF.

BROWN, P. et S. LEVINSON, 1987, *Politeness: some universals in language use*, Cambridge, Cambridge University Press.

COSER, R., 1959, «Some Social Functions of Laughter: A Study of Humor in a Hospital Setting», *Human Relations*, vol. XII, n°. 2, 171-182.

COULON, A., 1987, *L'Ethnométhodologie*, Paris, PUF.

ELGOZY, G., 1979, *De l'humour*, Paris, Éditions Denoël.

ESCARPIT, R. 1991, *L'Humour*, Paris, PUF.

FOERSTER, C., 1984, «Le rire: aspect non verbal dans l'interaction», *Le français dans le monde*, 183, 35-39.

FONTANIER, P., [1821] 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.

FREUD, S., [1905] 1992, *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, Paris, Gallimard.

FRYE, N., [1957] 1969, *Anatomie de la critique*, Paris, Gallimard.

GARFINKEL, H., 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall.

GENETTE, G., 1982, *Palimpsestes*, Paris, Seuil.

GOFFMAN, E., 1967, *Interaction ritual: Essays on face to face behavior*, New York, Anchor Books.

GREGORY, J. C., 1924, *The Nature of Laughter*, Londres, Kegan Paul, Trench, Trubner & Co.

GREIMAS, A. J., 1970, *Du sens: essais sémiotiques*, Paris, Seuil.

GRÉSILLON, A. et D. MAINGUENEAU, 1984, «Polyphonie, proverbe et détournement», *Langages*, n° 73, 112-125.

GRICE, H. P.,[1957] 1971, «Meaning», dans D. D. STEINBERG et L. A. JAKOBOVITS, (dir.), *Semantics: an interdisciplinary reader*, Cambridge, Cambridge University Press, 53-59.

GRICE, H. P., [1975] 1979, «Logique et conversation», *Communications*, n° 30, Paris, Seuil, 57-72.

GUTWIRTH, M., 1993, *Laughing Matter: An Essay on the Comic*, Ithaca, New York, Cornell University Press.

HEISLER, T., 1996, *Analyse fonctionnelle et sociolinguistique de la particule discursive OK en français montréalais*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.

HOLLAND, N.N., 1982, *Laughing: A Psychology of Humor*, Ithaca, New York, Cornell University Press.

HYMES, D., [1972] 1986, «Models of the interaction of language and social life», dans J. GUMPERZ et D. HYMES, (dir.), *Directions in Sociolinguistics, the ethnography of communication*, Oxford, Blackwell, 35-71.

JARDON, D., 1988, *Du comique dans le texte littéraire*, Paris, Duculot.

JEFFERSON, G. 1979, «A Technique for Inviting Laughter and its Subsequent Acceptance Declination», dans George PSATHAS (dir.), *Everyday Language: Studies in Ethnomethodology*, New York, Irvington Publishers, 79-96.

JEFFERSON, G., 1985, «An Exercise in the Transcription and Analysis of Laughter», dans Teun A. VAN DIJK (dir.), *Handbook of Discourse Analysis*, vol. 3, Londres, Academic Press Limited, 25-34.

JEFFERSON, G., H. SACKS et E. SCHEGLOFF, 1987, «Notes on Laughter in the pursuit of intimacy», dans G. BUTTON et J. R. E. LEE (dir.), *Talk and Social Organization*, Philadelphie, Clevedon, 152-205.

JOUBERT, L., [1579] 1973, *Traité du ris suivi d'un dialogue sur la cacographie française*, Genève, Slatkine Reprints.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1978, «Problèmes de l'ironie», *Linguistique et sémiologie no. 2, L'ironie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 10-36.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1990, *Les interactions verbales*, Tome I, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1992, *Les interactions verbales*, Tome II, Paris, Armand Colin.

LABOV, W., 1972, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

LAFOREST, M., 1992, *Le back-channel en situation d'entrevue*, Québec, CIRAL, Université Laval.

LAGRECA, S., 1994, «Une proposition de classement fonctionnel du rire en situation d'entrevue sociolinguistique», *Actes des 8e journées de linguistique*, mars, Université Laval, CIRAL, 97-102.

LAGRECA, S., 1995, «L'émergence du rire dans les entrevues sociolinguistiques», communication présentée lors du 63ème congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, mai, Chicoutimi, UQAC, inédit.

LAGRECA, S., D. VINCENT et A. ALIOUA, 1994, «Analyse pragmatique et prosodique du rire en situation d'entrevue», communication présentée lors des Journées de phonétique, Montréal, UQAM, inédit.

LAGRECA, S., M. LAFOREST, A. ALIOUA et D. VINCENT, 1996, «Laughter as Interaction Strategy: Discursive and Phonetic Aspects», dans J. ARNOLD *et al.* (dir.), *Sociolinguistic Variation: Data, Theory and Analysis: Selected Papers from NWAV 23 at Stanford*, Stanford University, CSLI, 313-332.

MARTEL, G., 1996, *Les stratégies argumentatives du discours oral spontané*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

MEY, J. L., 1993, *Pragmatics: An Introduction*, Oxford, Blackwell.

MILNER, G. B., 1972, «Homo Ridens: Towards a Semiotic Theory of Laughter», *Semiotica*, 5, 1-30.

MOESCHLER, J., 1985, *Argumentation et conversation: éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.

MORREAL, J., 1983, *Taking Laughter Seriously*, Albany, New York, State University of New York Press.

NOGUEZ, D., 1969, «Structure du langage humoristique», *Revue d'Esthétique*, t. 22, fasc. 1, Paris, PUF, 37-54.

OUELLET, B., 1993, «Stratégies d'interviews et complétude dans les entrevues sociolinguistiques», Mémoire de maîtrise, Université Laval.

OUELLET, B., 1995, «Aphorismes et proverbes dans la conversation quotidienne», dans Julie AUDETTE *et al.*, *Actes des 9e Journées de linguistique (1995)* Québec, Université Laval, CIRAL, 93-98.

PERELMAN, C. et L. OLBRECHTS-TYTECA, [1958], 1988, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

PERRIN, L., 1996, *L'ironie mise en trope: Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*, Paris, Éditions Kimé.

PETRO, Peter, 1982, *Modern Satire: Four studies*, Berlin, Mouton.

POPLACK, S., 1990, «Prescription, Intuition et usage: le subjonctif français et la variabilité inhérente», *Langage et société*, n° 54, 5-33.

POYATOS, F., 1983, *New Perspectives in Nonverbal Communication*, Oxford, Pergamon Press.

POYATOS, F., 1993, *Paralanguage: A Linguistic and Interdisciplinary Approach to Interactive Speech and Sound*, Amsterdam, J. Benjamins.

RASKIN, V., 1985, *Semantic Mechanisms of Humor*, Dordrecht, Reidel.

REBOUL, O., 1991, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF.

RITTAUD-HUTINET, C., 1987, «Les signes vocaux de la communauté énonciative», dans J. COSNIER et C. KERBRAT-ORECCHIONI (dir.), *Décrire la conversation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 269-290.

ROBERT, P., 1993, *Le Nouveau Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, J. ROY-DEBOVE et A. REY (dir.), Paris, Dictionnaires Le Robert.

ROULET, E., A. AUCHLIN, J. MOESCHLER, C. RUBATTEL et M. SCHELLING, 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Éditions Peter Lang.

SACKS, H. [1970] 1992, Doing "Being Ordinary", dans G. JEFFERSON, (dir.), *Lectures on Conversation*, Tome II, Oxford, Blackwell, 215-221.

SACKS, H. [1970] 1992, cours de l'automne 1967, General Introduction, dans G. JEFFERSON, (dir.), *Lectures on Conversation*, Tome I, Oxford, Blackwell, 619-623.

SAREIL, J., 1984, *L'écriture comique*, coll. "Écriture", Paris, PUF.

SCHAEFFER, N., 1981, *The Art of Laughter*, New York, Columbia University Press.

SCHENKEIN, J. N., 1972, «Towards an Analysis of Natural Conversation and the Sense of *HeHe*», *Semiotica*, 6, 344-377.

SCHIFFRIN, D., 1994, «Sociolinguistic Interviews as Discourse», communication présentée lors du 23ème congrès NWAV, octobre, Stanford, Californie, Stanford University, inédit.

SOULLIÉ, P., 1892, *Sentences et proverbes*, Paris, V. Lecoffre.

SPIELMANN, R., 1988, «What's so Funny? Laughing Together in Algonquin Conversation», dans Papers of the Nineteenth Algonquian Conference, W. COWAN (dir.), Ottawa, Carleton University, 201-212.

THIBAULT, P., et D. VINCENT, 1990, *Un corpus de français parlé: Montréal 84: Historique, méthodes et perspectives de recherche*, Québec, CIRAL, Université Laval.

VINCENT, D., 1996, «La racontabilité du quotidien», dans Marty LAFOREST (dir.), *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 29-44.

VINCENT, D., M. LAFOREST et J. NICOLE, 1995, «L'étonnement et l'étonnant dans le discours oral spontané», *Faits de langues*, n° 6, 121-130.

VOGEL, S. C., 1989, *Humor: A Semiogenetic Approach*, Bochum, Studienverlag.

WATZLAWICK, P., J. HELMICK-BEAVIN et D. D. JACKSON, 1972, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil.

*Webster's New World Dictionary of American English*, V. NEUFELDT, (dir.), New York, Simon & Schuster, 1988.

WEST, C., 1984, *Routine Complications: Troubles with Talk between Doctors and Patients*, Bloomington, Indiana, Indiana University Press.

ZIMMERMAN, D. H. et D. BODEN, 1991, «Structure-in-Action: An Introduction», dans D. H. ZIMMERMAN et D. BODEN (dir.), *Talk and Social Structure: Studies in Ethnomethodology and Conversation Analysis*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 3-21.

# TEST TARGET (QA-3)

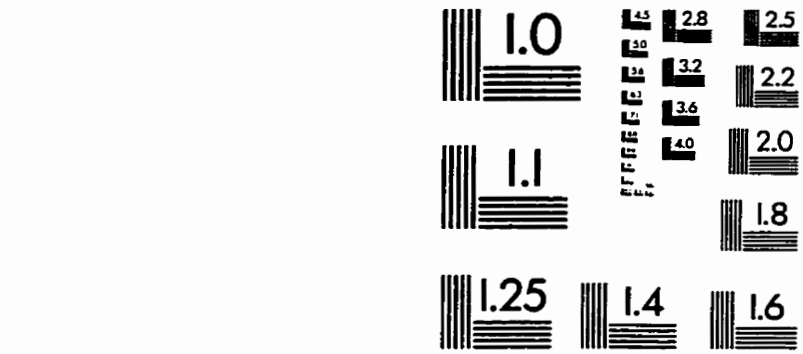


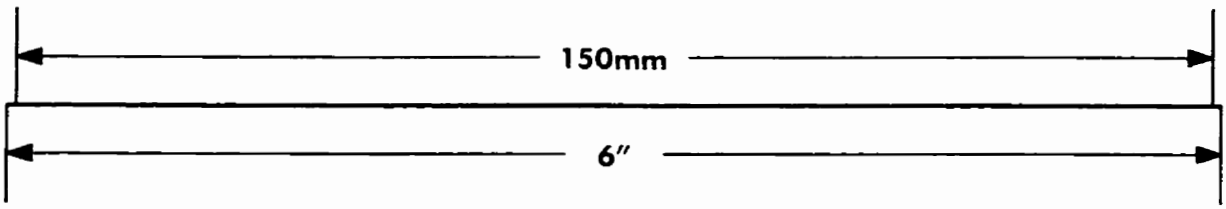


APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved